



entrée

Généralités :

- accueil
- Présentation de l'espèce
- Les maladies du pigeon
- Histoire du pigeonnier
- Histoire du pigeon voyageur
- Prolifération des pigeons de ville
- Dégâts des pigeons de ville

Moyens de contrôle de sa population :

- moyens barbares
- méthodes douces
- l'azacholestérol
- législation

Le pigeonnier de ville moderne :

- Son histoire en région parisienne
- avantages et inconvénients
- aspects financiers
- aspects pratiques

quelques photos de pigeonniers :

- Boulogne-Billancourt
- Aulnay-sous-Bois
- Bobigny
- Chatillon
- Clamart
- Meudon
- Montrouge
- Paris
- Fontenay-sous-Bois
- Puteaux
- Sénat Paris
- en région parisienne
- en France, à l'étranger

- pétition(s) en ligne
- livre d'or - vos commentaires
- poster un commentaire au livre d'or

## CHRONIQUE DES MASSACRES

**Pensez à utiliser la fonction "rechercher dans la page" de votre navigateur**

**Mars - juillet 2008**

### Reportage sur les pigeonniers de Paris

Du service vidéo de l'AFP diffusé en anglais vendredi dernier (11/07/2008) par AFP TV.  
[en ligne ici](#)

### rencontres « Animal et Société »

le Ministre de l'Agriculture, Michel BARNIER, a annoncé, dans un discours de clôture un plan de 34 mesures immédiates.

Je vous annonce une bonne nouvelle : notre combat pour l'interdiction du caisson à vide est en partie gagné, en effet il va être interdit pour les pigeons de ville.

De toute façon le gouvernement sait que l'Union européenne prépare un projet de directive pour son interdiction, l'étude de l'AVMA des U.S.A. publiée sur mon site et consultée par des experts ayant été déterminante. Merci à Mimi pour son aide et à tous ceux qui se sont mobilisés pour cette noble cause.

On peut noter que le ministre n'en parle pas pour les animaux de rente comme les cailles, mais si c'est interdit en Europe, bientôt, par le biais de la nouvelle Directive abattage, alors pourquoi prendrait-il le risque politique de s'en voir attribuer la responsabilité face à un certain milieu rural agricole-chasseur-éleveur, surtout en ce moment....

Est-on les seuls à avoir obtenu quelque chose?

page 7 :

mesure 13. Améliorer la gestion des populations animales en ville

.....  
Décret portant interdiction du recours à certaines méthodes telles que les pièges à glu et le caisson à extracteur d'air pour la destruction des pigeons et des rongeurs.

Perso, pour moi il y a des mesures positives, reste à savoir si elles seront mises en oeuvre.....

Vous connaissez l'aphorisme majeur en politique : "les promesses n'engagent que les imbéciles qui les croient".

Donc des mesures positives :

Comme celle-ci (actuellement l'étourdissement préalable n'est pas obligatoire pour les lapins, les oiseaux -volailles- tués par l'éleveur pour son usage personnel).

19. Préciser les modalités d'euthanasie des animaux à la ferme par les éleveurs

Décret sur l'abattage technique individuel

À intégrer dans la réglementation communautaire.

et aussi celle-ci 23. Redéfinir les règles de détention et d'utilisation des animaux dans les cirques

Arrêté portant redéfinition des règles de détention et d'utilisation des animaux dans les cirques.

et aussi

15. Prévoir une qualification professionnelle pour les agents utilisant des chiens et exerçant des activités privées de sécurité

Décret d'application de la loi sur les chiens dangereux.

C'est une victoire de Stéphane Lamart qui a demandé cette mesure, en effet ces agents de sécurité abusent de leur chien et les cas de maltraitance courants.

Je ne partage donc pas le pessimisme ambiant quand on voit comment l'humain traite ses semblables....

Dans ce monde matérialiste plein d'obscurité, seules de toutes petites avancées sont possibles.

Une minuscule goutte de rosée apaisante dans un océan infini de souffrance; mais si on souffre, le on incluant les animaux, c'est que quelque part le bonheur et même la félicité existent puisqu'on sait qu'on souffre, non?

Mais pour les pigeons, le combat continue car ils vont continuer à être massacrés au CO2 pur.... (ou avec d'autres méthodes "exotiques") Et le Directeur de la protection animale prétend que c'est une méthode clean alors que les scientifiques et le bureau de protection animal européen disent qu'il doit être interdit pour tous les vertébrés (je leur ai donné tous ces rapports, liens, etc., et y a-t-il que moi pour défendre ce dossier du CO2 ?).

le **communiqué de presse** de l'association Stéphane Lamart.

### La peur du pigeon de ville.

Cette peur devenue courante est maintenant un contenu de l'inconscient collectif.  
voir **ici** un exemple qui se passe de commentaire.

C'est en fait une cristallisation de notre peur de la mort. On rejoint alors le domaine de notre ignorance métaphysique.

Le pigeon en est l'objet car c'est tout simplement le seul "gros" animal commensal de l'homme qui reste de façon universel à sa vue et qui reste libre donc incontrôlable.

Pour le reste, le côté "primaire", non éduqué, prenant le pas, la population exige son extermination par les pouvoirs publics (si elle ne le fait pas elle-même...).

On a peur, de ses excréments, son gris, ses microbes (?), c'est comme la peur du noir.....

Vite, faisons cesser ce malaise. On ne s'aperçoit pas que c'est nous le problème et on préfère faire tuer un animal innocent (et non sale et dangereux, savent-ils ces crétins que cet oiseau quand il le peut se lave tous les jours?).

Ce phénomène provient donc d'une phobie primordiale liée à notre ignorance fondamentale (dans le sens du bouddhisme tibétain) qui est une ignorance spirituelle qui nous fait souffrir sans cesse, cette souffrance étant la mère de toutes les autres, dont une des premières : la peur de notre mort (qui est une forme dérivée de la peur du non-soi, de notre inexistence) .

Sur cette énergie de peur des pigeons : les pouvoirs publics l'alimentent en faisant des captures et en disant qu'ils sont dangereux, etc.

Et les entreprises de dé pigeonnage en profitent aussi en jetant des allumettes dans cet espace saturé d'essence.

On n'est pas de taille à contrer ce genre d'énergie primordiale; énergie primordiale (certains parlent d'instinct de survie) qui est le moteur des guerres et de tous les massacres (je ne parle pas des allumeurs et des incendiaires ici - ceux qui profitant d'un terrain favorable déclenchent l'incendie).

D'où la nécessité de communiquer sur la non dangereusité de l'autre visé par l'inconscient collectif, ici le pigeon des villes.

Tel doit être l'impératif logique car les municipalités tuent en réponse à la demande de la population et cela il ne faut jamais l'oublier;

ni oublier le côté subjectif de l'affaire, parfois un seul pigeon pourra rendre une personne phobique ivre folle. Et que penser de l'attitude de certains Docteurs de la mort, responsables hygiène de grandes villes qui mentent sur les fameuses maladies que le pigeon transmettrait alors qu'il n'en transmet pas et que c'est bien connu des vétérinaires. Ils surfent sur l'air du temps. Ils veulent garder leur place, ils s'en fichent des animaux et sont prêts de les exterminer ou ressentent-ils la même peur? Je n'ai pas la réponse. Tout à la fois peut-être.

### Une affiche anti-pigeons, style extra-terrestre rats-volants affichée partout dans la ville de Fontenay-sous-bois (Région Parisienne)



courriel envoyé aux responsables de la ville :

Monsieur le Maire, Messieurs, Dames,

Dans le cadre du concours d'affiches international sur le thème de la ville de la 16ème édition du festival GRAPHISME DANS LA RUE à Fontenay-sous-Bois (du 31 mai au 30 juin 2008) on a affiché en de multiples endroits dans la ville les affiches des trois lauréats du concours dont ces citations résumant la philosophie : "affiches de grand format sur le sujet de la ville - Nous voulons en montrant des affiches dans l'espace public, leur donner un statut d'images porteuses de sens et nous inscrire modestement dans l'art d'aujourd'hui parmi les expériences diverses, proposant comme le citait Julia Kristeva un laboratoire de nouvelles formes d'humanisme."

Un des trois gagnants, Pierre Sauvage, a produit une affiche au goût plus que douteux et qui flatte les instincts les plus vils de l'humain :

Sur un fond blanc un pigeon est peint en noir avec un oeil rouge, une patte amputée et une longue queue de rat, un animal mutant : sur l'affiche on lit fig. 1 nouvel animal citadin. Bref une variation sur le thème très "populeux" du rat-volant, nom donné aux pigeons biset (de roche) de ville par les esprits étroits et primaires qui peuplent, hélas en grand nombre, notre pays (1).

Ce n'est pas la première fois que de pseudo artistes au moyen d'effets faciles se font une réputation sur le dos des pigeons et aussi d'ailleurs sur le dos des animaux en général, ceux-ci ne pouvant tenter un procès à ces médiocres.

Pour une analyse de ce phénomène Rats-volants je vous conseille de lire le texte "protestation concernant l'oeuvre de Kader Attia « Flying Rats » exposée pour la biennale de Lyon, à la Sucrière, du 14 septembre au 31 décembre 2005" visible **ici**. Qui concluait :  
*Or cette mise en scène ne contribue t-elle pas à persuader ses spectateurs des dangers des pigeons ? Et en vertu de la loi dite de l'effet papillon (théorie du chaos) qui énonce que les battements d'aile d'un papillon en Amazonie peuvent provoquer par une série*

*d'événements un cyclone en Asie, cette création ne risque-t-elle pas d'inciter la population à massacrer encore plus les pigeons des villes ? Ne va-t-elle pas diaboliser les rares animaux vivants encore en liberté ? Les oiseaux n'en feront-ils pas les frais ? Ceux-ci étant présentés à notre époque comme dangereux car pouvant transmettre des virus susceptibles de muter. Bref faire peur, avoir peur de la nature et préférer l'artificiel, plus contrôlé. Je suis en phase avec cette déclaration de Sitter Liver : Quant à la liberté «intégrale» de l'art, selon le terme flou de Michel Thévoz (historien de l'art, ex-conservateur du Musée de l'art brut à Lausanne), je m'y oppose. Car il n'y a pas de liberté sans limite. L'art, comme toute action humaine, est lié à la nécessaire différenciation entre le bien et le mal. Pour conclure cette oeuvre éveille en moi une émotion qui n'est pas du tout du domaine artistique, c'est l'écoeurement. Et je ne félicite pas les organisateurs de cette biennale d'être tombés dans le spectaculaire de mauvais goût.*

Conclusion valable pour cette 16ème édition du festival. Et dans une ville pionnière dans la gestion de l'animal en ville ! Une honte.

Veillez agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, mesdames et messieurs, mes salutations respectueuses.

(I) Inconscient collectif - Pour justifier les abattages massifs on parla de maladies, de risques sanitaires pour l'homme. En fait cet animal n'est pas du tout dangereux, cela se saurait alors qu'il est commensal de l'homme depuis des millénaires. Il n'a jamais été prouvé scientifiquement que cet animal est plus dangereux que les autres oiseaux sauvages vivant dans nos cités. L'inconscient collectif des civilisations a toujours tendance à projeter à l'extérieur une cristallisation de leur peur de la mort, une angoisse métaphysique et existentielle. Cette projection peut trouver une cible dans un groupe d'humains (par ex : les juifs pendant des siècles) ou dans une espèce animale (par ex : le loup, les chouettes, les corbeaux et corneilles, etc.). Au 20ème siècle le pigeon des villes assumera cette fonction de transfert. La population, ne pouvant le tolérer, obligera les pouvoirs publics à prendre des mesures pour faire cesser ce trouble. Les autorités très souvent ne s'embarrassant pas de subtilité, tels des bulldozers, massacreront par tous les moyens ces malheureux oiseaux dès la fin de la deuxième guerre mondiale.

## DOCUMENTATION

### lien image

<http://www.lagaleru.org/PAGES/framehome.html>

### texte :

Depuis 15 ans le festival Graphisme dans la rue offre des images de grand format sur les thèmes citoyens affichées dans toute la ville de Fontenay-sous-Bois.

Initié par le salon de l'éphémère en 1988, cette manifestation affirme la place de l'image en invitant chaque année des graphistes de "qualité" à travailler sur une série d'affiches de grand format sur le sujet de la ville, collées sur les panneaux municipaux et depuis l'année dernière un concours international d'affiches a été lancé.

Graphisme dans la rue n'est pas seulement un moment fort de la saison, mais cette manifestation s'inscrit maintenant sur toute l'année par des actions d'accompagnement des publics et de formation, apprendre à lire les images, à regarder et à réfléchir sur les thèmes proposés.

Graphisme dans la rue c'est aussi la galeru, la galerie de l'école et son jardin, une déambulation graphique dans la ville, des conférences- débats.

Nous voulons en montrant des affiches dans l'espace public, leur donner un statut d'images porteuses de sens et nous inscrire modestement dans l'art d'aujourd'hui parmi les expériences diverses, proposant comme le citait Julia Kristeva un laboratoire de nouvelles formes d'humanisme.

<http://www.lagaleru.org/PAGES/gdr081.html>

La 16ème édition du festival GRAPHISME DANS LA RUE s'articule autour du concours d'affiches international sur le thème de la ville et salue mai 68.

La manifestation invite Anne-Marie Latrémoière, Martine Vantses, Muriel Paris, Malte Martin, les étudiants des écoles d'art de Cambrai et de Rennes et les étudiants de l'école d'architecture de Belleville (Paris)... à investir la ville de Fontenay-sous-Bois par des interventions graphiques et poétiques, du 31 mai au 30 juin 2008

Programme détaillé : [télécharger le PDF édition 2008](#)

Les résultats du CONCOURS INTERNATIONAL D'AFFICHES 16ème édition de Graphisme dans la rue sur le thème de LA VILLE  
List of the selected works for INTERNATIONAL POSTER COMPETITION 16th Edition of Graphisme dans la rue to the theme of THE CITY

Les noms des graphistes dont les affiches ont été sélectionnées pour l'exposition qui se tiendra du 31 mai au 30 juin à la galerie de l'école sont :  
These are the authors of the 21 selected images that will be shown at "la galerie de l'école" from May 31st to June 30th:

David Adam (France) / Aline Battault (France) / Pamela Campagna et Tomi Scheiderbauer (Italie-Espagne) / Benoni Ceratti Zorzi (Brésil) / Faustine Clavert (France) / Pascal Colrat (France) / Ronald Curchod (France) / Luc Dall'Armellina (France) / Christophe Deleau (France) / Maxime Delporte (Belgique) / Eric Foucault (France) / Arnaud Jarsaillon (France) / Sabrina Kaïci et Lynton Pepper (Angleterre) 2 affiches: The City et The Garden / Cedimir Kostovic (Etats Unis) / Pierre Kurczewski (France) / Amélie Lemaire (France) / Coline Malivel (France) / Bartosz Mysza (Pologne) / Cécilia Philippe (France) / Aurore Pouvreau (France) / Samuel Roux (France) / Pierre Sauvage (France) / Parambath Suresh (Inde) / Vilella Terra (Brésil) / Pascal Tessier (France) / Antoine Tiphine (France) / Filip Tofil (Pologne) / Laura Yates (France-Angleterre)

3 prix ex aequo - images éditées en sérigraphie au format 160 cm x 120 cm et collées dans toute la ville de Fontenay-sous-Bois :  
Eric Foucault, Laura Yates et Pierre Sauvage.

## GRANVILLE 50

L'association Stéphane Lamart a envoyé un courriel au maire

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.

Nous vous écrivons pour protester contre votre politique de gestion du nombre des pigeons de ville (biset) de Granville. Nous nous permettons de vous écrire car nous venons de lire sur le site internet de Ouest-France qu'un garde-chasse va du 15/04 au 15/06 déposer des graines narcotiques pour les pigeons sur la voie publique.

Pouvez-vous nous donner la(es) substance(s) incorporées dans les graines? Sont-elles vendues dans le commerce (à l'étranger)? En France aucune substance de ce type n'est autorisée pour ce type d'usage (seulement pour les corvidés -homologation de l'alphachloralose) mais un vétérinaire peut prescrire soit sa fabrication soit l'utilisation d'un médicament existant déjà sur le marché (code de la santé publique article L 5143-4). Avez-vous une ordonnance d'un vétérinaire prescrivant la fabrication ou l'achat de

granules pour faire perdre connaissance à des pigeons biset de ville, sauvages et précisant leur condition d'utilisation? Si vous n'êtes pas « couvert » par un vétérinaire, cette pratique serait illégale (usage non autorisé de substances vénéneuses).

D'autre part nous aimerions connaître le sort des pigeons une fois capturés; euthanasiés par qui et suivant quelles méthodes. S'il vous plaît, ne nous dites pas qu'ils sont relâchés plus loin (cette méthode a été tentée il y a 40 ans, sans succès, les pigeons de ville étant de la même espèce que les voyageurs reviennent sur leurs lieux de capture), ou emmenés à la campagne, réservez cette propagande aux naïfs. Merci.

Nous vous rappelons également que vous ne pouvez les donner à des chasseurs pour le « sport », le tir aux pigeons étant interdit (article R 214-35 du code rural). Consultez donc mon site « Des pigeons et des hommes » <http://cousin.pascal1.free.fr/index3.html> .

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre plus parfaite considération.

## ACTION

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé à ces personnes morales publiques (liste ci-dessous) une lettre type d'information.

### LETTRE TYPE

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.  
Nous avons appris que vous capturez et éliminez de manière habituelle vos pigeons de ville.

Les pigeons de ville ne sont pas un risque sanitaire, contrairement à ce qu'on affirme.

Si vous avez des problèmes de surpopulation c'est soit parce que vous n'y consacrez pas assez de moyens, soit ceux-ci sont mal mis en oeuvre. Les captures ne résoudront pas ces problèmes.

Savez-vous que ces tueries ne servent à rien scientifiquement parlant?

Il existe maintenant un consensus chez les spécialistes de la question aussi bien aux USA, en Grande-Bretagne, en Australie, qu'en Europe : sur le fait que tuer massivement et régulièrement les pigeons ne sert à rien. Une fois qu'une partie de la population a été éliminée, il reste plus d'espace et de nourriture pour les autres qui n'en demandent pas tant et se reproduisent donc d'autant plus rapidement. Au bout d'un certain temps, la population s'est totalement reconstituée et tout est à refaire.

Selon Jean-Michel MICHAUX, Docteur Vétérinaire, Enseignant à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort et fondateur de l'ISTAV - Institut Scientifique et Technique de l'Animal en Ville, éminent spécialiste des problèmes de pigeons,

La capture : *cette technique favorise une augmentation des sources de nidification et de nourriture pour les pigeons survivants et donc leur prolifération. Les pigeons atteignent au final le niveau de leur population initiale, voire le dépasse momentanément.*

Enfin **selon le Docteur Jean-Roch Gaillet**, Directeur Départemental des Services Vétérinaires de Paris, En charge des affaires régionales vétérinaires, *L'effectif de pigeons bisets ou colompins sont donc régulables par des moyens ne mettant pas en jeu leur destruction.*

#### La peur du pigeon de ville.

Cette peur devenue courante est maintenant un contenu de l'inconscient collectif. C'est en fait une cristallisation de notre peur de la mort.

#### Une phobie récente

Pour justifier les abattages massifs on parla de maladies, de risques sanitaires pour l'homme. En fait cet animal n'est pas du tout dangereux, cela se saurait alors qu'il est commensal de l'homme depuis des millénaires. Il n'a jamais été prouvé scientifiquement que cet animal est plus dangereux que les autres oiseaux sauvages vivant dans nos cités. L'inconscient collectif des civilisations a toujours tendance à projeter à l'extérieur une cristallisation de leur peur de la mort, une angoisse métaphysique et existentielle. Cette projection peut trouver une cible dans un groupe d'humains (par ex : les juifs pendant des siècles) ou dans une espèce animale (par ex : le loup, les chouettes, les corbeaux et corneilles, etc.). Au 20<sup>ème</sup> siècle le pigeon des villes assumera cette fonction de transfert. La population, ne pouvant le tolérer, obligera les pouvoirs publics à prendre des mesures pour faire cesser ce trouble. Les autorités très souvent ne s'embarassant pas de subtilité, tels des bulldozers, massacreront par tous les moyens ces malheureux oiseaux dès la fin de la deuxième guerre mondiale.

Renseignez-vous donc pour savoir comment sont tués les pigeons, en effet le protocole d'intervention (capture, contention des pigeons et euthanasie) avalisé en 1999 par le Ministère de l'Agriculture est maintenant obsolète (le mot est faible) et les Directions Départementales des Services vétérinaires attendent en vain des instructions du ministère. En effet l'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) a rendu un avis, concernant la révision de la directive 86/609/CEE sur les animaux utilisés dans la recherche scientifique qui dit que les méthodes actuellement validées par notre administration sont obsolètes et font souffrir les oiseaux :

consultable ici <http://cousin.pascal1.free.fr/opr03JOB.pdf>  
[http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE\\_2005](http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE_2005) en VF

voir le tableau page 37

Les méthodes suivantes ne doivent pas être employées pour mettre à mort les oiseaux .....

décompression (caisson à vide) ..... anhydride carbonique (CO2)

- Table 4 - Characteristics of methods for euthanasia of birds

« *The following methods are not to be used for killing birds: neck crushing, decompression, exsanguination, carbon dioxide, nitrous oxide, diethyl ether, chloroform, cyclopropane, hydrogen cyanide gas, trichlorethylene, methoxyflurane, chloral hydrate, strychnine, nicotine, magnesium sulphate, ketamine and neuromuscular blocking agents* »

Le prestataire choisi ne peut être agréé par les services de l'Etat car il n'existe aucune réglementation sur genre d'activité en France (libre appréciation du juge pour savoir quelle loi appliquer).

En général entreprises de dé pigeonnage font n'importe quoi ou tuent au moyen de méthodes qui font souffrir les oiseaux.

Ne pourriez-vous envisager autre chose comme :

- protection des bâtiments

- déplacement de la colonie des pigeons vers des lieux où ceux-ci ne poseront pas de problèmes puis contrôle et diminution de leur nombre par la technique du pigeonnier contraceptif qui peut être construit et géré par une équipe municipale volontaire (qui aime la nature et les oiseaux de préférence qu'il y ai au moins un colombophile) pour un coût faible.

Veillez agréer mes respectueuses salutations.

à consulter :

moyens barbares : [http://cousin.pascal1.free.fr/moyens\\_barbares.html](http://cousin.pascal1.free.fr/moyens_barbares.html)

Les méthodes d'abattage scandaleuses sur les oiseaux <http://cousin.pascal1.free.fr/abattage.html>

dont les caissons à vide <http://cousin.pascal1.free.fr/abattage.html#caisson>

les caissons à CO2 <http://cousin.pascal1.free.fr/abattage.html#gaz>

sur les pigeonniers [http://cousin.pascal1.free.fr/aspects\\_pratiques.html](http://cousin.pascal1.free.fr/aspects_pratiques.html)

L'association Stéphane Lamart a édité une brochure, caractéristiques des méthodes recommandées pour l'euthanasie des oiseaux, basée sur un avis de l'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) pour répondre aux questions des municipalités qui persistent à vouloir tuer leurs pigeons biset de villes malgré qu'elles soient averties de l'inutilité de ces massacres. [http://cousin.pascal1.free.fr/tableau\\_euthan\\_ois\\_CEE.pdf](http://cousin.pascal1.free.fr/tableau_euthan_ois_CEE.pdf)

**LISTE**

**ANTONY 92**

**LA COURNEUVE 93**

**COLOMBES 92**

**ROSNY-SOUS-BOIS 93**

**HAUBOURDIN 59**

**CHELLES 77**

**TOULOUSE 31**

À Toulouse on n'aime pas les pigeons. C'est pourquoi la ville a chargé la SACPA d'éliminer les pigeons de la ville. La municipalité a placé dans certains endroits stratégiques, parfois en vu du public, des cages-pièges pour capturer ses pigeons biset de ville. Les pigeons sont destinés à être gazés.

La ville capturerait ainsi chaque année de 20 à 30 000 pigeons.

Sur la SACPA de Toulouse, les massacres de masse et les cages-pièges : photos, informations et dossier de presse :

sommaire :

[La SACPA de Toulouse](#)

[Photos de cages-pièges à Toulouse](#)

[Articles de presse](#)

[Actualité](#)

**Chatou 78**

**Carpentras 84**

**MARSEILLE**

21/04/08 LISTE DES MARCHES 2007 (ART 138 C.M.P.)

page 52

MARCHES DE SERVICES DE 90000,00 A 149999,99 EUROS TTC

071151 PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA CAPTURE, L EUTHANASIE, LE TRANSPORT ET L INCINERATION DE PIGEONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MARSEILLE

NOMENCLATURE: 7611-0 11.10.2007 SACPA 47700

**Libercourt 62**

**Sarlat 24**

**Echirrolles 38**

**Gaillac 81**

**Lavaur 81**

**Saint Sulpice 81**

**Epernay 51**

**Pont de claix 38**

**Chabeuil 26**

**Lavérune 34**

**Cercy-la-Tour 58**

**Aurillac 15**

**Villefranche de Rouergue 12**

**Firminy 42**

**Seclin 59**

**Dammarie-les-Lys 77**

**Barsac 33**

Jarny 54

Vallauris 06

Hôpital de Pontoise 95

Langon 33

Ambarès et Lagrave 33

Rouen 76

**PREFECTURE DE LA REGION ALSACE  
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES D'ALSACE**

Nous avons appris que vous diffusez sur votre site internet alsace.sante.gouv.fr une **brochure** d'information traitant des pigeons biset. Son contenu contient des informations complètement fausses, scientifiquement parlant : En effet le pigeon biset est une espèce peu dangereuse pour l'homme car les bactéries, virus, parasites et champignons qu'il peut héberger sont très spécifiques à son espèce et non transmissibles à l'humain. Nous n'inventons rien, les meilleurs vétérinaires le déclarent et c'est prouvé empiriquement sur le terrain par une expérience millénaire de cohabitation de l'homme avec les pigeons biset (pigeon-voyageurs au moyen orient entre autres).

Vous vous ridiculiser en répandant une phobie contre cet animal et cette brochure a un goût très populiste. C'est honteux.

Cherchez donc une étude scientifique indépendante et contradictoire prouvant vos affirmations; elle n'existe pas!

**Ici** un début d'éléments qui contrent ce que vous affirmez :

*"Effets sur la santé de l'homme: - transmission à l'homme de maladies infectieuses et allergiques. 70 % des pigeons sont porteurs d'une maladie appelée ORNITHOSE, qui se transmet à l'homme. Elle se manifeste par une pneumonie touchant en particulier les personnes âgées et les sujets fragiles dont la guérison peut prendre de 2 semaines à 3 mois. Elle peut être parfois mortelle. - transmissions d'autres maladies respiratoires: pneumonies et asthme allergiques, - apparition de choc allergique grave après piqûre de tique de pigeon, - transmission possible de salmonellose, de campylobactériose et de cryptococcose."*

Les pigeons de ville ne sont pas un risque sanitaire, contrairement à ce que vous affirmez.

D'autre part la notice affirme aussi que :

*"faire capturer les pigeons à l'aide de filets par des sociétés spécialisées. C'est actuellement le procédé le plus efficace"*

Ce qui est faux, en effet a-t-on vu une diminution du nombre des pigeons depuis qu'on a commencé le système des captures (depuis plus de 60 ans...)?

**Compiègne 60**

Un courriel a été envoyé aux élus le 9 mars 2008 par l'association Stéphane Lamart.

**VILLE DE COMPIEGNE**  
Monsieur Philippe MARINI  
Sénateur-Maire de Compiègne

1 place Victor hassebroucq  
Hôtel de Ville  
BP 30009  
60321 COMPIEGNE CEDEX

Monsieur le Sénateur-Maire de Compiègne,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.

Nous avons appris par un article du Parisien du 25/02/2008 que vous aviez installé un pigeonnier parc Songeons où 750 oeufs de pigeons ont pu être prélevés au cours de l'année 2007. Nous vous en félicitons. Mais la déclaration au journal comme quoi des pigeons ont été capturés et déplacés vers un endroit éloigné de Compiègne nous laisse perplexes. En effet, savez-vous que les pigeons de ville semi-domestiques ou marrons sont des pigeons de roche ou biset, c'est-à-dire de la même espèce que les pigeons voyageurs? Oiseaux réputés pour revenir à leurs lieux d'attache (de nichage ou de résidence habituelle), même si on les capture et relâche à une grande distance; par exemple si vous captiriez les pigeons de Compiègne et si vous les transportiez pour les relâcher à Marseille, au moins 50 % reviendraient à Compiègne sous une semaine. Cette faculté extraordinaire est très étudiée par les scientifiques. (certains sont capables de revenir d'une distance de plus de 2000 km, quant à leur vitesse elle varie considérablement en fonction des individus : de 40 à plus de 150 km - les vitesses élevées étant réservées aux pigeons voyageurs domestiques entraînés).

Vous comprendrez dans ces conditions notre perplexité. De deux choses l'une : soit l'entreprise privée qui effectue cette prestation vous abuse où soit elle est incompétente. Cette technique de capture des pigeons pour les relâcher plus loin a depuis longtemps été abandonnée (depuis 50 ans) par la ville de Paris car outre qu'une proportion notable de pigeons revient, elle pose un problème éthique puisqu'on "dérverse" ainsi son trop plein de pigeons sur les autres villes.

Mais nous pensons, en fait, que cette annonce n'est que pure communication. C'est un classique pour les villes ou les entreprises de dépigeonnage, dans le but de se justifier auprès du public, de prétendre que les pigeons capturés sont relâchés à la campagne. On dit cela depuis plus de 40 ans pour justifier les abattages massifs, mais les personnes avisées ne sont pas dupes, à savoir, qu'en fait, les pigeons sont tout simplement euthanasiés. Et pour notre part nous pensons qu'il en est de même à Compiègne (ou alors vous vous faites abuser).

Alors Monsieur le Sénateur pouvez-vous nous dire la vérité ?

Dans l'hypothèse de captures suivies par l'euthanasie des pigeons, nous vous prions de vouloir prendre connaissance de notre documentation technique ci-dessous. La protection des bâtiments est très importante dans une stratégie globale de contrôle du nombre des pigeons ( avec les moyens actuels - la stérilisation chimique, prometteuse, étant rendue inefficace en raison d'interdiction gouvernementale des molécules chimiques puissantes existantes, voir **ici** )

Comment sont tués les pigeons?

Savez-vous que ces tueries ne servent à rien scientifiquement parlant (Il existe maintenant un consensus chez les spécialistes de la question aussi bien aux USA, en Grande-Bretagne, en Australie, qu'en Europe : sur le fait que tuer massivement et régulièrement les pigeons ne sert à rien. Une

fois qu'une partie de la population a été éliminée, il reste plus d'espace et de nourriture pour les autres qui n'en demandent pas tant et se reproduisent donc d'autant plus rapidement. Au bout d'un certain temps, la population s'est totalement reconstituée et tout est à refaire.).

.....

pour la suite voir la [lettre type](#)

décembre 2007 - février 2008

**Blou 49160** Maine-et-Loire

Le maire de cette commune de 800 habitants a demandé en novembre 2007 à des habitants, chasseurs, de tuer au fusil les pigeons du clocher de l'église récemment rénové.

En février le Comte, propriétaire du château des Perrières dont le mur d'enceinte est à deux mètres du pied de l'église côté campagne, continue de tirer sur les pigeons, ceci de préférence l'après-midi lorsque les gens sont au travail ou somnolent.

**Venise**

Le maire de Venise a suivi le mauvais exemple du détestable Ken Livingston (Trafalgar Square) et a décidé de laisser mourir de faim les pigeons de la place Saint-Marc. En plus les services municipaux attrapent ces petits êtres apprivoisés et confiants par le contact des touristes, et puis leur tordent le cou.

Copiez la lettre lui demandant d'arrêter ces méthodes barbares et lui disant que vous ne visiterez plus Venise (en italien pour plus d'impact).

A envoyer à: [sindaco@comune.venezia.it](mailto:sindaco@comune.venezia.it)

Adresse postale :  
Comune di Venezia  
Ca Farsetti  
San Marco 4136  
Venezia Italy

Merci pour nos symboles de l'amour et de la paix, les pigeons.  
Myriam, refuge pour pigeons Lapalomatrisme, Belgique.

Titre: PICCIONI

To the Mayor of Venice

Dear Sir,

I am writing to urge you to stop your plan to starve to death many thousands of pigeons in and around Venice's St Mark's Square.

I also learned that Italian authorities are involved in neck snapping of these pacific and gentle birds whose only mistake is to depend and trust humans.

It is a total shame that a country that once was the cradle of civilization shows so much barbarism.

From this moment on my family members and I have decided to change our plans for tourism in Italy until this savage way of dealing with the pigeons has been solved in a civilized way.

La mia famiglia ed io hanno deciso di cambiare i nostri programmi per turismo in Italia fino a questo senso selvaggio di occuparsi delli piccioni è stato risolto in un senso CIVILIZZATO.

Ci sono altri sensi trattare con il problema di piccioni: <http://www.ovistop.it/>  
<http://www.surreyheath.gov.uk/environment/EnvironmentalHealth/pigeon.htm>  
<http://www.duivenoverlast.nl/pigeonloft.htm>  
[http://cousin.pascal1.free.fr/photos\\_france\\_etranger.html](http://cousin.pascal1.free.fr/photos_france_etranger.html)

Yours sincerely,  
Nom+adresse

### **Textes sur Venise qui assassine les pigeons et son contexte Avec la propagande habituelle sur les maladies, etc.**

**Article** du journal Spiegel du 12/02/2008

#### **CUTTING OFF THE SEED SUPPLY**

Venice to Ban Pigeon Feeders from St. Mark's Square  
By Patrick McGroarty

Venice and pigeons seem to go together hand in wing. But health concerns and fears that pigeon droppings are eroding landmarks in St. Mark's Square have motivated city leaders to place a ban on birdseed in the famous plaza, beginning on May 1.

For many people, the pigeons of St. Mark's Square are as inseparable from Venice's mystique as the enigmatic gondolas that cruise the city's canals.

"Pigeons can get away with almost anything in Venice," the British travel writer Jan Morris wrote in 1960. "Sometimes you will see one, all puffed up with pride, swaggering into the narthex of the Basilica di San Marco itself."

But those proud pigeons could soon have their wings clipped -- figuratively speaking -- if the city succeeds in removing birdseed vendors from St. Mark's Square in time for a ban on pigeon feeding that begins May 1.

Silvia Chemollo, a spokesperson for the city of Venice, told SPIEGEL ONLINE that the only roadblock to meeting that deadline is a dispute over how to compensate the 18 licensed vendors in St. Mark's Square, who make a living selling birdseed to tourists.

"What is certain is that they will not be selling birdseed after April," said Chemollo. "The problem now is what to do with the vendors."

The vendors, meanwhile, say the birds are harmless and resent what they see as an assault on their livelihood. "It's absurd to take away our jobs like this. We have to live," one licensed vendor told the Italian news service ANSA. Vendors have insisted that they be compensated for the loss of their businesses or be given souvenirs to sell elsewhere in the city.

Chemollo said seven vendors were in favor of having their licenses converted to souvenir sales, but that a more likely solution might

be to pay off vendors for the loss of their businesses. The city would compensate each of them with a sum equal to or three times their yearly earnings from birdseed sales.

"The mayor is aware that the vendors depend on that money, and we want to see that taken into consideration," Chemollo said.

The feud between politicians and the square's birdseed vendors had languished in an Italian court of appeals since last year when some vendors balked at the idea of having their licenses converted from pigeon feed to souvenir sales. But Venice's mayor, Massimo Cacciari, circumnavigated the dispute by signing the upcoming May 1 ban on feeding pigeons in St. Mark's Square.

City leaders turned against the ubiquitous winged Venetians in recent years as the bird population reached critical mass. In fact, a pair of pigeons can produce up to 12 chicks a year, and today there are 120,000 pigeons infesting Venice, twice the number of humans.

In 1997, the city council made feeding pigeons a crime punishable by a fine of over 500 euros (\$726) -- except in St. Mark's Square. There, the licensed vendors were allowed to continue selling bags of birdseed to the tens of millions of tourists flowing through the sinking city each year.

But a series of recent scientific studies prompted city leaders to reconsider the exemption for St. Mark's Square. Research has proven that pigeons often carry parasites and bacteria and that proximity to the winged vermin can cause allergies and illnesses, particularly in children and the elderly. More recently, city officials have asserted that pigeon droppings are eroding historic facades and flagstones in St. Mark's Square.

Whatever deal the officials work out with the sellers, biologists agree that cutting off the seed supply is the only surefire approach to tackling the pigeon menace. "The best way to reduce the population is not to feed them," pigeon expert Professor Daniel Haag-Wackernagel from the University of Basel in Switzerland told SPIEGEL ONLINE in a recent interview (more...).

#### TRADUCTION AUTOMATIQUE

Venise à Pigeon Feeders interdiction de la Place Saint Marc

Par Patrick McGroarty

Venise et les pigeons semblent aller ensemble la main dans l'aile. Mais les craintes et les préoccupations de santé que sont l'érosion de la fiente de pigeon de repère de la Place Saint-Marc-ville ont motivé les dirigeants de placer un embargo sur les oiseaux dans la célèbre place, à compter du 1er mai.

Pour beaucoup de gens, les pigeons de la place Saint-Marc se présentent comme inséparables de Venise aura mystique que l'énigmatique gondoles croisière que les canaux de la ville. "Les pigeons peuvent s'en tirer avec à peu près n'importe quoi à Venise", le British travel writer Morris écrivait en Janvier 1960. "Parfois, vous verrez un, tous soufflé avec fierté, swaggering dans le narthex de la Basilique de San Marco lui-même." Mais ces fiers pigeons pourraient bientôt avoir leurs ailes clipser - figuré - si la ville parvient à éliminer les oiseaux fournisseurs de la Place Saint Marc, à temps pour une interdiction de nourrir pigeon qui commence le 1er mai.

Silvia Chemollo, un porte-parole de la ville de Venise, SPIEGEL ONLINE dit que le seul obstacle à la réunion de ce délai est un différend sur la façon d'indemniser les 18 fournisseurs agréés dans la Place Saint Marc, qui font une vie en vendant des oiseaux aux touristes. "Ce qui est certain, c'est qu'ils ne seront pas en vendant des oiseaux après le mois d'avril", a déclaré Chemollo. «Le problème, maintenant, c'est ce qu'il faut faire avec les fournisseurs.»

Les fournisseurs, quant à lui, disent les oiseaux sont inoffensifs et le ressentiment à ce qu'ils considèrent comme une atteinte à leurs moyens de subsistance. «Il est absurde d'emporter nos emplois comme celui-ci. Nous avons à vivre,» l'un des fournisseurs agréés a déclaré à la presse italienne ANSA service. Les vendeurs ont insisté sur le fait qu'ils soient indemnisés pour la perte de leur entreprise ou donner des souvenirs de vendre ailleurs dans la ville.

Chemollo dit sept fournisseurs ont été en faveur d'avoir converti leurs licences pour la vente de souvenirs, mais plus de chances qu'une solution serait peut-être à payer les fournisseurs pour la perte de leurs entreprises. La ville compenserait chacun d'eux avec une somme équivalant à deux ou trois fois leur revenu annuel oiseaux ventes. »Le maire est conscient du fait que les fournisseurs qui dépendent de l'argent, et nous souhaitons voir pris en considération que," Chemollo dit.

La querelle entre les politiciens et le carré de vendeurs oiseaux avaient croupi dans un tribunal italien d'appels depuis l'année dernière lorsque certains fournisseurs hésité à l'idée d'avoir converti leurs licences de pigeon nourrir à la vente de souvenirs. Mais le maire de Venise, Massimo Cacciari, fait le tour de ce différend par la signature du prochain 1 Mai interdiction de nourrir les pigeons à la Place Saint Marc.

Ville dirigeants tournée contre l'omniprésence ailé Vénitiens, ces dernières années, comme la population d'oiseaux a atteint la masse critique. En fait, une paire de pigeons peuvent produire jusqu'à 12 poussins par an, et aujourd'hui il ya 120000 infestant les pigeons de Venise, deux fois plus d'humains.

En 1997, le conseil municipal a fait nourrir les pigeons un délit puni d'une amende de plus de 500 euros (\$ 726) - à l'exception de la Place Saint Marc. Là, les vendeurs agréés ont été autorisés à continuer à vendre des sacs d'oiseaux pour les dizaines de millions de touristes qui passent par le naufrage ville chaque année.

Mais une série d'études scientifiques récentes ont incité les dirigeants ville de réexaminer la dérogation pour Saint - Mark's Square. La recherche a prouvé que les pigeons portent souvent les parasites et les bactéries, et que la proximité de la vermine ailée peut causer des allergies et des maladies, notamment chez les enfants et les personnes âgées. Plus récemment, des fonctionnaires de la ville ont affirmé que la fiente de pigeon sont éroder les façades historiques et dalles de la place Saint-Marc.

Quelle que soit la face fonctionnaires travaillent avec les vendeurs, les biologistes conviennent que couper l'approvisionnement en semences est la seule surefire approche de la lutte contre le pigeon menace. "La meilleure façon de réduire la population n'est pas de les nourrir," pigeon expert professeur Daniel Haag-Wackernagel de l'Université de Bâle en Suisse SPIEGEL ONLINE a dit dans une interview récente (suite. ..).

**Article** du journal Spiegel du 06/11/2007

#### TO KILL OR NOT TO KILL

Cities Tackle Surge in Global Pigeon Population  
By David Crossland

Gray and inconspicuous they may be, but pigeons are highly adaptable and their numbers are surging around the world, heightening the risk of disease. Cities have resorted to imaginative techniques to kill the birds over the years, but the only effective curb is to stop feeding them, says a Swiss scientist.

Venice has the highest pigeon density at three pigeons per citizen.

The pigeon is a heavenly symbol of peace, love and purity but it also produces 12 kilos of excrement a year and is widely decried as a flying rat that soils facades and spreads disease in cities all over the world.

Scientists, city officials and animal welfare activists met in the western German city of Essen on Tuesday for Germany's first Town Pigeon Conference to discuss how to deal with the growing pigeon population which is expected to rise by around 50 million to up to 400 million worldwide in the next 10 years as a result of growing urbanization.

The pigeon derives from the rock dove and was one of the first animals to be domesticated, some 10,000 years ago, in the Middle East. There are around 300 varieties of the bird. It was initially bred to be eaten, and its excrement, guano, was a prized fertilizer.

The inconspicuous gray bird with a fatty neck has adapted better to life in urban public areas than any other animal, and its presence is truly global.

There are around one million of them in New York, and Venice has the highest pigeon density with an estimated three birds per human inhabitant. In most big European towns, there is around one pigeon for every 20 citizens.

"Pigeons have had a gigantic career as a symbol of love, of marital fidelity, of peace," Professor Daniel Haag-Wackernagel, a biologist at the University of Basel who has studied pigeons for decades, told SPIEGEL ONLINE. "Historically it has such a positive, heavenly image that killing the bird is still regarded as immoral and unethical by many."

Throughout history, pigeons have found plentiful food close to where humans live, either by being fed directly or eating spilt horse feed, or by picking up rubbish that had gathered in the cracks of the cobblestones that were commonplace in medieval European towns, said Haag-Wackernagel.

From Poisoning to "Electric Chairs"

Their population exploded in the 20th century as food became ever cheaper in relation to personal income. The bird is supremely adaptable, finding breeding places in all kinds of unnatural locations ranging from air conditioning vents to warm satellite dishes. Their diet, originally grain-based, has also evolved and town pigeons now eat virtually everything from discarded beef burgers to human vomit. Major cities have been trying to reduce their pigeon populations since the early 20th century and have resorted to a colourful variety of methods including straight poisoning, shooting, firing nets over flocks with rockets, blasting them with salt pellets and even by means of an "electric chair:" placing food on a high-voltage metal platform to fry the birds alive.

Each pigeon produces 12 kilograms of excrement each year.

Contraception pills have also been attempted, but they can poison other animals. "Scaring" is another method - London has resorted to Harris hawks and loud megaphones to drive pigeons away from Trafalgar Square. But that technique just moves them to other parts of the city. London has also started fining people for feeding pigeons in the square.

"Killing makes no sense at all," says Haag-Wackernagel. "The birds have an enormous reproduction capacity and they'll just come back. There is a linear relationship between the bird population and the amount of food available." A pair of pigeons can produce up to 12 fledglings per year.

"The best way to reduce the population is not to feed them. People say it's cruel to deprive them of food but in the wild the sudden absence of food is a completely natural occurrence and animals adapt to it."

Less Food, Fewer Pigeons

Haag-Wackernagel developed a scheme for the city of Basel in the 1980s which resulted in a decline in the pigeon population by two thirds in four years. "We launched a campaign to persuade people not to feed the birds. We never put a ban on feeding because that always creates martyrs. We think you have to convince people."

The scheme included setting up nine pigeon lofts in the attics of churches and schools where breeding boxes were installed. "We didn't feed them there and we took some of their eggs away," said Haag-Wackernagel. Depriving pigeons of food also slows down their reproduction because it forces them to devote more time looking for food rather than breed, he said.

The western German town of Moers has come up with a less rigorous scheme. For the past three years it has been recruiting unemployed people as "Pigeon Wardens" to construct and clean out public pigeon coops and feed the animals.

Pigeons still enjoy a considerably better reputation than rats, which suffered a lasting PR setback by spreading the Black Death.

But the birds can and do spread diseases, allergies and parasites to humans. Haag-Wackernagel says many everyday illnesses including allergies can be attributed to human proximity to the birds which carry salmonella, lung illnesses, fleas, ticks and a host of other ailments -- something to think about when surrounded by flapping pigeons in town squares or outdoor cafes.

Pregnant women, children, the elderly and people infected with HIV are particularly at risk from contact with pigeons, said Haag-Wackernagel.

Reducing pigeon populations also gives the birds a better quality of life -- less stress and less cramped living conditions, says Haag-Wackernagel. But die-hard pigeon-fanciers remain unconvinced. "One man in Basel kept on feeding pigeons between 12 and 15 tons of pigeon food per year until he died aged 89."

#### TRADUCTION AUTOMATIQUE

Lutter contre la flambée des villes mondiales Pigeon population

Par David Crossland

Gray et discrets soient-ils, mais les pigeons sont hautement adaptable et leur nombre sont en forte hausse dans le monde, ce qui accroît le risque de maladie. Les villes ont eu recours à des techniques novatrices pour tuer les oiseaux au fil des années, mais le seul moyen efficace de freiner est de cesser de les nourrir, selon un chercheur suisse.

Venise a la plus grande densité de pigeon à trois pigeons par citoyen.

Le pigeon est un symbole de la paix céleste, de l'amour et de pureté, mais elle produit aussi 12 kilos d'excréments par an et est largement décrié comme un rat volant que les façades et les sols maladie se propage dans les villes du monde entier.

Des scientifiques, des responsables municipaux et des militants du bien-être animal s'est réuni dans l'ouest de la ville allemande d'Essen, le mardi pour l'Allemagne de la première ville Pigeon conférence pour discuter des moyens de faire face à l'accroissement de la population de pigeon qui devrait augmenter d'environ 50 millions à plus de 400 millions dans le monde en Les 10 prochaines années en raison de l'urbanisation croissante.

Le pigeon découle de la colombe rock et a été un des premiers animaux à être domestiqués, quelque 10000 ans, au Proche-Orient. Il existe environ 300 variétés de l'oiseau. Il a été initialement élevés pour être mangé, et de ses excréments, le guano, est un engrais recherché.

L'oiseau gris discret avec un cou gras est mieux adapté à la vie dans les espaces urbains que tout autre animal, et sa présence est véritablement mondial.

Il ya environ un million d'entre eux à New York, et de Venise a la plus forte densité de pigeon avec environ trois oiseaux par les habitants humains. Dans la plupart des grandes villes européennes, il ya environ un pigeon pour 20 citoyens.

"Les pigeons ont eu une gigantesque carrière en tant que symbole de l'amour, de la fidélité conjugale, de la paix», le professeur Daniel Haag-Wackernagel, biologiste de l'Université de Bâle qui a étudié les pigeons pendant des décennies, a dit à SPIEGEL ONLINE. «Historiquement, il a une telle positif, céleste image que tuer l'oiseau est encore considérée comme immorale et contraire à l'éthique par beaucoup."

Au cours de l'histoire, les pigeons ont trouvé nourriture abondante près de l'endroit où vivent les humains, que ce soit en étant alimenté directement ou manger déversés cheval animale ou de ramasser les déchets qui s'étaient rassemblés dans les fissures des pavés qui étaient monnaie courante dans les villes de l'Europe médiévale, dit-Haag Wackernagel.

Intoxication à partir de "Electric Chairs"

Leur population a explosé dans le 20ème siècle que la nourriture devenait toujours moins cher par rapport au revenu personnel. L'oiseau est extrêmement adaptable, trouver des lieux de reproduction dans toutes sortes d'endroits non naturelle allant de climatisation pour réchauffer les antennes paraboliques. Leur régime alimentaire à base de céréales initialement, a également évolué ville et les

pigeons mangent pratiquement tout le secteur de la viande de hamburgers jetés à l'homme vomir. Principales villes ont essayé de réduire leur pigeon populations depuis le début du 20e siècle, et ont eu recours à une variété de couleurs, y compris des méthodes simples d'empoisonnement, tir, tir sur les filets de troupeaux avec des roquettes, soufflant avec des pastilles de sel, et même par le biais d'un "électrique Chaise: "mise sur une nourriture à haute tension métallique plate-forme pour faire frire les oiseaux vivants. Chaque pigeon produit 12 kilos d'excréments chaque année.

Contraception pilules ont également été tentée, mais ils peuvent empoisonner les autres animaux. "Scaring" est une autre méthode - Londres Harris a eu recours à des faucons et des mégaphones fort loin de conduire les pigeons de Trafalgar Square. Mais cette technique seulement les déplace vers d'autres parties de la ville. Londres a également commencé à infliger des gens pour nourrir les pigeons de la place.

"Killing n'a pas de sens du tout», dit Haag-Wackernagel. "Les oiseaux ont une énorme capacité de reproduction, et ils vous reste plus qu'à revenir. Il existe une relation linéaire entre la population des oiseaux et de la quantité de nourriture disponible." Une paire de pigeons peuvent produire jusqu'à 12 poussins par an.

"La meilleure façon de réduire la population n'est pas de les nourrir. Les gens disent que c'est cruel de les priver de nourriture, mais dans la nature, la soudaine absence de l'alimentation est un événement entièrement naturel et les animaux s'adaptent à celui-ci."

Moins de nourriture, moins de pigeons

Haag-Wackernagel développé un système pour la ville de Bâle dans les années 1980 qui a abouti à un déclin de la population de pigeon des deux tiers en quatre ans. "Nous avons lancé une campagne pour persuader les gens de ne pas nourrir les oiseaux. Nous n'avons jamais mis une interdiction sur l'alimentation parce que cela crée toujours des martyrs. Nous croyons que vous devez convaincre les gens."

L'opération comprenait la mise en place neuf pigeon lofts dans les combles des églises et des écoles où l'on a installé des boîtes d'élevage. «Nous n'avons pas les nourrir et là nous avons pris certains de leurs œufs loin", a déclaré Haag-Wackernagel. Priver les pigeons aussi de la nourriture ralentit leur reproduction, car elle les oblige à consacrer plus de temps à chercher de la nourriture plutôt que de se reproduire, at-il dit.

La ville allemande de l'ouest Moers a mis au point un régime moins rigoureux. Au cours des trois dernières années, il a été de recruter des chômeurs comme "Pigeon Wardens" de construire et de nettoyage public pigeon coopératives et à l'alimentation des animaux.

Pigeons encore jouir d'une réputation nettement meilleure que les rats, qui ont subi une durables PR revers en répandant la peste noire.

Mais les oiseaux peuvent faire et la propagation de maladies, les allergies et les parasites de l'homme. Haag-Wackernagel dit tous les jours de nombreuses maladies, y compris les allergies peuvent être attribués à proximité de l'homme oiseaux qui sont porteurs de salmonelles, les maladies pulmonaires, les puces, tiques et une foule d'autres affections - quelque chose à méditer quand claquant entouré de pigeons en ville ou à l'extérieur des carrés Cafés.

Les femmes enceintes, les enfants, les personnes âgées et les personnes infectées par le VIH sont particulièrement exposés au contact avec les pigeons, dit Haag-Wackernagel.

Réduire les populations de pigeon donne également les oiseaux une meilleure qualité de vie - moins de stress et moins exigu des conditions de vie, dit-Haag-Wackernagel. Mais les fervents amateurs de pigeons voyageurs restent sceptiques. "Un homme à Bâle gardé de nourrir les pigeons entre 12 et 15 tonnes de nourriture par an pigeon jusqu'à sa mort âgés de 89."

<http://peopleforpigeons.blogspot.com/2008/01/paris-installs-pigeon-lofts-to-control.html>

Saturday, January 19, 2008  
Paris Installs Pigeon Lofts to Control Their Population

By Gregory Viscusi

Jan. 18 (Bloomberg) -- Paris is installing pigeon lofts throughout the city in its latest attempt to control the population of the birds that leave their droppings on the French capital's monuments.

City authorities aim to encourage pigeons to nest in these lofts and then sterilize their eggs while the birds are out feeding.

The first of the 20,000-euro (\$29,000) pigeon houses was installed yesterday in a garden in the working class 20th arrondissement on the city's eastern edge. At least 20 lofts will be installed in city parks, where most of Paris's estimated 80,000 pigeons gather lured by locals who feed them, said Yves Contassot, the deputy mayor for environmental affairs.

"We don't want to eliminate pigeons from the city, just to control their population," Contassot said in an interview at the base of one of the new five meter (16 feet) tall constructions. "They cause a lot of damage to buildings and monuments."

Paris's efforts mirror similar attempts being made in cities across the globe. Venice, New York and London have instituted bans on feeding pigeons in areas where they congregate.

In New York, City Councilman Simcha Felder on Nov. 12 proposed a \$1,000 fine for feeding the winged creatures. Across the Atlantic, where London Mayor Ken Livingstone labeled them "flying rats," feeding the birds in Trafalgar Square can bring a 50 pound (\$98) fine.

#### Other Efforts

Los Angeles has begun a trial use of pigeon birth control. In Basel, Switzerland, pigeon populations have been reduced by an approach that includes stealing their eggs and replacing them with fakes, fooling the birds into thinking they have reproduced. Other cities have used hawks to scare pigeons from their perches.

In the 1980s, Paris used nets to trap and kill pigeons, leading to protests from animal rights groups. Poisons are ineffective against pigeons, Contassot said.

The new Paris pigeon houses, made of galvanized steel and green-painted wood, sit two meters off the ground. Up to 200 pigeon couples can nest at a time.

Employees of Srep, a pest control company based in suburban Paris, will enter each pigeon house at least once a week when the birds are out feeding, and will sterilize all but one of each couple's eggs. A vigorous shake is enough to kill the embryo, Contassot said. The eggs will be put back in place so as not to alert the mother.

An experimental project in a Paris park since 2003 prevented the birth of 5,000 pigeons, Contassot said.

To contact the reporter on this story: Gregory Viscusi in Paris at [gviscusi@bloomberg.net](mailto:gviscusi@bloomberg.net) Last

#### TRADUCTION AUTOMATIQUE

Paris installe Pigeon Lofts à contrôler leur population  
Par Gregory Viscusi

Janvier 18 (Bloomberg) - Paris est en train d'installer pigeon lofts dans toute la ville dans sa dernière tentative pour contrôler la population des oiseaux qui quittent leurs fientes sur les monuments de la capitale française. Autorités de la ville ont pour but d'encourager les pigeons de nicher dans ces lofts et ensuite stériliser leurs œufs alors que les oiseaux sont à l'alimentation. Le premier des 20000 euros (\$ 29000) pigeonniers, hier, a été installé dans un jardin de la classe ouvrière 20ème arrondissement de la ville de l'Est de pointe. Au moins 20 lofts seront installés dans des parcs, où la majeure partie de Paris de l'estimation de 80000 pigeons recueillir attirés par la population locale qui les alimentent, a déclaré Yves Contassot, l'adjoint au maire pour les affaires environnementales.

" Nous ne voulons pas éliminer les pigeons de la ville, juste à contrôler leur population,"Contassot a déclaré dans une interview à la base de l'un des nouveaux cinq mètres (16 pieds) de hauteur des constructions. " Ils causent beaucoup de dégâts dans les bâtiments et

les monuments."

Paris efforts du miroir semblables tentatives faites dans des villes à travers le monde. Venise, New York et Londres ont mis en place l'interdiction de nourrir les pigeons dans les zones où ils se rassemblent.

A New York, conseiller municipal Simcha Felder sur 12 Novembre proposé une amende de 1000 \$ pour l'alimentation des créatures ailées. Outre Atlantique, où la maire de Londres, Ken Livingstone, marqués eux "rats volants,"nourrir les oiseaux à Trafalgar Square peut apporter une participation de 50 livres (\$ 98) amende.

D'autres efforts

Los Angeles a entamé un procès utilisation de pigeon contrôle des naissances. À Bâle, en Suisse, pigeon populations ont été réduites par une approche qui inclut le vol de leurs oeufs et de les remplacer par des faux, les oiseaux tromper en pensant qu'ils ont reproduit. D'autres villes ont utilisé des faucons pour effrayer les pigeons de leurs perchoirs.

Dans les années 1980, Paris filets utilisés pour piéger et de tuer les pigeons, entraînant des protestations de la part des groupes de défense des animaux. Poisons sont inefficaces contre les pigeons, Contassot dit. Le nouveau Paris pigeonniers, faite d'acier galvanisé et peint en vert-bois, assis deux mètres du sol. Jusqu'à 200 couples nichent pigeon à la fois. Les employés de Srep, un antiparasitaire entreprise basée dans la banlieue parisienne, entrera chaque pigeonnier au moins une fois par semaine, lorsque les oiseaux sont hors alimentation et stériliser tous sauf un couple de chaque oeufs. Un vigoureux secouer suffit à tuer l'embryon, Contassot dit. Les oeufs seront mis en place afin de ne pas alerter la mère. Un projet expérimental dans un parc de Paris depuis 2003 a empêché la naissance de 5000 pigeons, Contassot dit.

### ventilation shutdown en Angleterre

Savez-vous que le gouvernement britannique a autorisé en mai 2006 dans le cas de l'abattage des animaux pour lutter contre les épizooties, comme la grippe aviaire, cédant aux pressions des gros éleveurs de volailles anglais, et malgré l'opposition des associations de protection animale anglaises, une méthode par étouffement horrible ("l'arrêt de ventilation") qui doit être utilisée que sous l'autorisation des autorités et à titre exceptionnel :

Dans les hangars on arrête les ventilations mécaniques, on bouche toute ouverture, (on peut aussi monter le chauffage à fond) et on laisse mourir lentement par suffocation, manque d'oxygène et du fait de la maladie les animaux. Comme cela cela ne coûte pas cher ! Cette méthode (ventilation shutdown ) scandaleuse a été autorisée sans respecter l'article 3 de la directive 93/119/EC (comme le caisson à vide d'ailleurs...) Les oiseaux pourraient prendre jusqu'à une journée pour mourir, en fonction de leur taille, de l'âge et des conditions.

### Liens

<http://www.opsi.gov.uk/SI/si2006/20061200.htm>

[http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk\\_news/4972350.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/4972350.stm)

<http://edmi.parliament.uk/EDMi/EDMDetails.aspx?EDMID=30865&SESSION=875>

<http://www.civf.ie/press/newsletters/newsletterAug06.html>

<http://www.timesonline.co.uk/tol/news/world/article712955.ece>

Un courrier de la Préfecture de Police de Paris qui dit qu'on peut réguler l'effectif des pigeons par des moyens ne mettant pas en jeu leur destruction.



### COURRIELS ENVOYÉS

Une **lettre type** a été envoyée aux villes suivantes.

**COURBEVOIE 92** - le 12 janvier 2008

**Libourne 33** - le 6 février 2008

*la mise en place d'une cage de capture aménagée: les pigeons y entrent pour se nourrir et boire mais ne peuvent plus en ressortir. Ils sont capturés tous les mois et euthanasiés. L'achat de cages de capture supplémentaires, méthode avérée la plus efficace, devrait permettre d'intervenir sur des sites difficiles d'accès.*

**Communauté Urbaine de Strasbourg 67** - le 4 février 2008

*Nous avons appris que vous continuez à capturer et éliminer de manière habituelle vos pigeons de ville (voir en pièce jointe votre appel d'offre du 24 janvier 2008) malgré notre courrier de protestation du neuf octobre 2006 (en pièce jointe) où nous dénonçons la méthode scandaleuse utilisée par la SACPA pour tuer les pigeons biset de ville de l'agglomération.*

**Grenoble 38** - le 29 janvier 2008

**SIBA Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon 33** - le 18 février 2008

**Tourcoing 59** - le 25/02/2008

**Roanne 42** - le 24/02/2008

**Montmerle-sur-Saône 01** - le 22/02/2008

**MANOSQUE 04** - le 15/02/2008

**Jaunay-Clan 86** - le 20/02/2008

**Issy-les-Moulineaux 92** - le 16/02/2008

**Créteil 94** - le 21/02/2008

**CAVAILLON 84** - le 22/02/2008

**Bouzigues 34** - le 16/02/2008

**Bagneux 92** - le 21/02/2008

### Lot et Garonne ASTAFFORT

Un article de journal qui démontre encore une fois la cruauté humaine.

Sud Ouest  
Lot-et-Garonne Agen, 28 janvier 2008

**ASTAFFORT. Les pigeons indésirables**  
Julien Lestage

Samedi, la mairie a organisé une battue avec la société de chasse. Il s'agissait de faire fuir les pigeons du centre-ville, dont les déjections font des dégâts au temps pour les pigeons à Astaffort... Samedi, 8 h 30, sur la place du village, alors qu'un épais brouillard enveloppe les habitations, une trentaine de chasseurs sont rassemblés avec leur fusil. Dans les arbres, pourtant, aucune trace des volatiles, qui semblent avoir flairé le coup... Dans le brouhaha, une voix s'élève : « Vous allez voir, on va les faire bouger avec les canons et les pétards ! » En attendant que les hommes de la société de chasse locale se mettent en place tout autour de la commune, Monique Ouestrain, adjointe au maire, assure la distribution du café et des croissants. « C'est la municipalité qui est à l'origine de cette battue. Nous avons reçu de nombreuses plaintes des riverains. Il fallait agir ! » L'élue, qui ne prend pas la chose à la légère, détaille qu'il y a eu débat sur le sujet au Conseil municipal, puis une délibération. Et enfin une autorisation préfectorale signée pour « tirer le pigeon ». Comprenez, pour chasser l'oiseau du centre-ville, où il provoque quelques nuisances. Le mois dernier, le maire du Lédât, en Villeneuvevois, avait le même projet d'extermination de pigeons, mais a dû reculer devant l'inquiétude d'une poignée d'habitants. Pas question de consommer.

Dans le détail, ce qui a poussé la commune à conduire cette opération, c'est la prolifération des pigeons dits de ville, et qui envahissent nombre de bâtiments et d'espaces publics. Le résultat, ce sont des fientes qui maculent certaines rues, les voitures, les rebords de fenêtres, puis abiment les constructions situées à proximité des sites de nidification, comme la vieille église, qui ne sert plus maintenant qu'à les abriter. Alors que l'opération va être déclenchée, une villageoise, le pas pressé, en route vers le marché, s'agace du bruit que font les pétards. Ce qui ne l'empêche pas au passage de pester contre « ces tourelles (1) qui sont une vraie calamité ». Plus bas dans le village, à proximité de la voie ferrée, les fusils s'emballent. Déjà quelques proies sont au sol. C'est la mairie qui a offert les cartouches. Au total, 800 munitions et du 7 mm pour faire mouche... Les chasseurs, incités à tirer, n'hésitent pas, malgré l'épais brouillard. Lequel ne facilite pas l'exercice. À l'heure du bilan, en fin de matinée, ce sont une centaine de volatiles qui ont été prélevés. « Pas question de les manger ! Les carcasses sont envoyées à l'équarrissage à Agen. Ces oiseaux sont parfois porteurs de germes microbiens dangereux », renseigne l'adjointe au maire.

(1) Pigeons en patois local.

### Barcelonnette Alpes-de-Haute-Provence - 04400

*La commune ubayenne et plus particulièrement son centre ville, est souillée par les fientes des volatiles. Voitures, rebords de fenêtres ou bancs publics, le problème coûte des milliers d'euros chaque année. La solution : agir sur la fécondité des pigeons. La construction et l'utilisation d'un pigeonnier contraceptif a été privilégiée. Endroit où les services de la ville nourrissent les volatiles et donc peuvent gérer le nombre d'individus. « Une méthode douce et efficace » donc selon le conseiller municipal barcelonnette Ivan Bouguyon. Il faudra attendre le printemps prochain pour connaître les résultats de cet aménagement pour pigeons. 06/12/2007 à 06h22 -*

### Alençon 61

Un article de journal qui démontre qu'une entreprise qui s'occupe de pigeonniers tue 40 % des pigeons capturés. Il est difficile de croire que cette société (\*) garde en volière géante les pigeons âgés (25 %). D'après l'article elle en tue donc (au minimum...) 25+15= 40 %

(\*)L'association Stéphane Lamart lui a envoyé un courrier lui demandant la localisation (pour vérification de visu) de ces volières géantes qui est resté sans réponse.

**Actualité Alençon**  
vendredi 01 février 2008

Les pigeons du parc des Promenades génèrent 250 kg de fientes par an dans leur pigeonnier. Une substance d'une grande puissance pour faire du terreau.

### La fiente de pigeon c'est de l'or naturel

La société s'occupant du pigeonnier du parc des Promenades et des captures en ville expérimente la valorisation des déjections. C'est surprenant. Tout le monde aime les pigeons. Les fientes, un peu moins. C'est tout le problème des villes contraintes de composer avec cette population très prolifique. Alençon a choisi d'en confier la gestion à la Sem-Sogepi, une jeune société implantée à Bérus, à 8 km dans la Sarthe.

La ville était tellement infectée qu'il a fallu prendre le problème à bras-le-corps. « Nous avions trop de plaintes de la population » communique Philippe Drillon, le premier adjoint. L'ancien petit pigeonnier du parc des Promenades a été remplacé en juillet 2006 par une installation adaptée à la régulation des naissances. En une année, 200 oeufs en ont été retirés. Soit 700 naissances évitées.

### Presqu'aussi vite que les rats

Cinquante oeufs ont toutefois été laissés dans le pigeonnier. « Si on ne le fait pas les oiseaux s'en vont » observe Jean-Michel Pichard, le responsable du service espaces verts. « Le problème des pigeons c'est qu'ils se reproduisent presque aussi vite que les rats » expose Gérard Granger, le responsable de la société de dépeignonnisation.

Même si 30 % des femelles seulement se reproduisent, chaque femelle en bonne santé pond, dès l'âge de 3 mois, 12 oeufs par an. Ça va vite. La ville a condamné autant que possible les lieux de nichage, comme le clocher de l'église de Montsort. Et la gestion du pigeonnier s'accompagne d'une politique de captures. Il a été attrapé 2 300 pigeons en ville depuis l'été 2006.

Plus de la moitié d'entre eux ont été acheminés dans le sud de la France pour remettre des pigeonniers en fonctionnement. Les plus vieux (un quart) vivent désormais dans des volières géantes. Et les pigeons malades (15 %) ont été euthanasiés après endormissement. Qu'ils soient capturés ou fixés dans leur pigeonnier en ville, tous ces oiseaux ont un point commun : leur fiente est récupérée.

« C'est de l'or naturel » assure Gérard Granger. Mélangée à la tonte des pelouses et au broyage de petits végétaux, la fiente constitue « un terreau de très haute qualité ». La Sem-Sogepi l'expérimente depuis trois ans dans une exploitation agricole de la Mayenne. Gérard Granger espère passer un jour au stade industriel. En attendant, il sensibilise les espaces verts des mairies pour utiliser directement cette richesse naturelle dans les parterres de fleurs. Rien ne se perd.

Arnaud TOUCHARD.  
Ouest-France

novembre 2007

### EPINAY-SUR-SEINE 93

Une habitante nous a signalé qu'une capture de pigeons est imminente, peut-être aujourd'hui 21 novembre car elle a vu qu'on les appâtait en plusieurs lieux.

L'association Stéphane Lamart avait envoyé une lettre le 13/11/06 sans réponse ce jour.

### COURRIELS ENVOYÉS

Une lettre type a été envoyée aux villes suivantes.

**Maurepas** 78 - le 14/11/07

*Nous avons appris que vous aller faire capturer et éliminer une centaine de pigeons de ville (la capture serait prévue dans l'intervalle du 15 au 22 novembre) par la SACPA, entreprise qui tue les pigeons par étouffement au gaz carbonique pur.*

**La Garenne-Colombes** 92 - le 21/11/07

*des Garennois ont été témoins de captures de pigeons par lance-filet.*

MEUDON 92 le 8 novembre 2007

L'association Stéphane Lamart a envoyé un courriel au maire à la suite de la découverte sur le site de la ville de Meudon d'un appel d'offre de maintenance des deux pigeonniers qui impose deux captures mensuelles dans le cahier des charges. **C'est à dire l'abattage classique mais ici aux abords des pigeonniers.**

Mais le maire, à la suite d'une campagne de courriels de protestations, nie l'évidence et le cahier des charges de l'appel d'offre qui impose deux captures mensuelles avec euthanasie...

### COURRIEL ENVOYÉ LE 07/11/2007

VILLE DE MEUDON  
Monsieur le Maire Hervé Marseille

6 avenue Le Corbeiller  
92195 Meudon Cedex

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.  
Nous avons appris que vous capturez et éliminez de manière habituelle vos pigeons de ville.  
(voir ci-dessous l'appel d'offre du 05/11/2007)

Actuellement le marché a été obtenu par le GROUPE HYGIENE ACTION (Nom commercial : "SERTEP - PIGECO") qui peut euthanasier les pigeons soit par décompression explosive ou soit par étouffement au gaz carbonique pur. Nous avons demandé à la D.S.V. du 93 un contrôle le 21/09/2006 sans succès. Une entreprise qui profite de l'inertie de notre administration.

Le protocole d'intervention (capture, contention des pigeons et euthanasie) avalisé en 1999 par le Ministère de l'Agriculture est maintenant obsolète (le mot est faible) et les Directions Départementales des Services vétérinaires attendent en vain des instructions du ministère. En effet l'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) a rendu un avis, concernant la révision de la directive 86/609/CEE sur les animaux utilisés dans la recherche scientifique qui dit que les méthodes actuellement validées par notre administration sont obsolètes et font souffrir les oiseaux :

consultable ici

<http://cousin.pascal1.free.fr/opr03J0B.pdf>

[http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE\\_2005](http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE_2005) en VF

voir le tableau page 37 :

Les méthodes suivantes ne doivent pas être employées pour mettre à mort les oiseaux ..... décompression (caisson à vide) ..... anhydride carbonique (CO2) - Table 4 - Characteristics of methods for euthanasia of birds « The following methods are not to be used for killing birds: neck crushing, decompression, exsanguination, carbon dioxide, nitrous oxide, diethyl ether, chloroform, cyclopropane, hydrogen cyanide gas, trichlorethylene, methoxyflurane, chloral hydrate, strychnine, nicotine, magnesium sulphate, ketamine and neuromuscular blocking agents »

Ce genre d'opération ne peut être agréée par les services de l'Etat car il n'existe aucune réglementation sur genre d'activité en France (libre appréciation du juge pour savoir quelle loi appliquer).En général les entreprises de dépigeonnage ou les services techniques de la ville font n'importe quoi ou tuent au moyen de méthodes qui font souffrir les oiseaux.

Ne pourriez-vous envisager autre chose comme :

- protection des bâtiments

- déplacement de la colonie des pigeons vers des lieux où ceux-ci ne poseront pas de problèmes puis contrôle et diminution de leur nombre par la technique du pigeonnier contraceptif qui peut être construit et géré par une équipe municipale volontaire (qui aime la nature et les oiseaux de préférence qu'il y ai au moins un colombophile) pour un coût faible.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes très respectueuses salutations.

Pascal Cousin

le 7 novembre 2007

**à consulter :**

moyens barbares : [http://cousin.pascal1.free.fr/moyens\\_barbares.html](http://cousin.pascal1.free.fr/moyens_barbares.html)

Les méthodes d'abattage scandaleuses sur les oiseaux <http://cousin.pascal1.free.fr/abattage.html>

dont les caissons à vide

<http://cousin.pascal1.free.fr/abattage.html#caisson>

<http://cousin.pascal1.free.fr/petition.html>

les caissons à CO2

<http://cousin.pascal1.free.fr/abattage.html#gaz>

<http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html>

les pigeonniers

VIDEO [http://cousin.pascal1.free.fr/pimages/onpeutjrseintendrefr3\\_071020.wmv](http://cousin.pascal1.free.fr/pimages/onpeutjrseintendrefr3_071020.wmv)

dossier technique : [http://cousin.pascal1.free.fr/aspects\\_pratiques.html](http://cousin.pascal1.free.fr/aspects_pratiques.html)

L'association Stéphane Lamart a édité une brochure, caractéristiques des méthodes recommandées pour l'euthanasie des oiseaux, basée sur un avis de L'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) pour répondre aux questions des municipalités qui persistent à vouloir tuer leurs pigeons biset de villes malgré qu'elles soient averties de l'inutilité de ces massacres.

[http://cousin.pascal1.free.fr/tableau\\_euthan\\_ois\\_CEE.pdf](http://cousin.pascal1.free.fr/tableau_euthan_ois_CEE.pdf)

MALADIES TRANSMISSIBLES ? <http://cousin.pascal1.free.fr/index3.html#maladies>

#### APPEL D'OFFRE

<http://www.edi-tender.com/avis/visu.asp?n=318498>

Avis de Publicité - Procédure Adaptée

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Meudon

Correspondant :

M Le Maire 6 avenue Le Corbeiller 92195 Meudon Cedex

Tel : 01-41-14-82-42 Télécopieur : 01-41-14-80-22

Courriel : [marches@mairie-meudon.fr](mailto:marches@mairie-meudon.fr)

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

**Objet du marché :**

**Gestion et entretien de deux pigeonniers sur Meudon et Meudon-la-Forêt.**

CPV objet principal : 50000000-5

Catégorie de service : 14

Type de procédure : Procédure adaptée

**Caractéristiques principales :**

L'ensemble des prestations comprend le nettoyage, la désinfection et la désinsectisation des pigeonniers, le nourrissage des pigeons et le contrôle de la population de pigeons. **Il comprend deux captures mensuelles de pigeons, effectuées aux abords des pigeonniers ou dans un autre endroit de la commune.** Le marché prend effet à compter du 1er janvier 2008 pour une durée ferme d'un an. Il est ensuite reconductible, de manière expresse, 3 fois par période d'un an sans pouvoir dépasser le 30 décembre 2011.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : Non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le marché est financé sur les fonds propres de la ville. Le délai global de paiement est de 45 jours.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique (60%)  
- prix (40%)

Date limite de réception des offres : 26 novembre 2007 à 17h00

Délai minimum de validité des offres :  
90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 0719mapa1pi

Renseignements complémentaires :

Le dossier de consultation est téléchargeable. Cependant, il est également disponible sur support papier dans les 6 jours suivant la demande.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Selon les modalités prévues dans le cahier des charges. La remise des candidatures et des offres par voie électronique n'est pas autorisée

Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 novembre 2007

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Direction Architecture et Bâtiments

Correspondant :

Mlle Allart Stéphanie, Responsable des Services Administratifs

18-20 rue des Bigots 92190 Meudon

Tel : 01-41-14-82-58 Télécopieur : 01-41-14-82-70

Courriel : [administration.dgst@mairie-meudon.fr](mailto:administration.dgst@mairie-meudon.fr)

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Direction Générale des Services Techniques

Correspondant :

Mme Boutier Claire

18-20 rue des Bigots 92190 Meudon

Tel : 01-41-14-82-59 Télécopieur : 01-41-14-82-70

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Direction Générale des Services Techniques

Correspondant :

Mlle Allart Stéphanie, Responsable des Services Administratifs

18-20 rue des Bigots 92190 Meudon

Tel : 01-41-14-82-58 Télécopieur : 01-41-14-82-70

Courriel : [administration.dgst@mairie-meudon.fr](mailto:administration.dgst@mairie-meudon.fr)

Adresse Internet : <http://www.edi-tender.com/meudon>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Direction Générale des Services Techniques

18-20 rue des Bigots 92190 Meudon

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Service marchés

Correspondant : Mme Mabilama Judith

6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tel : 01-41-14-81-73 Télécopieur : 01-41-14-80-22

Courriel : [mapa@mairie-meudon.fr](mailto:mapa@mairie-meudon.fr)

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Versailles

56, avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Cedex

## RÉPONSES DU MAIRE

### Première réponse envoyée à une adhérente de l'association Stéphane Lamart

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur les conditions de capture des pigeons à la suite d'un courriel adressé par l'association Stéphane Lamart Pour la défense des animaux.

Compte tenu de vos observations, je tiens d'ores et déjà à vous apporter les précisions suivantes.

La Ville de Meudon est bien entendu attachée à la bonne gestion de la présence des pigeons.

Comme ces derniers avaient occasionné des dégâts sur les copropriétés situés à Meudon La Forêt et dans la mesure où nous souhaitons éviter la capture et/ou l'euthanasie, 2 pigeonniers ont été installés (l'un à Meudon-La-Forêt en 2001 et l'autre à Meudon en 2003).

S'agissant plus précisément de la société Hygiène Action, un appel d'offres avait été lancé en 2006 et il avait été remporté en octobre 2006 par ladite société. Or, à la suite d'une inspection diligentée courant 2007 à l'initiative de la Ville, cette société, en dépit de plusieurs mises en demeure, n'a pas donné satisfaction sur les conditions techniques et méthodes employées. Il a donc été décidé de mettre un terme définitif à cette collaboration.

La Ville de Meudon ne fait donc plus appel à cette société.

Un nouvel appel d'offres est donc lancé en ce qui concerne l'entretien des pigeonniers. Si des captures sont prévues dans le nouveau marché d'appel d'offre, c'est essentiellement pour réalimenter un des deux pigeonniers abandonné et maintenir ainsi une population saine.

Le marché a intégré, parmi d'autres, comme critère d'évaluation de la qualité des offres : un suivi très régulier des pigeonniers, intégrant le nettoyage, l'approvisionnement en eau et en graines, le contrôle des naissances avec réduction du nombre d'œufs, l'enlèvement des animaux morts ou accidentés, la désinfection et la désinsectisation.

Naturellement, nous partageons vos préoccupations et soyez assurée de notre extrême vigilance.

Cordialement

Hervé MARSEILLE

Maire de Meudon

Vice-Président du Conseil général

## Deuxième réponse envoyée à une autre adhérente de l'association Stéphane Lamart

Madame, Monsieur,

Suite à la pétition via Internet à laquelle vous avez participé et surpris par les affirmations erronées de cette dernière à propos des pigeonniers de ma commune, je tiens à porter à votre connaissance les informations suivantes :

Depuis 2001, la Ville de Meudon a souscrit au principe de la maîtrise en douceur du nombre des pigeons en créant un premier pigeonnier qui accueille une centaine de ces volatiles à Meudon-la-Forêt, puis un second dans l'enceinte du Parc Paumier à Meudon-ville qui accueille 200 pigeons.

Je vous informe qu'ils ont été installés par les entreprises Pigeo et Servibois. Seul l'entretien du pigeonnier de Meudon-ville est effectivement assuré par la société Hygiène Action qui nettoie et nourrit les animaux régulièrement en effectuant environ 52 passages par an. L'entretien du pigeonnier de Meudon-la-Forêt est assuré par la société Espaces à raison de 36 interventions par an. Par ailleurs nous faisons appel à l'entreprise Servigeco, organisme agréé, pour la désinfection de ces pigeonniers deux fois par an.

Dans le cadre de ces interventions, il y a bien sûr une régulation de la population des pigeons. Elle s'opère uniquement par la stérilisation ou l'enlèvement de quelques oeufs afin de limiter le nombre de naissances.

En aucun cas les pigeons ne sont tués. Je vous rappelle que l'installation de ces pigeonniers est précisément une alternative à la capture et à l'euthanasie des pigeons. La société Hygiène Action, qui n'est pas notre unique prestataire, remplit un service d'entretien sans que l'objet contractuel ne fasse mention d'une régulation du nombre de pigeons autrement qu'en limitant les naissances.

Espérant avoir répondu à vos interrogations,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Hervé MARSEILLE

Maire de Meudon  
Vice-président du conseil général

## PREMIÈRE RÉPONSE DE L'ASSOCIATION STÉPHANE LAMART

Monsieur le Maire,

Une de nos adhérentes nous a transmis votre réponse. Il est dommage que vous répondiez directement aux citoyens protestataires sans nous en avertir. En effet nous n'avons pas reçu de réponse à ce jour.

Nous apprenons avec satisfaction que vous avez abandonné le système pervers des captures suivies par l'euthanasie et que vous avez décidé de rompre le marché avec la société Hygiène Action.

### Mais quelque chose nous intrigue dans votre réponse :

vous dites en effet que *"si des captures sont prévues dans le nouveau marché d'appel d'offre, c'est essentiellement pour réalimenter un des deux pigeonniers abandonné et maintenir ainsi une population saine."*

Normalement pour remplir un pigeonnier on capture une vingtaine de pigeons dans les lieux où résident les colonies de pigeons qu'on veut déplacer. On les enferme dans le pigeonnier pendant un mois. Passé ce délai on les relâche, ceux-ci étant censés ramener leurs anciens conjoints et congénères. Vu le faible nombre de pigeons capturés il n'est pas nécessaire de faire beaucoup de captures (une suffit, trois c'est exceptionnel).

Or dans l'appel d'offre vous exigez des captures continues :

*"deux captures mensuelles de pigeons, effectuées aux abords des pigeonniers ou dans un autre endroit de la commune"*

soit 24 captures l'an et comme le marché est ensuite reconductible, de manière expresse, 3 fois par période d'un an, nous avons donc un total de captures possible de 4 fois 24 soit 96 captures en tout.

Cela fait un peu beaucoup pour lancer un pigeonnier. D'autre part dans l'appel d'offre il n'est pas indiqué que ces captures ont pour but de lancer le pigeonnier vide (nous avons plutôt compris que le futur marché comprend la maintenance des pigeonniers plus deux captures mensuelles).

Dans l'attente de votre explication

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations très respectueuses.

## DEUXIÈME RÉPONSE DE L'ASSOCIATION STÉPHANE LAMART

Monsieur le Maire,

nous venons de télécharger sur le site de la ville le **cahier des charges** de l'appel d'offre en cause où page 3, 15 et 16 on lit que les captures ont bien pour vocation l'euthanasie des pigeons :

### Page 3 :

"10) une note méthodologique mentionnant les dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour réaliser les prestations, qui indiquera :

- la description du mode opératoire pour chaque type de prestation : maintenance du pigeonnier, régulation des naissances et de l'équilibre du nombre de pigeons occupant les pigeonniers, neutralisation des oeufs et organisation des pontes, la fidélisation des oiseaux, la capture des pigeons et leurs conditions de transport ainsi que **l'euthanasie des pigeons**.

- les moyens humains (nombre et qualifications du personnel) et matériels dédiés à l'exécution des prestations décrites ci-dessus,"

### Page 15 et 16

**Deux captures de régulation par mois.** Ces captures seront effectuées après programmation avec le responsable du Service Communal d'Hygiène et de Salubrité. Elles pourront être effectuées aux abords des pigeonniers ou dans un autre endroit de la commune.

Le titulaire devra pour ce faire mettre en oeuvre les moyens appropriés de son choix, **filet ou cage** mais dans le strict respect de la législation en vigueur en matière de protection animale. Les animaux capturés seront traités avec soins et transportés dans de bonnes conditions conformément à la réglementation en vigueur.

Les pigeons capturés seront soit réintroduits dans les pigeonniers afin d'assurer leur bon fonctionnement **soient euthanasiés. L'euthanasie des pigeons devra être réalisée conformément à la réglementation en vigueur et sans souffrance pour les animaux.**

Vous mentez donc monsieur le maire, c'est honteux.

Vous avez donc fait installer des pigeonniers uniquement pour servir d'outil de communication.

Normalement le pigeonnier est une méthode écologique alternative aux abattages inutiles des pigeons. Mais vous préférez faire tuer les pigeons à l'insu de vos administrés, utilisant ces dispositifs comme cage-piège de luxe. Ce qui fait cher le piège. Une bonne gestion des deniers publics!

Une politique politique du double langage. Mais monsieur le maire par quel procédé vont être abattus les pigeons, on aimerait bien le savoir! Certainement par décompression explosive? On a beau vous donner les publications scientifiques démontrant la cruauté et l'inutilité de ce genre de mesures mais vous n'en tenez compte.

Alors la ville de Meudon est-elle menteuse, peu soucieuse de dépenser correctement l'argent public et massacreuse des pigeons de son territoire?

veuillez agréer, Monsieur le maire, nos salutations distinguées

### Période fin septembre, 20 octobre 2007

Cela se passe à **Saint-Dié-des-Vosges** (88100)

#### TÉMOIGNAGE

J'habite un quartier populaire à Saint-Dié-des-Vosges.

Je connais effectivement bien le site cité pour y être allée à maintes reprises et y chercher des données. J'ai d'ailleurs un dossier relativement volumineux, avec lequel je suis allée en mairie. Pour cette demande de pigeonniers, je n'y crois plus. Il faut dire que l'adjoint en question, était entré dans le jeu tout en étant certain que cela ne se ferait pas. Le maire de SDDV délègue beaucoup, et donne ses instructions (en ce qui concerne les animaux, généralement négatives, mais laisser penser que c'est possible).

Je ne pense pas que SDDV possède de caissons sous vide. Par contre, les pièges, le gaz... et autres tortures sont bien là. Des ramassages sont effectués par les services de la mairie. J'ai assisté à l'un deux, en me faisant entendre. Des granules rouges ont été déposées sur le sol, avec ordre de ne plus nourrir (pour endormissement ?) Après quelques heures, ils sont montés sur le toit avec des caisses grillagées, et ont commencé "la récolte". Tout ce que je sais pour la suite, c'est que le lendemain des ailes et autres ont été trouvées sur le sol. J'avais demandé ce qu'il advenait de ces animaux. L'on m'a répondu qu'il partait sur l'Alsace, où il y avait encore des chasseurs (totalement faux).

J'ai demandé pour les accompagner ... ce qui ne c'est pas fait. Ils se moquent du monde. Par contre, un autre endormissement non suivi d'un ramassage a été effectué un vendredi soir, veille de week-end prolongé ; le lundi étant férié. Il a été retrouvé des pigeons au sol, certains endormis, d'autres en pièce. Certaines personnes du quartier m'ont apporté une quinzaine d'endormis, que j'ai placés dans la cave, dans des caisses carton, et ce jusqu'au réveil. Je les ai relâchés à quelques km ; ils sont revenus.

Pour l'instant on me laisse tranquille, mais les élections ne sont pas loin.

Je commence à désespérer, car cela fait des années que je me bats. J'aurais bien besoin de votre aide. Merci pour vos encouragements. Bien cordialement.

.....

Je suis sortie de la mairie à 15h10. Il n'est aucunement question de pigeonniers.

J'étais en présence de l'adjoint ARENA, du chef de la police municipale : M. FELIX, et de l'exécutif des basses oeuvres : M. FERTIG (celui-là même qui avait déjà en ma présence, fait un "ramassage", et mis des granules rouges). J'ai été reçue par un "bon papa" qui veut faire la morale à sa fille, en voulant lui faire comprendre que les pigeons sont des nuisibles, et les chats errants de même; cordialité, voix douces... vives réactions de ma part. Le but étant de me faire signer un papier disant que je m'engageais à ne plus nourrir les pigeons.

FERTIG le garde champêtre m'a signifié qu'il avait recensé 150 pigeons; qu'ils allaient les capturer et m'en laisser quelques-uns, avec en plus, des graines pour les stériliser. Quand j'ai demandé où allaient aller ces pauvres bêtes, l'on m'a répondu qu'ils allaient être expédiés??? Quant à votre mail et courrier, ils n'en ont rien à faire. Seul ARENA a jeté un oeil oblique et me l'a redonné.

D'autre part, je nourris une trentaine de chats abandonnés sous ma voiture, et la nuit. On m'a également signifié de ne plus les nourrir, et qu'ils allaient les piéger. Ils les mettent d'après eux à la fourrière, où à les entendre ils ne sont pas euthanasiés mais "chouchoutés". Ce sont des personnes qui aiment les bêtes. Une mauvaise foi affolante. Quand on pense et que l'on connaît le sort réservé aux animaux dans cette ville, avec sa SPA "mouroir".

En définitive, le chef de la police doit passer demain soir me faire signer un engagement écrit, comme quoi je m'engage à ne plus nourrir ni pigeons, ni chats. Si je ne signe pas, et que je continue à nourrir, l'on me met une amende par jour de 180 € pour les pigeons et idem pour les chats. Je me suis mise à pleurer, en disant que je ne pourrais pas. Ils ne m'ont pas laissé le choix. ARENA m'a quitté en me disant d'une voix douce "faites un effort, madame ....".

Que faire?

#### COURRIELS ENVOYÉS

Une **lettre type** a été envoyée aux villes suivantes.

Wattignies 59

Tonneins 47

### Période de juillet à septembre 2007

#### Réponse au CORA 07 (association de protection de la nature en Ardèche)

Les faucons pèlerin capturent très bien les pigeons voyageurs domestiques ayant perdus les bons réflexes, mais très mal les pigeons de ville et de village qui restent près des bâtiments ou du sol quand ils aperçoivent un faucon. Attaqués soudainement ils tombent au sol tous ensemble... Quand le pigeon arrive près du sol, le faucon abandonne car il n'est pas "conçu" pour des poursuites au ras du sol avec des haies, des arbres, des habitations, etc. Le faucon pèlerin est un chasseur de haut vol et préfère chasser dans les zones dégagées et en plein ciel, ne capturant que les oiseaux en vol. Les pigeons des villages ont appris à vivre avec le faucon sans subir trop de perte. Les effectifs nicheurs des faucons pèlerins en France sont très petits et les multiples tentatives d'introduction en milieu fortement urbanisé relèvent plutôt du gadget marketing.

Cette solution ne peut être proposée par quelqu'un connaissant la problématique des pigeons des villes. En fait le faucon pèlerin n'est tout simplement pas adapté à la chasse aux pigeons des villes.

Cordialement  
Association Stéphane Lamart

**Le 19/09/2007**

Bonjour.

Dans votre communiqué, vous indiquez que "Tous les experts de la question disent qu'il faut développer en parallèle plusieurs méthodes pour pouvoir obtenir une réelle efficacité sur le terrain comme la protection des bâtiments, les pigeonniers contraceptifs, la stérilisation chimique ou chirurgicale." Une

solution 100% écologique est désormais largement utilisée dans de nombreuses villes depuis l'Est de la France jusqu'à le Bretagne et désormais vers le Sud, au moins jusqu'à Bourg-en-Bresse (01) et Saint-Etienne (42) : la mise en place de nichoirs pour le Faucon pèlerin. En effet, cette espèce, grande prédatrice de pigeon, s'installe spontanément dans les grandes villes depuis quelques années. L'installation de nichoir (sur des grands bâtiments) peut apporter une aide précieuse à cette installation. Si cela vous intéresse, je vous conseille de prendre contact avec la LPO Champagne-Ardenne (<http://champagne-ardenne.lpo.fr/>) Cordialement.

Le CORA 07 (association de protection de la nature en Ardèche).

### Période de juillet à septembre 2007

#### **courriel envoyé à la ville de Villeurbanne et à la SPA**

une copie a été envoyée au journal Le Progrès de Lyon qui a publié un [article](#) sur le sujet le 17 septembre 2007

Monsieur le Maire, M. le Directeur de la SPA,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.

Nous avons appris par un de nos adhérents de Villeurbanne que vous avez diligencé une capture de pigeons biset de ville place Raphaël de Barros ces jours derniers. Voulaient en savoir plus sur cette histoire nous avons trouvé sur internet un avis d'attribution de marché du 12/07/07; marché attribué à la SPA - lot 01 capture et transport des animaux errants ou morts, placement en fourrière et à la SACPA - lot 02 capture, euthanasie et stérilisation des pigeons ainsi qu'effarouchement des oiseaux.

Monsieur le Maire, nous vous avons écrit (voir ci-dessous) le 18/04/2007 pour vous tenir informé sur les méthodes scandaleuses et contraires, c'est le moins qu'on puisse dire, aux standards actuels de bien-être animal, des entreprises de capture de pigeons. Celles-ci tuant les oiseaux au moyen de méthodes réprouvées par la communauté scientifique mondiale et dénoncées par les instances officielles vétérinaires des pays développés (voir plus bas les liens).

Or, vous n'en avez pas du tout tenu compte, car vous avez attribué un marché de capture, euthanasie et stérilisation(?) à la SACPA qui emploie pour euthanasier les pigeons du gaz carbonique pur qui fait ainsi énormément souffrir les oiseaux ( voir ici <http://cousin.pascal.free.fr/vincennes.html#SACPA> ).

Contrairement à ce que prétend la SACPA les pigeons mettent de 4 à 5 minutes pour mourir. Comment fonctionne ce caisson à gaz :

Le gaz carbonique est 1,5 fois plus lourd que l'air et est et presque inodore. Le caisson, étanche, est relié à une bouteille de gaz carbonique sous forme liquide (comme les bouteilles de butagaz). Par un détendeur/débitre le gaz pur à 100 % est diffusé par le bas, donc au niveau des pattes des pigeons, avec un débit de 30 litres/minute et comme le caisson a une contenance de 120 litres il faut quatre minutes pour le remplir complètement.

Le CO2, plus lourd que l'air, s'élève progressivement et prend de la hauteur dans le caisson; le haut rempli d'air plus ou moins pur et le bas rempli de CO2 ayant une grande concentration. Les pigeons déjà agités du fait de leur incarcération le deviennent de plus en plus quand ils commencent à absorber le gaz nocif. Battement d'ailes, mouvements désordonnés qui brassent de l'air, le gaz carbonique concentré s'élève par moment puis retombe par gravité (phénomènes de turbulence etc.). Les pigeons halètent, secouent leurs têtes et étirent leurs cous pour respirer.

Leur réponse émotionnelle de panique devient paroxystique :

Certains s'effondrent, plus faibles et restent en partie basse. D'autres plus forts réussissent à monter sur ceux ayant perdu connaissance et essaient de respirer un air encore respirable, en hauteur. Mais eux aussi finissent après bien de souffrances par perdre connaissance, perte de connaissance préalable à la mort.

Monsieur le Maire seriez-vous insensible à ces souffrances? Pouvez-vous nous donner des explications?

Quel est le sort des pigeons? D'après nos témoins ils disparaissent; donc ils sont tués...

Consultez donc notre documentation qui explique qu'il existe bien d'autres solutions, moins indignes d'un pays civilisé comme la France.

voir ici <http://cousin.pascal.free.fr/index3.html>

Monsieur le Directeur de la SPA, nous sommes consternés. En effet vous semblez être complices de ces captures et gazages au gaz CO2 pur, puisque vous avez pétitionné avec la SACPA au marché public. Nous exigeons des explications. En tant qu'association de protection animale vous devriez, au moins, faire respecter les standards reconnus, et non sujets à caution, de bien-être animal international.

Dans l'attente de vos réponses,

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

#### **Avis d'attribution de marché à la SACPA et à la SPA**

SPA : MARCHÉ N°: 2704 S : Capture, enlèvement et transport des animaux errants dangereux ou morts, fourrière d'animaux

SACPA : MARCHÉ N°: 2705 S : Capture, transport, euthanasie, stérilisation et effarouchement des oiseaux

#### **source**

Type de l'avis: 2280 - Avis d'attribution

Réglementation de la Passation de marchés: Communautés européennes, avec participation pays GATT

Journal Officiel de l'Union Européenne: 135/2007, #165559-2007

Numéro du document de référence: 148445-2006

Nature du contrat: Marché de services

Type de procédure: Avis d'attribution

Type d'avis d'appel d'offres obligatoire: Non défini

Critères d'attribution: Offre la plus économique

Adjudicataire: NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ:

Société Protectrice des Animaux, 25 quai Jean Moulin, F-69002 Lyon.

E-mail: [spalyon@spalyon.fr](mailto:spalyon@spalyon.fr). Tél. 04 78 38 71 71. Fax 04 78 38 71 78.

SACPA, Domaine de Rabat, F-47700 Pinderes. E-mail: [sacpa@free.fr](mailto:sacpa@free.fr). Tél. 05

53 89 60 59. Fax 05 53 93 90 38.

Résumé: AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Services

#### **SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT: Ville de Villeurbanne, BP 5051, à l'attention de M. le maire, F-69601 Villeurbanne. Tél.

4 26 10 60 07. E-mail: [commande.publique@mairie-villeurbanne.fr](mailto:commande.publique@mairie-villeurbanne.fr). Fax 4 72 65 80 51.

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.mairie-villeurbanne.fr>.

Adresse du profil d'acheteur: <http://www.marches-publics.villeurbanne.fr>.

#### **I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S):**

Collectivité territoriale.

## SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

### II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur: Prestations relatives à la limitation des populations animales à risque sur le territoire de la Ville de Villeurbanne (69).

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation: Services. Catégorie de service n° 27. Lieu principal de de prestation: Territoire de la commune, 69100 Villeurbanne. Code NUTS FR716.

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions: Il s'agit pour le lot 01 de capturer et transporter des animaux errants ou morts, de la placer en fourrière. Pour le lot 02, il s'agit de capturer, euthanasier et stériliser les pigeons ainsi que d'effaroucher des oiseaux.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics): 75242000.

II.1.6) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): Oui.

## SECTION IV: PROCÉDURE

### IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure: Ouverte.

### IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

1. Prix (lots 01 et 02). Pondération: 40.

2. Valeur technique appréciée au regard de la qualité du mémoire technique (qualité de la méthodologie mise en oeuvre pour réaliser les prestations ainsi que des moyens matériels, techniques et humains - 30 % pour le lot 01 et 60 % pour le lot 02) + pertinence des procédures destinées à garantir la traçabilité des animaux recueillis en fourrière uniquement pour le lot 01 - 30 %. Pondération: 60.

IV.2.2) Une enchère électronique a été utilisée: Non.

### IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur: 2704 et 2705 S.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché: Avis de marché

Numéro d'avis au JO: 2006/S 138-148445 du 22.7.2006.

## SECTION V: ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N°: 2704 S

INTITULÉ: Capture, enlèvement et transport des animaux errants dangereux ou morts, fourrière d'animaux.

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ: 3.10.2006.

V.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES: 1.

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ:

Société Protectrice des Animaux, 25 quai Jean Moulin, F-69002 Lyon. E-mail: spalyon@spalyon.fr. Tél. 04 78 38 71 71. Fax 04 78 38 71 78.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ Estimation initiale du montant du marché:

Valeur: 67 000 EUR. TVA comprise. Taux de TVA (%) 19,6 Valeur totale finale du marché: Offre la moins chère 37 270 / la plus chère 37270 EUR. Hors TVA. En cas de montant annuel ou mensuel: le nombre de mois: 36.

V.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ: Oui.

Indiquer en valeur ou en pourcentage la part du marché susceptible d'être sous-traitée:

MARCHÉ N°: 2705 S

INTITULÉ: Capture, transport, euthanasie, stérilisation et effarouchement des oiseaux.

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ: 28.11.2006.

V.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES: 1.

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ:

SACPA, Domaine de Rabat, F-47700 Pinderes. E-mail: sacpa@free.fr. Tél. 05 53 89 60 59. Fax 05 53 93 90 38.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Estimation initiale du montant du marché: Valeur: 22 000 EUR. TVA comprise. Taux de TVA (%) 19,6 Valeur totale finale du marché: Offre la moins chère 21 408 / la plus chère 21 408 EUR. Hors TVA. En cas de montant annuel ou mensuel: le nombre de mois: 36.

V.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ: Oui.

Indiquer en valeur ou en pourcentage la part du marché susceptible d'être sous-traitée:

## SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES: Non.

### VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS:

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours: Tribunal administratif, 184 rue Duguesclin, 69003 Lyon. Tél. 04 78 14 10 10.

VI.3.2) Introduction des recours: Précisions concernant les délais d'introduction des recours: référé précontractuel: à compter de la réception de l'information de ce que le candidat n'est pas retenu jusqu'à la signature du marché par le pouvoir adjudicateur. Recours pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de la notification de la décision.

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS: 12.7.2007

### Article du Progrès de Lyon

lundi 17 septembre 2007

### Ces trop nombreux pigeons

**Si des pigeons sont capturés, euthanasiés ou stérilisés, c'est parce que des habitants se plaignent de leur présence auprès des autorités communales**

L'affaire a démarré parce que, par un matin de septembre, un ami des animaux a assisté à une capture de pigeons.

Alertés, quelques particuliers et associations de protection des animaux ont alors sonné le branle-bas de combat et battu le tam-tam médiatique via Internet.

L'occasion de faire une mise au point sur le sort réservé aux pigeons des villes, des pigeons «bisets», dont la population semble actuellement plutôt en déclin. Un sentiment que ne partage pas tout le monde.

A la Direction de l'Hygiène et de la Sécurité Publique de Villeurbanne, la DHSP, le docteur Frédérique Guerrier-Sagne, directrice du service, parle plutôt de stabilité.

Sur appel d'offres pour des «prestations relatives à la limitation des populations animales à risques sur le territoire de la ville», une société a été retenue par la commune, qui assure les captures depuis de nombreuses années.

« Le maire est en charge de la régulation des populations animales de la cité.

### De moins en moins de plaintes

Chaque intervention est diligentée à la demande de citoyens de la commune. Sans doute le problème serait-il plus simple à gérer à l'échelle du Grand Lyon » constate la directrice.

« Il y a quelques années, les captures annuelles étaient de 2 à 3000 volatiles. L'an dernier, elles ont concerné 1200 individus. La société qui opère pour la ville pratique soit l'euthanasie - pour les pigeons affaiblis ou malades - soit la stérilisation chirurgicale. C'est ce que prévoit le cahier des charges ». Pas de précisions sur les méthodes. Il semblerait toutefois que celles-ci aient reçu l'aval d'autorités vétérinaires compétentes. Le gazage dénoncé par les « internautes » serait la solution la plus adaptée à ce type d'opération.

A Villeurbanne, pour un marché d'un peu plus de 18 000 euros annuels, trois ou quatre captures sont organisées dans la ville. « Elles ont entraîné un éclatement des colonies qui étaient plus denses il y a quelques années. Du coup, il y a moins de plaintes », poursuit Frédérique Guerrier-Sagne.

Quant à la solution du pigeonnier, elle est en cours d'étude avancée, notamment dans le cadre de visites d'installations existantes dans la région. Le projet pourrait donc voir le jour « à titre expérimental ». « Mais il ne faut pas compter sur un pigeonnier pour réguler les populations », avertit la directrice. « L'intérêt sera surtout éducatif ».

### Pas de pigeons pour la SPA

Mise en cause par ceux qui refusent les captures de pigeons, la Société Protectrice des Animaux de Lyon tient à se disculper en la matière. « Notre association a refusé d'assurer la capture des pigeons pour les villes de Lyon et Villeurbanne, car nous ne sommes pas d'accord avec les méthodes » explique Michèle Calle, porte-parole de la SPA de Lyon. « Nous savons que les captures sont impopulaires et nous avons toujours privilégié l'installation de pigeonniers. Mais les municipalités ne se sentent pas concernées. C'est plus simple de financer des captures que de réaliser des pigeonniers. De plus, les pouvoirs publics comptent trop sur nous. Et la SPA ne peut pas tout faire. Nous assurons déjà les mises en fourrière de chiens et de chats errants ».

### Jean-Paul Bret favorable aux pigeonniers

Un pigeonnier à Villeurbanne ? C'est une idée qui fait son chemin. Elle avait été émise il y a un peu plus de trois ans par le Conseil de quartier Gratte-Ciel. Puis mise de côté au début de l'an dernier pour cause de grippe aviaire. « On en reparle aujourd'hui » confirme le maire Jean-Paul Bret. « Une réunion a eu lieu en juillet avec les services concernés dont la Direction Hygiène et Santé Publique, pour étudier la question. Il faut en envisager tous les aspects. Celui de l'investissement comme celui de la maintenance ».

Le Conseil de quartier avait, au départ, évoqué un coût d'un peu plus de 7000 euros annuels. Les prix pratiqués à ce jour sont plus proches de 35 000 euros sur les cinq premières années. « Installation et entretien sont indissociables » précise le maire. « Nous devons également envisager une procédure à l'échelle de la ville ». Reste à trouver une société qui ait une vision d'ensemble de la problématique du pigeon dans la ville. Elle aura en charge le fonctionnement d'un pigeonnier lequel devra être tout à la fois un outil de régulation, d'observation et de bien-être pour oiseaux.

### Contre l'euthanasie des pigeons

« Je savais que ça existait. Je ne suis pas tombé des nues. Mais tout de même ! ». Quand Bertrand, ce matin de septembre à 7h30, passe par le parking de la salle Raphaël de Barros, son sang ne fait qu'un tour. Une camionnette utilitaire est là, qui vient de placer des appâts au blé pour attirer les pigeons des lieux. Quand ils sont suffisamment nombreux - une quarantaine - un filet est lancé qui les capture en bloc. Le sort des oiseaux ainsi rassemblés est connu.

Les défenseurs des animaux, dont les adhérents de l'association localisée à Ivry-sur-Seine « Pour la défense des droits des animaux », rappellent la procédure. « La société à qui a été attribué le marché de capture emploie pour euthanasier les pigeons du gaz carbonique pur qui fait énormément souffrir les oiseaux ».

« Je suis opposé à la destruction d'animaux d'une façon aussi archaïque ».

### Un marché juteux

C'est comme au Moyen-âge » constate Bertrand par ailleurs adhérent de la Société Protectrice des Animaux. « Il existe d'autres moyens de diminuer les populations de pigeons, comme les graines contraceptives par exemple. Et puis les sociétés de capture ne prélèvent surtout pas l'ensemble des oiseaux. Il faut bien qu'il en reste pour conserver le marché l'année suivante ! ». Un raisonnement sans failles auquel Bertrand ajoute d'autres considérations d'ordre général. « Quand les pigeons sont sur un parking, ils ne sont pas gênants. Je ne les nourris pas personnellement, mais je comprends que cette occupation puisse apporter du bien-être à certains. Je me souviens, gamin, quand j'allais place Bellecour, il y en avait des milliers ».

Aujourd'hui, difficile de jouer à « pigeon vole ». Les populations de volatiles ont diminué dans des proportions singulières. « 99% des gens s'en fichent » constate Bertrand qui déplore le manque d'informations des habitants. « On sait depuis le début qu'ils ne peuvent pas être porteurs de la grippe aviaire. Quant aux salissures sur les bâtiments, on connaît des parades ». Une autre remarque apporte de l'eau au moulin des protecteurs du pigeon « biset » : « Et si cet oiseau là disparaît, quel autre le remplacera ? Les gros corbeaux bruyants ou les goélands ? Quand une niche est libre, elle est très vite occupée par une autre espèce animale. Et ça pourrait être bien pire que le pigeon ».

## ACTION

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé à ces personnes morales publiques (liste ci-dessous) une lettre type d'information.

### LETTRE TYPE

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.  
Nous avons appris que vous capturez et éliminez de manière habituelle vos pigeons de ville.

Renseignez-vous donc pour savoir comment sont tués les pigeons, en effet le protocole d'intervention (capture, contention des pigeons et euthanasie) avalisé en 1999 par le Ministère de l'Agriculture est maintenant obsolète (le mot est faible) et les Directions Départementales des Services vétérinaires attendent en vain des instructions du ministère. En effet l'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) a rendu un avis, concernant la révision de la directive 86/609/CEE sur les animaux utilisés dans la recherche scientifique qui dit que les méthodes actuellement validées par notre administration sont obsolètes et font souffrir les oiseaux :

consultable ici <http://cousin.pascal1.free.fr/opr03JOB.pdf>  
[http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE\\_2005](http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE_2005) en VF

voir le tableau page 37

Les méthodes suivantes ne doivent pas être employées pour mettre à mort les oiseaux .....

décompression (caisson à vide) ..... anhydride carbonique (CO2) - Table 4 - Characteristics of methods for euthanasia of birds « The following methods are not to be used for killing birds: neck crushing, decompression, exsanguination, carbon dioxide, nitrous oxide, diethyl ether, chloroform, cyclopropane, hydrogen cyanide gas, trichlorethylene, methoxyflurane, chloral hydrate, strychnine, nicotine, magnesium sulphate, ketamine and neuromuscular blocking agents »

Le prestataire choisi ne peut être agréé par les services de l'Etat car il n'existe aucune réglementation sur genre d'activité en France (libre appréciation du juge pour savoir quelle loi appliquer).

En général entreprises de dé pigeonnage font n'importe quoi ou tuent au moyen de méthodes qui font souffrir les oiseaux.

Ne pourriez-vous envisager autre chose comme :

- protection des bâtiments

- déplacement de la colonie des pigeons vers des lieux où ceux-ci ne poseront pas de problèmes puis contrôle et diminution de leur nombre par la technique du pigeonnier contraceptif qui peut être construit et géré par une équipe municipale volontaire (qui aime la nature et les oiseaux de préférence qu'il y ai au moins un colombophile) pour un coût faible.

Veuillez agréer mes respectueuses salutations.

à consulter :

moyens barbares : [http://cousin.pascal.free.fr/moyens\\_barbares.html](http://cousin.pascal.free.fr/moyens_barbares.html) Les méthodes d'abattage scandaleuses sur les oiseaux

<http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html> dont les caissons à vide <http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html#caisson> les caissons à CO2

<http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html#gaz>

sur les pigeonniers [http://cousin.pascal.free.fr/aspects\\_pratiques.html](http://cousin.pascal.free.fr/aspects_pratiques.html)

L'association Stéphane Lamart a édité une brochure, caractéristiques des méthodes recommandées pour l'euthanasie des oiseaux, basée sur un avis de L'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) pour répondre aux questions des municipalités qui persistent à vouloir tuer leurs pigeons biset de villes malgré qu'elles soient averties de l'inutilité de ces massacres. [http://cousin.pascal.free.fr/tableau\\_euthan\\_ois\\_CEE.pdf](http://cousin.pascal.free.fr/tableau_euthan_ois_CEE.pdf)

MALADIES TRANSMISSIBLES ? <http://cousin.pascal.free.fr/index3.html#maladies>

## LISTE

### Montauban 82

#### L'INVASION COLOMBINE GUETTE, OBLIGEANT LES SERVICES MUNICIPAUX À S'ORGANISER POUR LIMITER LES DÉGÂTS... COMME AU LYCÉE BOURDELLE

##### Montauban. Fin du voyage pour les pigeons au lycée Bourdelle

Article [paru](#) sur la dépêche du Midi du 11 Septembre 2007

Bourdelle, terminus des pigeons ? Que les élèves et le personnel du lycée n'y voient pas malice. C'est pourtant dans l'enceinte de la cité scolaire de Montauban que les pigeons indésirables du secteur vont se trouver confronter aux dures lois de leur existence. La volière installée sur le toit d'un bâtiment administratif est bel et bien l'antichambre de la mort pour ces volatiles encombrants.

La présence du pigeon en ville est une plaie. Vecteur de maladie, le pigeon cause également par sa fiente, d'énormes dégâts aux constructions, édifices publics et bâtiments privés (1). Au lycée Bourdelle, un bâtiment neuf a longtemps été souillé par les excréments des volatiles, obligeant le personnel à réparer systématiquement les dégâts. Des dégâts encore visibles aujourd'hui, la fiente du pigeon étant hautement corrosive. La direction du lycée a donc fait appel à la mairie qui a appliqué ici, une méthode élaborée après avoir été confrontée à d'autres : celle de la cage-piège.

« On a regardé ce qui se faisait ailleurs », explique Pierre-Alain Cumora, adjoint au maire chargé de la propreté. Des « picots » ont par exemple été installés sur les immeubles près du musée Ingres, empêchant les pigeons de se poser, « un système très efficace mais coûteux », commente l'adjoint. Coûteux car délicat à mettre en place sur des bâtiments élevés. « Nous avons deux solutions, poursuit M. Cumora, tenter d'éradiquer la colonie au risque de laisser le champ libre à d'autres espèces comme les étourneaux, ou réduire la population pour mieux la gérer... Mais il n'y a pas de solution miracle... Pour l'heure, nous sommes en phase d'élimination afin de réduire la population ». DÉJÀ 7 600 INDIVIDUS CAPTURÉS

Les cages pièges comme celle installée sur le toit du lycée Bourdelle (2) permettent d'éliminer un certain quota, sachant qu'à Montauban, la colonie pèse plusieurs dizaines de milliers d'individus... 7 600 pigeons ont tout de même été capturés en moins d'un an. Le dispositif est simple : une volière de 2 x 3 mètres agrémentée de graines et d'eau dans laquelle le pigeon pénètre mais ne plus ressortir. Quand la cage est pleine, une société toulousaine mandatée par la mairie récupère les prisonniers avant de les euthanasier.

« Des villes ont également essayé le faucon, note Pierre-Alain Cumora, mais le système présente des inconvénients ». Le faucon peut effectivement effrayer le quidam, voire manger le chat de la mère Michèle. Mais ce n'est pas tout... Tentée au stadium de Toulouse où les pigeons sont nombreux, la chasse du faucon s'est révélée aléatoire. « Le faucon a fini par fraterniser avec les pigeons », assure l'adjoint montalbanais qui s'est intéressé à l'expérience.

Dans son objectif de gestion de la population colombine, la municipalité dispose aussi de l'option des « pigeonniers municipaux »... Des structures construites pour les pigeons et gérées par du personnel municipal qui viendrait régulièrement nettoyer les lieux, nourrir les pigeons et enlever les œufs, « mais pas tous sinon, les pigeons s'en vont »... Une solution que n'a pas encore retenue la municipalité mais à laquelle elle réfléchit sérieusement, partant du principe que le pigeon et le pigeonnier font partie du décor à Montauban : « Il faut qu'il reste des pigeons en ville », estime M. Cumora.

Pierre Mazille.

Villemur-sur-Tarn 31

Sainte Foy de Peyrolières 31

Muret 31

Colomiers 31

ALBI 81

Trets 13

Port-la-Nouvelle 11

Perpignan 66

Labarthe sur Lèze 31

FENOUILLET 31

Collioure 66

CARBONNE 31

AUCH 32

Tarbes 65

Monaco

Cugnaux 31

Castres 81

Castelnaudary 11

ANTIBES 06

#### Pour info

#### Pour info, en anglais, un article sur un contraceptif alimentaire pour pigeon :

Birth control to be deposited in bird feeders to try to reduce Hollywood's pigeon population

Hollywood residents believe they've found a humane way to reduce their pigeon population and the messes the birds make: the pill.

Over the next few months a birth control product called OvoControl P, which interferes with egg development, will be placed in bird food in new rooftop feeders.

"We think we've got a good solution to a bad situation," said Laura Dodson, president of the Argyle Civic Association, the group leading the effort to try the new contraceptive. "The poop problem has become unmanageable and this could be the answer."

Community leaders planned to announce the OvoControl P pilot program, which Dodson believes is the first of its kind in the nation, at a news conference Monday.

Dodson said representatives from People for the Ethical Treatment of Animals contacted her group with the idea to use OvoControl P. Other animal rights groups, including the Humane Society of the United States, support the contraceptive over electric shock gates, spiked rooftops, poisons or other methods.

It's estimated about 5,000 pigeons call the area home. Their population boom is blamed in part on people feeding the birds, including a woman known as the Bird Lady, who was responsible for dumping 25-pound bags of seed in 29 spots around Hollywood.

OvoControl P has been registered with the state Department of Pesticide Regulation and the U.S. Environmental Protection Agency. Developed by Rancho Santa Fe-based Innolytics, the substance contains **nicarbazin**, which interferes with an egg's ability to develop or hatch, said Erick Wolf, Innolytics chief executive.

The pilot program was expected to show results within a year, and the Hollywood area's pigeon population is expected to shrink by at least half by 2012, Dodson said.

#### Puycasquier (32120) le 31/07/2007

Je viens d'apprendre par ma voisine que ce matin encore des pigeons ont été abattus, les volatiles abîmant le clocher du village (438 habitants).

Ce procédé, paraît-il, est courant dans ce petit village du Sud-Ouest, alors que nous sommes en pleine campagne.

Lors du précédent abattage un pigeon bagué a été victime du même sort !

#### informations période du 30/04/07 au 16/05/07

#### METZ 57

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une lettre :

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.  
Nous avons appris que vous capturez et éliminez de manière habituelle vos pigeons de ville.

Utilisez-vous encore un caisson à vide d'air pour tuer les pigeons de ville ?

.....

source :

THESE pour le doctorat vétérinaire présentée en 1999 à l'université Paul-Sabatier de TOULOUSE par Anna SCHNITZLER - Le pigeonnier dans la ville : intérêt dans la maîtrise de la population des pigeons urbains :

*Metz, qui s'est dotée d'un lance-filet et d'un caisson à vide d'air, a dépensé pour ce matériel environ 120 000 francs et capture 800 pigeons par an. Il faut*

#### La réponse de la ville



#### AMIENS 80

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une lettre d'information.

Monsieur,

A la suite de notre conversation téléphonique du 9 mai 2007 où vous m'avez appris que :  
la ville d'Amiens ne fait plus de captures de pigeons de ville depuis 1998 et qu'elle a fait appel récemment à Michel MICHAUX, Docteur vétérinaire, spécialiste bien connu des problèmes de pigeons de ville, pour réaliser une étude sur les solutions envisageables de régulation dans votre ville. Celui-ci préconise la protection des bâtiments, l'interdiction de nourrissage et encourage les captures/euthanasies ponctuelles en cas de concentrations "anormales". Monsieur Micheaux affirme que les pigeonniers non seulement sont inefficaces mais qu'en plus ils aggravent les nuisances.

Inutile de vous dire que nous ne sommes pas du tout d'accord avec la doctrine professée par le Dr Micheaux, à savoir :

- les pigeonniers sont une solution puissante et rentable (financièrement bien entendu) dans le long terme (mais pas pour les sociétés de dé pigeonnage ....)
- il existe des produits anticonceptionnels puissants mais que certains, puissants et influents au sein de notre administration, empêchent d'être utilisés en France et qui peuvent résoudre les problèmes ponctuels sans tuer avec des méthodes d'abattage plus que sujettes à discussion.
- Les captures, même ponctuelles, ne servent à rien.

Comme convenu vous trouverez ci-dessous les liens internet sur l'évaluation scientifique des méthodes d'euthanasie pratiquées par les entreprises de dé pigeonnage en France.

.....

#### EPINAY-SUR-SEINE 93

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une **lettre** le 13/11/06 sans réponse ce jour.

#### THONON-LES-BAINS 74

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une **lettre** le 15/09/06 sans réponse ce jour.

#### ARCUEIL 94

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une **lettre** le 30/11/06 sans réponse ce jour.

#### ACTION

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé à ces personnes morales publiques (liste ci-dessous) une lettre type d'information.

#### LETTRE TYPE

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.  
Nous avons appris que vous capturez et éliminez de manière habituelle vos pigeons de ville.

Renseignez-vous donc pour savoir comment sont tués les pigeons, en effet le protocole d'intervention (capture, contention des pigeons et euthanasie) avalisé en 1999 par le Ministère de l'Agriculture est maintenant obsolète (le mot est faible) et les Directions Départementales des Services vétérinaires attendent en vain des instructions du ministère. En effet l'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) a rendu un avis, concernant la révision de la directive 86/609/CEE sur les animaux utilisés dans la recherche scientifique qui dit que les méthodes actuellement validées par notre administration sont obsolètes et font souffrir les oiseaux :

consultable ici <http://cousin.pascal1.free.fr/opr03JOB.pdf>  
[http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE\\_2005](http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE_2005) en VF

voir le tableau page 37

Les méthodes suivantes ne doivent pas être employées pour mettre à mort les oiseaux .....  
décompression (caisson à vide) ..... anhydride carbonique (CO2) - Table 4 - Characteristics of methods for euthanasia of birds « The following methods are not to be used for killing birds: neck crushing, decompression, exsanguination, carbon dioxide, nitrous oxide, diethyl ether, chloroform, cyclopropane, hydrogen cyanide gas, trichlorethylene, methoxyflurane, chloral hydrate, strychnine, nicotine, magnesium sulphate, ketamine and neuromuscular blocking agents »

Le prestataire choisi ne peut être agréé par les services de l'Etat car il n'existe aucune réglementation sur genre d'activité en France (libre appréciation du juge pour savoir quelle loi appliquer).

En général entreprises de dé pigeonnage font n'importe quoi ou tuent au moyen de méthodes qui font souffrir les oiseaux.

Ne pourriez-vous envisager autre chose comme :

- protection des bâtiments
- déplacement de la colonie des pigeons vers des lieux où ceux-ci ne poseront pas de problèmes puis contrôle et diminution de leur nombre par la technique du pigeonnier contraceptif qui peut être construit et géré par une équipe municipale volontaire (qui aime la nature et les oiseaux de préférence qu'il y ai au moins un colombophile) pour un coût faible.

Veuillez agréer mes respectueuses salutations.

à consulter :

moyens barbares : [http://cousin.pascal.free.fr/moyens\\_barbares.html](http://cousin.pascal.free.fr/moyens_barbares.html) Les méthodes d'abattage scandaleuses sur les oiseaux  
<http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html> dont les caissons à vide <http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html#caisson> les caissons à CO2  
<http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html#gaz>

sur les pigeonniers [http://cousin.pascal.free.fr/aspects\\_pratiques.html](http://cousin.pascal.free.fr/aspects_pratiques.html)

L'association Stéphane Lamart a édité une brochure, caractéristiques des méthodes recommandées pour l'euthanasie des oiseaux, basée sur un avis de L'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) pour répondre aux questions des municipalités qui persistent à vouloir tuer leurs pigeons biset de villes malgré qu'elles soient averties de l'inutilité de ces massacres. [http://cousin.pascal.free.fr/tableau\\_euthan\\_ois\\_CEE.pdf](http://cousin.pascal.free.fr/tableau_euthan_ois_CEE.pdf)

MALADIES TRANSMISSIBLES ? <http://cousin.pascal.free.fr/index3.html#maladies>

## LISTE

### AVIGNON 84

#### AULNAY-SOUS-BOIS 93

à la lettre type est rajouté :

*Bien que des pigeonniers soient répartis sur le territoire communal vous organisez des campagnes de capture de pigeons conduites par les services techniques municipaux au printemps, sur environ 10 sites dans la ville. En 2005 vous aviez attribué un marché concernant de capture de pigeons par prise au filet à la société Office Technique d'Hygiène.*

#### Le Mans 72

à la lettre type est rajouté :

*Nous avons appris que vous capturez et éliminez de manière habituelle vos pigeons de ville à l'aide de vos propres services techniques. Vous tuez ainsi 6000 pigeons chaque année en les gasant au gaz carbonique pur, méthode faisant souffrir les oiseaux.*

#### ROUEN 76

à la lettre type est rajouté :

*Nous avons appris que vous capturez et éliminez de manière habituelle vos pigeons de ville au moyen de vos propres services techniques. Vous les tuez comment : CO2 ou caisson à vide ?*

#### ALBIGNY-SUR-SAÔNE 69250

réponse :

Monsieur,

Nous prenons connaissance de votre message ci-dessous et vous apportons les précisions suivantes :

La municipalité d'Albigny sur Sône n'a pas fait procéder à la capture ni à l'euthanasie de pigeons sur son territoire dans un passé récent, et n'a pas de projet à court ou moyen terme en ce sens. Après avoir fait évaluer le nombre et les implantations de pigeons sur la commune, il s'est avéré qu'une intervention de capture et d'euthanasie n'était pas nécessaire. Les populations s'étant déplacées du fait de démolitions ou de modifications de bâtiments anciens.

Le problème posé en son temps n'est donc plus d'actualité.

Dans le cas où un problème de surpopulation de pigeons surviendrait à nouveau, nous ne manquerions pas de solliciter votre avis et vos suggestions, avant d'engager une procédure.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes courtoises salutations.

Michel BALAIS  
Maire-Adjoint délégué au cadre de Vie

#### LAVAL 53

#### RUEIL-MALMAISON 92

#### MONTBELIARD 25

L'association Stéphane Lamart n'a reçu aucune réponse à ce jour. Mais on m'a fait parvenir ce mail :

J'ai reçu cette réponse de Montbéliard

Habitat Vie des Quartiers [habitat.vie.des.quartiers@montbeliard.com]

je crois devoir apporter des compléments d'information à la situation de montbéliard:

- nous avons édifié un pigeonnier ! 80 boulines -nous lançons des campagnes d'information sur l'acte de cruauté que représente le nourrissage des pigeons avec du pain et autres aliments -nous nourrissons nos oiseaux avec du maïs non traité -nous avons implanté 130 nichoirs sur le territoire communal -nous avons réintroduit des martinets en ville par la création de nichoirs spécifiques -nous avons laissé des prairies non tondues et implanté des arbres à baies pour la nourriture de l'avifaune -nous avons posé une cabane de nidification pour oiseaux aquatiques etc.....

toutes ces actions et d'autres encore nous ont valu des récompenses nationales et internationales....

je reste à votre disposition pour tout complément salutations j schaller

#### NEUVILLE-SUR-SAÔNE 69250

#### ASNIERES-SUR-SEINE 92

ANNECY-LE-VIEUX 74942

VALENCE 26

BOURG-EN-BRESSE 01012



BOURGOIN-JALLIEU 38317

ANGOULÊME 16

OLORON-STE-MARIE 64404

CHÂTENAY-MALABRY 92

MONTGERON 91

SAINT-ETIENNE 42

Le directeur du service hygiène m'a avoué au téléphone que les pigeons sont capturés puis tués par la SACPA.

ARGENTEUIL 95

NANTERRE 92

AGEN 47

NEUILLY-SUR-SEINE 92

(SACPA)

Le Cannet 06

ARLES 13

BEZIERS 34

NÎMES 30

CANNES 06

MONTPELLIER 34

RENNES 35

réponse :

bonjour,

la gestion des problèmes d'insalubrité engendrés par les pigeons à Rennes repose sur des préconisations sur le bâti dégradé et la protection des bâtiments, ainsi que contre le nourrissage abusif. Un comptage vient d'être réalisé (population estimée à environ 3700 pigeons, localisés principalement à coeur d'îlots en centre ville).

cordialement,  
A Jourdre

MULHOUSE 68

TOULON 83

## ACTION

L'association Stéphane Lamart a envoyé à ces personnes morales publiques (liste ci-dessous) une lettre type d'information.

### LETTRE TYPE

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.  
Nous avons appris que vous capturez et éliminez de manière habituelle vos pigeons de ville.

D'après nos renseignements l'entreprise Hygiène Action se chargerait de capturer et d'euthanasier les pigeons biset indésirables. Cette société tue les oiseaux au moyen d'un caisson à vide. Son dirigeant nous a fait croire pendant deux ans qu'il utilisait un caisson à gaz carbonique (qui lui aussi est

... mais peut-être utilise-t-il ces deux méthodes, mais on en doute...

Renseignez-vous donc pour savoir comment sont tués les pigeons, en effet le protocole d'intervention (capture, contention des pigeons et euthanasie) avalisé en 1999 par le Ministère de l'Agriculture est maintenant obsolète (le mot est faible) et les Directions Départementales des Services vétérinaires attendent en vain des instructions du ministère. En effet l'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) a rendu un avis, concernant la révision de la directive 86/609/CEE sur les animaux utilisés dans la recherche scientifique qui dit que les méthodes actuellement validées par notre administration sont obsolètes et font souffrir les oiseaux :

consultable ici <http://cousin.pascal1.free.fr/opr03JOB.pdf>  
[http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE\\_2005](http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE_2005) en VF

voir le tableau page 37

Les méthodes suivantes ne doivent pas être employées pour mettre à mort les oiseaux .....

décompression (caisson à vide) ..... anhydride carbonique (CO2) - Table 4 - Characteristics of methods for euthanasia of birds « The following methods are not to be used for killing birds: neck crushing, decompression, exsanguination, carbon dioxide, nitrous oxide, diethyl ether, chloroform, cyclopropane, hydrogen cyanide gas, trichlorethylene, methoxyflurane, chloral hydrate, strychnine, nicotine, magnesium sulphate, ketamine and neuromuscular blocking agents »

Le prestataire choisi ne peut être agréé par les services de l'Etat car il n'existe aucune réglementation sur genre d'activité en France (libre appréciation du juge pour savoir quelle loi appliquer).

En général entreprises de dépiégeage font n'importe quoi ou tuent au moyen de méthodes qui font souffrir les oiseaux.

Ne pourriez-vous envisager autre chose comme :

- protection des bâtiments

- déplacement de la colonie des pigeons vers des lieux où ceux-ci ne poseront pas de problèmes puis contrôle et diminution de leur nombre par la technique du pigeonnier contraceptif qui peut être construit et géré par une équipe municipale volontaire (qui aime la nature et les oiseaux de préférence qu'il y ai au moins un colombole) pour un coût faible.

Veillez agréer mes respectueuses salutations.

## CAISSON A VIDE

Ce dispositif horrible, maintenant, est seulement utilisé pour mettre à mort les oiseaux. Mais dans le passé il a été utilisé pour tuer les chiens, les chats, etc.

SIGNEZ notre pétition demandant son interdiction <http://cousin.pascal1.free.fr/petition.html>

On enferme l'animal dans une boîte étanche et une pompe aspire l'air, l'animal mourant par les effets de la décompression ultra rapide. C'est une mort très douloureuse. Un oiseau tué par ce procédé peut mettre plusieurs minutes à mourir si le dispositif est défectueux ou bricolé comme dans son emploi pour tuer les pigeons de ville par les employés municipaux, les associations de piégeurs et les entreprises de dépiégeage.

Consulter notre page web (<http://cousin.pascal1.free.fr/petition.html>) entièrement consacrée au sujet qui prouve, expertise à l'appui, sa cruauté.

Les oiseaux concernés :

les pigeons de ville dans le cadre des captures sur ordre des municipalités, le gibier d'élevage à plumes comme les pigeons, cailles, canards colvert, etc pendant la période d'ouverture de la chasse. Ci-joint une étude sur les effets physiologiques de la décompression datée de 1978 (obtenue des USA) : Effect of Rapid Decompression and Associated Hypoxic Phenomena in Euthanasia of animals : A Review Nicholas H. Booth.

- document en PDF en anglais <http://cousin.pascal1.free.fr/AVMA%20etude%20decom.pdf>

- fichier en html pour ceux qui ne lisent pas l'anglais - (traduction automatique par logiciel)

<http://cousin.pascal1.free.fr/AVMA%20etude%20trad.html>

unité US : un foot ft (pied) = 30,48 cm

Dont la conclusion est que l'induction de la perte de connaissance et la mort par décompression hypoxique n'est pas douloureuse à condition que le vide soit fait lentement : 4000 pieds (d'altitude par rapport au niveau de la mer) par minute pendant 10 minutes (soit 1220 mètres par minute). Donc une euthanasie par décompression devrait durer au moins 10 minutes

Mais les caissons à vide, en France, font le vide instantanément (- 5 secondes) et mettent pour tuer entre 30 secondes et une minute. La mort étant provoquée non par l'asphyxie mais par les effets physiologiques provoqués par la décompression explosive.

Ce procédé est interdit dans la majorité des états aux U.S.A.

voir ici pour le Missouri et le New Jersey <http://cousin.pascal1.free.fr/usa%20lois1bis.pdf>

Selon PETA USA :

les gaz emprisonnés dans les sinus, les oreilles moyennes, et les intestins des animaux se dilatent rapidement. Ce qui provoque un grand malaise avec une grande souffrance. Quelques animaux arrivent à survivre au premier passage dans la chambre de décompression et sont de nouveau décompressés à cause d'un dysfonctionnement de l'appareil, d'une erreur de l'opérateur ou parce que les animaux arrivent à survivre dans des poches d'air et ils sont repassés dans le dispositif douloureux une seconde fois.

C'est un mauvais traitement à un animal et on peut même se demander si ce n'est pas un acte sanctionné par le code pénal..... La loi française, en théorie, interdit un tel procédé mais avoir de bonnes lois c'est bien, encore faut-il les respecter. Ce que notre gouvernement n'a pas fait ici, soutenu il est vrai par un groupe d'experts soutenant que cette méthode est sans douleur.

Le rapport 2000 de l'American Veterinary Medical Association indique, à la fin, dans sa liste des agents et méthodes inacceptables pour euthanasier que : <http://cousin.pascal1.free.fr/rapport%20AVMA%202000.pdf>

La décompression est inacceptable pour l'euthanasie en raison de nombreux inconvénients.

- (1) Beaucoup de chambres sont conçues pour produire un vide à une vitesse 15 à 60 fois plus rapide que ce qui est recommandé comme optimum pour les animaux, avec pour résultat la douleur et une détresse attribuable aux gaz qui se dilatent et qui sont emprisonnés dans les cavités du corps.
- (2) les animaux immatures résistent à l'hypoxie, et de plus longues périodes de vide sont exigées avant que la respiration cesse.
- (3) la récompression accidentelle, avec le rétablissement des animaux blessés peut se produire.
- (4) des boursoufflements, des saignements, des vomissements, des convulsions, de l'urination, et de la défécation, qui sont esthétiquement désagréables, peuvent se développer chez les animaux sans connaissance.

L'arrêté du 12 décembre 1997 relatif aux procédés d'immobilisation, d'étourdissement et de mise à mort des animaux et aux conditions de protection animale dans les abattoirs indique dans son annexe IV "mise à mort des animaux - "3. Caisson à vide" que :

Les animaux doivent être mis en caisson étanche où le vide est rapidement réalisé par une pompe électrique puissante.

Ici on demande que le vide soit rapidement réalisé, or la grande vitesse de décompression est justement dénoncée comme facteur de souffrance par le rapport 2000 de l'AVMA....

Gibier d'élevage à plumes

Pourquoi utilise-t-on encore des caissons à vide pour mettre à mort des animaux destinés à la production de viande ?

Rappel

Normalement pour des raisons sanitaires il est obligatoire que tous les animaux de boucherie soient vidés de leur sang et éviscérés avant d'être mis en

vente. La saignée qui consiste à vider complètement l'animal de son sang doit être faite l'animal vivant pour que le sang sorte. Avant de le saigner il est obligatoire de le rendre inconscient (étourdissement préalable).

Ce principe comporte quelques exceptions dont celle concernant le gibier d'élevage à plumes :

L'arrêté du 14 janvier 1994 fixant les conditions sanitaires auxquelles doivent satisfaire les établissements d'abattage de volailles (NOR: AGRG9301669A) accorde une dérogation à ce principe général pour quelques abattoirs ( les articles 19 à 21 reprennent le principe général étourdissement/saignée/éviscération ) :

Art. 35. - Des dérogations aux articles 19 à 21 du présent arrêté peuvent être accordées par le ministre de l'agriculture et de la pêche aux établissements préparant des viandes de petits gibiers d'élevage à plumes qui exerçaient déjà cette activité au 1er janvier 1991. Les produits pour lesquels ces dérogations sont accordées, sont revêtus de la marque nationale de salubrité.

Ces gibiers d'élevage à plumes (pigeons, cailles, canards colvert, etc.) peuvent être abattus par caisson à vide et leurs carcasses commercialisées non saignées, non éviscérées. Toutefois, ces carcasses doivent être intégralement plumées. Une telle présentation n'est tolérée que pendant la période d'ouverture de la chasse.

voir ce document du ministère [http://cousin.pascal.free.fr/agrement\\_caisson.html](http://cousin.pascal.free.fr/agrement_caisson.html)

**à consulter :**

moyens barbares : [http://cousin.pascal.free.fr/moyens\\_barbares.html](http://cousin.pascal.free.fr/moyens_barbares.html) Les méthodes d'abattage scandaleuses sur les oiseaux  
<http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html> dont les caissons à vide <http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html#caisson> les caissons à CO2  
<http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html#gaz>

sur les pigeonniers [http://cousin.pascal.free.fr/aspects\\_pratiques.html](http://cousin.pascal.free.fr/aspects_pratiques.html)

L'association Stéphane Lamart a édité une brochure, caractéristiques des méthodes recommandées pour l'euthanasie des oiseaux, basée sur un avis de L'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) pour répondre aux questions des municipalités qui persistent à vouloir tuer leurs pigeons biset de villes malgré qu'elles soient averties de l'inutilité de ces massacres. [http://cousin.pascal.free.fr/tableau\\_euthan\\_ois\\_CEE.pdf](http://cousin.pascal.free.fr/tableau_euthan_ois_CEE.pdf)

MALADIES TRANSMISSIBLES ? <http://cousin.pascal.free.fr/index3.html#maladies>

**LISTE**

LAXOU 54520
VANDOEUVRE LES NANCY 54500
CHARENTON-LE-PONT 94
POISSY 78300
BAGNOLET 93
LA COURNEUVE 93
DRANCY 93
CHESNAY 78155
EAUBONNE 95
ERMONT 95
Les Mureaux 78135
EVREUX 27
HOUILLES 78
NEVERS 58
RAMBOUILLET 78
LE PECQ 78
ROUBAIX 59
BOURGES 18

**Saint-Nazaire 44**

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une lettre le 11 octobre 2006 qui est restée sans réponse :

FDGDON 44 Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de Loire-Atlantique

ZA de "Beau Soleil" 10, rue de l'Artisanat  
44450 St Julien de Concelles

Copies envoyées à :  
Objet : méthode d'euthanasie des pigeons de ville ou Columba livia (pigeon biset)

Monsieur le Président,

Nous sommes une association de protection animale qui agit sur tout le territoire français. Nous nous occupons de toutes les espèces aussi bien domestiques que sauvages. Quelques adhérents de Saint-Nazaire nous ont signalé dernièrement des faits qui suscitent notre inquiétude :

La ville de Saint-Nazaire vous aurait chargé de capturer puis tuer les pigeons biset de Saint-Nazaire. Sur le site web de Ouest-France (maville.com, actualité du 9 septembre) nous lisons que : Les pigeons dits domestiques seront euthanasiés. Les pigeons voyageurs bagués ou sauvages (ramiers, tourterelles...) seront relâchés.

Par quelle méthode les pigeons sont tués ? La réglementation sur les animaux nuisibles et sur le piégeage ne concerne pas cet oiseau qui bien que gibier ne figure pas sur la liste des animaux susceptibles d'être classés nuisibles (articles L. 427-8 et R 427-6. du code de l'Env.), ni d'ailleurs sur la liste des organismes nuisibles de l'article L 251-3 du code Rural. Nous aimerions bien le savoir.

Vous remerciant de votre réponse,

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Pascal Cousin

### CLERMONT FERRAND 63

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une lettre le 30 septembre 2006.

Il est difficile de savoir ce qui se passe dans cette ville.

Paris, le 30 septembre 2006

#### VILLE DE CLERMONT-FERRAND

Direction Environnement/Santé  
A l'attention de Françoise NOUHEN  
Hôtel de Ville  
10, rue Philippe-Marcombes BP 60  
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Vos refs : affaire suivie par Christine CAMILLERI  
Départ Ordinaire 06 : 18022  
Objet : méthode d'euthanasie des pigeons de villes

Madame,

Nous accusons réception de votre lettre du 16 octobre envoyée pour répondre à notre courrier du 15 septembre et nous vous remercions d'avoir bien voulu nous répondre. Mais malheureusement vous ne répondez pas à notre question principale évoquée dans notre précédent courrier : par quelle méthode euthanasiez vous les pigeons biset de ville ?

Nous menons actuellement une campagne au niveau national pour sensibiliser les pouvoirs publics. Cette campagne porte sur les moyens cruels et désuets généralement employés pour abattre les pigeons de ville. Nous sommes en relation très souvent avec les vétérinaires des Directions Départementales des Services Vétérinaires. Nous sommes à la disposition des communes pour faire connaître les nouvelles règles à suivre en matière de bien-être animal, règles encore non obligatoires, définies au niveau européen. Les moyens d'euthanasie des pigeons comme le gazage au CO 2 et les caissons à vide doivent être abandonnés car ils sont déclarés inacceptables par l'Union Européenne. Nous vous invitons donc à nous contacter pour en savoir plus.

Nous vous prions de bien vouloir accepter, Madame, nos respectueuses salutations.

Pascal Cousin du Bureau de Protection Animale

Source : Ville de Clermont-Ferrand – Direction Environnement Santé  
Les pigeons.

La lutte contre la prolifération de pigeons a continué en 2004. La D.E.S. a capturé 877 pigeons. Nous avons en collaboration avec les Bâtiments Communaux procédé à la fermeture du clocher de l'église de Montferrand, ainsi que son nettoyage intérieur et extérieur de fientes par l'entreprise STAEL. Afin de satisfaire les sensibilités contraires, la ville de Clermont- Ferrand s'est dotée d'un matériel spécifique pour procéder à tout moment à des captures. Le nombre de volatiles capturés se présente comme suit pour les 4 dernières années :

2001 - 1113  
2002 - 1266  
2003 - 1240  
2004 - 877

a mis en place un pigeonnier dans un parc excentré afin de susciter la délocalisation des pigeons.

### CREPY-EN-VALOIS 60

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une lettre le 29 avril 2007, restée sans réponse :

VILLE DE CREPY-EN-VALOIS  
Monsieur le Maire Pierre Pradaude

mairie de Crépy-en-Valois

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.

En 2006 nous avons appris que vous capturez et éliminez vos pigeons de ville (voir l'article du Parisien du 29/04/06 en pièce jointe ou sur le lien ci-dessous). Maintenant nous découvrons que c'est devenu "une mode", une pratique standardisée : votre délibération du Conseil Municipal de mars 2007 -

*Considérant la nécessité de réguler le nombre de pigeons sur le territoire de la commune, un contrat de prestations de service est passé avec ABC 3D (dératisation, désinsectisation, désinfection) dont le siège social est à Launoy (02). Cette prestation se déroulera en 52 interventions annuelles en moyenne, y compris les contrôles, agrainages et collecte des volatiles. Elle débutera le 08 janvier 2007 et se terminera au plus tard le 31 décembre 2007. Prix : 7 500 euros H/T soit 8 970 euros TTC.*

Renseignez-vous donc pour savoir comment sont tués les pigeons, en effet le protocole d'intervention (capture, contention des pigeons et euthanasie) avalisé en 1999 par le Ministère de l'Agriculture est maintenant obsolète (le mot est faible) et les Directions Départementales des Services vétérinaires attendent en vain des instructions du ministère. En effet l'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) a rendu un avis, concernant la révision de la directive 86/609/CEE sur les animaux utilisés dans la recherche scientifique qui dit que les méthodes actuellement validées par notre administration sont obsolètes et font souffrir les oiseaux :

consultable ici <http://cousin.pascal1.free.fr/opr03JOB.pdf>  
[http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE\\_2005](http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE_2005) en VF

voir le tableau page 37

Les méthodes suivantes ne doivent pas être employées pour mettre à mort les oiseaux :

**décompression (caisson à vide) ..... anhydride carbonique (CO2)** - Table 4 - Characteristics of methods for euthanasia of birds « The following methods are not to be used for killing birds: neck crushing, decompression, exsanguination, carbon dioxide, nitrous oxide, diethyl ether, chloroform, cyclopropane, hydrogen cyanide gas, trichlorethylene, methoxyflurane, chloral hydrate, strychnine, nicotine, magnesium sulphate, ketamine and neuromuscular blocking agents » Le prestataire choisi ne peut être agréé par les services de l'Etat car il n'existe aucune réglementation sur genre d'activité en France (libre appréciation du juge pour savoir quelle loi appliquer).

En général entreprises de dépigeonnage font n'importe quoi ou tuent au moyen de méthodes qui font souffrir les oiseaux.

Et comment la société ABC 3D tue les pigeons ? Les renseignements obtenus par infogreffe semblent inquiétants (Activités de nettoyage) : ABC 3D RCS Soissons B 453 667 859 Nom commercial : ABC 3D

Renseignements juridiques Siège social 19 Rue de la Crise 02210 LAUNOY SIRET 45366785900012

Forme juridique : Société à responsabilité limitée - Capital social 5.000,00 EURO

Code activité 747Z - Activités de nettoyage - Immatriculation 25-05-2004 - Nationalité France

31/12/2006 Comptes annuels non déposés - 31/12/2005 Comptes annuels non déposés

Ne pourriez-vous envisager autre chose comme :

- protection des bâtiments

- déplacement de la colonie des pigeons vers des lieux où ceux-ci ne poseront pas de problèmes puis contrôle et diminution de leur nombre par la technique du pigeonnier contraceptif qui peut être construit et géré par une équipe municipale volontaire (qui aime la nature et les oiseaux de préférence qu'il y ai au moins un colombophile) pour un coût faible.

Savez-vous que vous dépensez pour rien l'argent des contribuables ?

Coût d'un pigeonnier géré par une entreprise privée :

**pose et installation d'un pigeonnier : gratuite.** Maintenance annuelle 7000 euros HT Donc moins cher que vos tueries avec une entreprise inquiétante (on espère que la DSV va la contrôler)

Nous vous demandons donc, Monsieur le Maire, de cesser de maltraiter ces animaux. Nous protestons vivement contre ces euthanasies inutiles.

Les captures suivies par l'euthanasie des oiseaux ne servent à rien ( nous employons le mot euthanasie qui signifie mort douce mais malheureusement il faudrait plutôt employer l'expression mise à mort car les sociétés de "dépigeonnage" utilisent des méthodes cruelles). Une fois qu'une partie de la population a été éliminée, il reste plus d'espace et de nourriture pour les autres qui n'en demandent pas tant et se reproduisent donc d'autant plus rapidement. Au bout d'un certain temps, la population s'est totalement reconstituée et tout est à refaire. Certaines municipalités l'ont compris, comme Paris qui n'effectue plus de capture.

Note personnelle : j'ai habité de 1992 à 2000 à Crépy et il me reste de la famille résidant dans votre ville et je ne comprends pas pourquoi vous faites tuez ainsi les beaux pigeons de la ville. Voulez-vous tout bétonner ?

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Le parisien édition locale de Compiègne du 10/07/2007

**Crépy-en-Valois**

## Les pigeons, bêtes noires de la municipalité ?

PIERRE PRADDAUDE, le maire de Crépy-en-Valois, continue de voler dans les plumes des pigeons qui salissent de leurs fientes les édifices de sa ville. Il vient de rappeler à ses administrés, dans le journal municipal, que « des actions sont menées pour réduire la prolifération et la reproduction des pigeons ».

Ce « dépigeonnage » ne plaît pas à tout le monde, loin s'en faut, et, une nouvelle fois, les défenseurs des animaux l'ont inondé de mails cinglants, affirmant que les pigeons mourraient dans des caissons les privant d'oxygène. D'autres, comme Stéphane Lamart, président-fondateur de l'association protectrice qui porte son nom, réaffirme : « Le dépigeonnage est une pratique cruelle et les sociétés spécialisées utilisent des méthodes scandaleuses. Il existe d'autres solutions, comme le pigeonnier contraceptif. »

Dominique Faivre, adjointe au maire chargée de l'environnement et de la qualité de vie, tient à faire taire toutes les rumeurs qui circulent. « A un moment, Crépy était couvert d'affiches nous traitant d'assassins. Nous ne tuons pas les pigeons. Nous avons une société prestataire qui place des graines dans une cage. Les graines endorment les pigeons et ne les empoisonnent pas comme j'ai pu l'entendre. La société les relâche ensuite en pleine nature. C'est une idée que je suis allée chercher à Chantilly où ils pratiquent déjà ce système de capture. Nous étudions aussi un pigeonnier contraceptif, mais il faut encore déterminer l'endroit. »

Les chats errants et chiens salissants concernés Cette politique de « ville dépigeonnée » a démarré il y a un an et demi. Crépy s'attaque maintenant aux chats errants. « Ils sont plusieurs dizaines à envahir certains quartiers », souligne Pierre Praddaude. Alors des solutions sont étudiées pour réduire cette population de minous SDF. « Les gens voient des chats affamés et les nourrissent, c'est normal, concède Dominique Faivre. Seulement, ils se reproduisent vite.

Alors, nous sommes en train de voir ce que nous pouvons faire avec la SPA de Compiègne. Nous envisageons de démarrer, à la rentrée, une opération de capture et stérilisation. Avec les pigeons et les chats errants, les chiens ne sont pas davantage ignorés : ceux qui souillent gaiement

Stéphanie Forestier

#### LA MAIRIE MENT

Quand elle affirme que les pigeons ne sont pas tués mais simplement relâchés à la campagne. Les pigeons de ville sont de la même espèce que les pigeons voyageurs et ils reviennent toujours (+ de 60 % d'entre eux) à leur lieu de naissance même si on les transporte à une distance de 1000 km (cette méthode a été tentée il y a 40 ans, sans succès). Elle prétend que les graines données qui « endorment » sont inoffensives et autorisées par la loi. C'est faux ! Le produit utilisé (comme pour les corneilles) n'est pas homologué pour les pigeons. Que la mairie montre un arrêté préfectoral l'autorisant ...

Le parisien édition locale de Compiègne du 29/04/2006

Crépy-en-Valois

### Polemique autour de l'extermination des pigeons

Il s'agit d'une pratique des plus cruelles, estime Stéphane Lamart, le président fondateur de l'association protectrice des animaux qui porte son nom. Le dé pigeonnage tel que le pratiquent, en France, nombre de sociétés spécialisées est absolument scandaleux. La plupart des pays développés ont du reste interdit ce genre de pratiques... Je demande donc au maire de Crépy-en-Valois d'arrêter le massacre. Il existe d'autres solutions comme, par exemple, le pigeonnier contraceptif (voir encadré). Ces malheureux volatiles ne méritent pas d'être exterminés de la sorte. » Un avis que semblent partager de nombreuses personnes, à en juger par les dizaines de messages envoyés hier aux rédactions et à la mairie de Crépy-en-Valois.

La ville s'est lancée dans le « dé pigeonnage » il y a maintenant près d'un an. « Il y en avait de plus en plus, rappelle Dominique Faivre, l'adjoint au maire chargée de l'environnement et de la qualité de vie. Nous en avons alors dénombré près d'un millier. On en trouvait beaucoup en centre-ville, dans le parc de Géresme ou aux abords de l'école Charles-Péguy. Je n'ai rien contre les pigeons mais ils causent vraiment de sérieux dégâts et de nombreuses personnes s'en plaignent. » Un avis que ne partage pas Pascal Cousin, le spécialiste ès pigeons de l'association Stéphane Lamart. « J'ai habité durant huit ans à Crépy-en-Valois, précise-t-il. Et je peux vous dire que la ville est loin d'être envahie par les pigeons ! L'action menée par la municipalité ne s'imposait vraiment pas. Et j'espère bien que le maire fera en sorte d'y mettre fin. Nos avocats plangent actuellement sur le sujet et, à terme, nous allons sans doute attaquer toutes les villes, et l'Etat français, qui emploient ces méthodes pour le moins radicales tout en étant inutiles. Plus on éradique les pigeons, plus ils se reproduisent. Ce qui explique que des villes comme Paris ont abandonné la capture et l'euthanasie des pigeons... »

#### Plus de trois cents volatiles euthanasiés

Claude Van Lierde, l'adjoint au maire de Chantilly, une ville qui s'est lancée dans le « dé pigeonnage » il y a maintenant près de deux ans, est en tout cas satisfait de l'action engagée. « Les résultats sont d'ores et déjà perceptibles, assure-t-il. Il y a de moins en moins de pigeons dans la cité du cheval. » C'est d'ailleurs la même entreprise qui intervient à Chantilly et à Crépy-en-Valois. « Et nous n'avons pas l'intention de mettre fin à la convention qui nous unit à cette société spécialisée, prévient Dominique Faivre. En quelques mois, nous avons pu nous débarrasser d'un tiers des volatiles recensés sur la commune. Mais il en reste encore beaucoup trop. » En témoignage ce commerçant du centre-ville, excédé de voir son magasin et ses abords souillés par les fientes de pigeons...

Frederic Normand

#### IVRY-SUR-SEINE 94

### Une bonne nouvelle :

#### environnement

#### Et les pigeons ?

*A moins de les éradiquer de la terre entière, on ne pourra pas éliminer les pigeons !.* Sylvie Cuenot, en charge du dossier à la Ville est formelle. Dès qu'ils sentent leur espèce menacée, nos ramiens citadins s'empressent de repeupler les territoires d'où leurs congénères ont disparu. Seule solution : diminuer, puis stabiliser leur population.

*Actuellement, nous les capturons et nous les stérilisons avant de les relâcher.* Pour être plus efficaces, nous avons fait réaliser une étude par une association spécialisée. Il en ressort que, sur les quelque huit cents pigeons recensés, un tiers seulement niche à Ivry, les autres n'y venant que pour s'y alimenter. Outre le maintien de la stérilisation et la réduction du bol alimentaire, une des solutions préconisées par les spécialistes réside dans la construction d'un pigeonnier. Celui-ci serait implanté dans la cité Pierre et Marie Curie et accueilleraient une centaine de volatiles. Les œufs sont stérilisés et les oiseaux nourris. L'occasion aussi d'expliquer aux nourrisseurs qu'il est inutile, voire impropre, de leur offrir des aliments supplémentaires. Ce projet, s'il est voté par l'assemblée communale, pourrait voir le jour en 2008.

D.S.

Avril 2007 - IVRY MA VILLE

#### Tours 37

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une lettre le 4 septembre 2006 :

*Nous avons appris par un de nos adhérents que la ville de Tours capture, au moyen de multiples cages, puis tue les pigeons biset résidant dans la commune. Vous en auriez ainsi tués 3000 en 2005. Nous aimerions connaître par quelle méthode vous euthanasiez les pigeons et si cette euthanasie est effectuée par vos services techniques ou par une entreprise extérieure.*

La ville nous a répondu par la presse :

La Nouvelle République du Centre-Ouest  
INDRE-ET-LOIRE, samedi 9 septembre 2006, p. 8

## Un planning familial pour les pigeons

Christophe COLINET

### POLÉMIQUE

« Nous avons appris que la ville de Tours capture, au moyen de multiples cages, puis tue les pigeons biset résidant dans la commune. Vous en auriez ainsi tué 3.000 en 2005 », écrit Pascal Cousin, du Bureau de protection animale, une association de défense des animaux, à Jean Germain, maire de Tours, dans une lettre type relayée par une cinquantaine de personnes. Évidemment, ça n'est pas Jean Germain qui exécute ces volatiles à la main ! La ville dispose d'une vingtaine de cages pour piéger les pigeons, et chaque année, entre 2.500 et 3.000 pigeons biset (sur une population évaluée à 10.000) sont capturés et euthanasiés au poste de désinfection de Tours-Nord.

Mais précisément, ce qui préoccupe les amis des pigeons, c'est la façon dont ils sont tués, car ils détestent que ces bêtes souffrent. Ils soutiennent que les méthodes classiques comme le gaz carbonique ou les chambres de décompression sont « barbares ». Or, au poste de désinfection de Tours-Nord, c'est à l'aide de gaz carbonique que les pigeons sont tués, à raison d'une opération par jour pour 50 à 70 oiseaux.

On peut faire autrement, affirme Pascal Cousin qui propose de « déplacer et fixer les colonies de pigeons biset dans les espaces verts en y installant des pigeonniers » et de « contrôler leur nombre en prélevant leurs oeufs et éventuellement en leur distribuant une graine anticonceptionnelle... » La ville de Tours a bien essayé, aux Prébendes et à la gare, la pilule pour pigeons, qui fonctionne mal. Elle préfère maintenant secouer les oeufs, ce qui revient au même...

## Millau 12

Gazage des pigeons certainement en ce moment si la ville fait comme d'habitude.  
Ci-dessous un article de presse sur le sujet.

midi libre  
Edition du 28 Mars 2006

### Le piège va se refermer sur les pigeons

Des employés municipaux donant à manger aux pigeons chaque matin à Millau ? Oui, cela peut surprendre mais nourrir ces volatiles est pourtant bel et bien l'une des tâches des agents de la Ville en ce moment. Comme chaque année à cette date d'ailleurs.

A la fin mars et pendant les deux premières quinzaines d'avril, le service ville propre dirigé par Jérôme Sabathié est chargé d'habituer les pigeons à se rassembler en divers points de Millau. Le moyen le plus efficace : leur fournir leur nourriture quotidienne. Autrement dit, les appâter.

Mais pour ces pigeons, le blé providentiel ne va pas tomber éternellement du ciel. D'ici quelques jours, le piège va se refermer sur eux. A savoir un filet qui va les emprisonner avant qu'ils ne soient euthanasiés. Cette action de régulation permet de ne pas assister à la prolifération des volatiles en ville.

Après un mois pendant lequel les employés auront distribué ce blé à Beaugerard, au jardin de la gare, au jardin Bompère, rue Saint-Antoine, place Foch, près du Vieux-Moulin et de la Tour des pompiers, une société lot-et-garonnaise pourra passer à l'action. Son nom : Sacpa soit, dans le détail, Service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal. A la mi-avril, deux salariés de cette société doivent faire le déplacement jusqu'en cité gantière pour procéder à la capture des pigeons "pigeonnés".

Ils utilisent en fait un filet contenu dans un caisson et le propulsent au moment souhaité sur leurs proies par le biais de ressorts. L'an dernier, autour de 250 oiseaux avaient ainsi été capturés. Cette année, la même opération est donc renouvelée, sans rapport avec les inquiétudes autour de la grippe aviaire. « Nous ne sommes pas Paris ou Venise mais quand même, on doit réguler le nombre de pigeons en ville parce qu'avec quatre à cinq portées par an, ils ont vite fait de se reproduire », indique Jérôme Sabathié. Or, certains habitants se plaignent des dégâts causés par le dépôt de fientes sur leurs maisons ou immeubles.

D'ici l'intervention de la société Sacpa un jour où le temps sera relativement clément pour que les oiseaux sortent le bout de leur bec, les employés municipaux vont continuer à nourrir les pigeons. Jusqu'à créer d'importants rassemblements autour d'eux chaque matin quand les animaux auront pris bonne note du rendez-vous. Mais ne songez pas à les imiter : nourrir les pigeons est interdit.

Sandra JÉGU

## CHATEAURoux 36

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une lettre le 26 mai 2006 :

*Nous avons appris par un de nos adhérents que la ville de Châteauroux capture, au moyen de multiples cages, puis tue les pigeons biset résidant dans la commune. Vous en auriez ainsi tués 2000 en 2003. Et actuellement combien en capturez-vous ? Nous aimerions connaître par quelle méthode vous euthanasiez les pigeons et si cette euthanasie est effectuée par vos services techniques ou par une entreprise extérieure.*



La ville n'a répondu que par la presse en avouant qu'elle utilise son propre matériel et ses propres services pour capturer et tuer au gaz carbonique les pigeons de la ville. Elle refuse d'envisager une méthode alternative.

**SIBA Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon le 25/04/2007**

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une lettre le 11 octobre 2006 restée sans réponse à ce jour :

*Nous avons appris par un de nos adhérents que le Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon fait capturer puis tuer les pigeons biset résidant dans la commune d'Arcachon. Vous en auriez ainsi tué des milliers en 2005. Nous aimerions connaître par quelle méthode les pigeons sont euthanasiés et si cette euthanasie est effectuée par vos services techniques ou par une entreprise extérieure.*

SIBA Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon  
16, allée Corrigan BP 146  
33311 Arcachon cedex  
Internet: [contact@bassin-arcachon.com](mailto:contact@bassin-arcachon.com)

**ANGERS 49 le 25/04/2007**

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une lettre le 14 décembre 2006 restée sans réponse à ce jour :

Ville d'ANGERS  
Monsieur le Maire Jean-Claude ANTONINI  
Bld de la Résistance et de la Déportation  
BP 23527  
49035 ANGERS Cédex 01

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection animale à compétence nationale. Nous avons été interpellés par des citoyens d'Angers sur la méthode d'euthanasie dont vous vous servez dans votre ville afin d'éliminer les pigeons. D'après leurs dires les pigeons seraient tués par vos services au moyen de « gaz d'échappement » similaires au gaz d'échappement des véhicules roulants.....

Nous vous demandons donc dans un premier temps de bien vouloir nous informer sur la véracité de ses informations, et dans la négative de nous faire connaître la méthode employée par vos services ou par l'entreprise sous traitante pour éradiquer les pigeons

Si vous souhaitez connaître les solutions alternatives existantes. Sachez d'abord que nous sommes contre ces méthodes de régulation du nombre des pigeons de ville qui consistent en des campagnes régulières de captures et destruction. Il existe maintenant un consensus chez les spécialistes de la question aussi bien aux USA, en Grande-Bretagne, en Australie, qu'en Europe sur le fait que tuer massivement et régulièrement les pigeons ne sert à rien. Une fois qu'une partie de la population a été éliminée, il reste plus d'espace et de nourriture pour les autres qui n'en demandent pas tant et se reproduisent donc d'autant plus rapidement. Au bout d'un certain temps, la population s'est totalement reconstituée et tout est à refaire. Pour les méthodes alternatives à ce genre de procédé consultez donc mon site : <http://cousin.pascal1.free.fr/index3.html>

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos très respectueuses salutations.

**REIMS 51 le 25/04/2007**

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une lettre le 26 mars 2007 restée sans réponse à ce jour :

*Nous avons appris par un de nos adhérents que la ville de Reims fait capturer puis tuer les pigeons biset résidant dans la commune. Vous en auriez ainsi tué des milliers en 2005 et en 2006. D'autre part pour 2007 vous comptez dépenser environ 20 000 euros pour cette activité. Nous aimerions connaître par quelle méthode les pigeons sont euthanasiés.*

Sur le site de la ville j'ai trouvé ces éléments plus que troublants :

IV. Objet et volume financier indicatif des fournitures ou services envisagés dans chacune des catégories homogènes	
4.1 Pôle d'Achat : Acheteur Hors Pôle Hygiène et Santé	
	Volume indicatif annuel en euros TTC

<b>FOURNITURES :</b>	2 500
<b>Graines d'appât pour pigeons</b> , aliments pour chats et chiens, produits raticides	
Petit matériel de désinfection-désinsectisation, de salubrité, d'analyses d'eaux, de capture d'animaux errants, <b>de dé pigeonnisation</b> et de lutte contre les étourneaux	40 000
Médicaments, vaccins et autres produits pharmaceutiques	55 000
<b>SERVICES</b>	
Recherche titrage rage	500
Entretien divers matériels	2 500
Services de dératisation, <b>dépigeonnisation</b>	<b>20 000</b>
<b>Honoraires vétérinaires</b>	6 000
Etudes et analyses de pollution	10 000
Les entreprises feront acte de candidatures auprès du Service Communal d'Hygiène et de Santé, 33bis rue Laurent Déramez 51100 Reims – Téléphone : 03 26 35 68 75	

Une **autre lettre** a été envoyée le 12/05/07 :

*Nous vous écrivons pour la troisième fois pour protester contre votre politique de gestion du nombre des pigeons de ville (biset) de Reims. Vous allez penser que nous sommes excessifs mais nous nous permettons de vous écrire encore cette présente car des Rémois viennent de nous révéler que vous utilisez pour capturer les pigeons de la ville l'entreprise Hygiène Action.*

*Cette société tue les oiseaux au moyen d'un caisson à vide. Son dirigeant nous a fait croire pendant deux ans qu'il utilisait un caisson à gaz carbonique (qui lui aussi est inacceptable pour euthanasier les oiseaux.). Mais peut-être utilise-t-il ces deux méthodes, mais on en doute...*

**ORLEANS** 45 le 24/04/2007

Une lettre envoyée par l'association **Stéphane Lamart**

Ville d'ORLEANS

Monsieur le Maire Serge Grouard  
Hôtel de Ville d'Orléans  
Place de l'étape  
45040 Orléans cedex 1

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.

Nous vous avons écrit une lettre (voir son contenu ci-dessous) le 14 septembre 2006, pour vous demander par quelle méthode l'Association des Piégeurs Agréés du Loiret mandatée par la ville d'Orléans tue les pigeons biset de ville capturés, qui est restée sans réponse.

Sachez qu'habituellement ce genre d'intervenant tue par caisson à vide, méthode cruelle et pénalement interdite dans la majorité des états aux USA. (et aussi en Angleterre et beaucoup d'autres pays .....)

Renseignez-vous donc pour savoir comment sont tués les pigeons, en effet le protocole d'intervention (capture, contention des pigeons et euthanasie) avalisé en 1999 par le Ministère de l'Agriculture est maintenant obsolète (le mot est faible) et les Directions Départementales des Services vétérinaires attendent en vain des instructions du ministère. En effet l'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) a rendu un avis, concernant la révision de la directive 86/609/CEE sur les animaux utilisés dans la recherche scientifique qui dit que les méthodes actuellement validées par notre administration sont obsolètes et font souffrir les oiseaux :

consultable ici <http://cousin.pascal1.free.fr/opr03JOB.pdf> [http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE\\_2005](http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE_2005) en VF voir le tableau page 37 :

Les méthodes suivantes ne doivent pas être employées pour mettre à mort les oiseaux ..... décompression (caisson à vide) ..... anhydride carbonique (CO2) - Table 4 - Characteristics of methods for euthanasia of birds « The following methods are not to be used for killing birds: neck crushing, decompression, exsanguination, carbon dioxide, nitrous oxide, diethyl ether, chloroform, cyclopropane, hydrogen cyanide gas, trichlorethylene, methoxyflurane, chloral hydrate, strychnine, nicotine, magnesium sulphate, ketamine and neuromuscular blocking agents »

Le prestataire choisi ne peut être agréé par les services de l'Etat car il n'existe aucune réglementation sur genre d'activité en France (libre appréciation du juge pour savoir quelle loi appliquer).

En général entreprises de dépigeonnage font n'importe quoi ou tuent au moyen de méthodes qui font souffrir les oiseaux.

Ne pourriez-vous envisager autre chose comme :

- protection des bâtiments
- déplacement de la colonie des pigeons vers des lieux où ceux-ci ne poseront pas de problèmes puis contrôle et diminution de leur nombre par la technique du pigeonnier contraceptif qui peut être construit et géré par une équipe municipale volontaire (qui aime la nature et les oiseaux de préférence qu'il y ai au moins un colombophile) pour un coût faible.

Veuillez agréer mes respectueuses salutations.

informations période du 14/04/07 au 23/04/07

### Châlons-en Champagne

un article de plus de 14 mois mais qui résume bien l'ambiance de la ville

Pour info :

la ville tue elle-même les pigeons par caisson à vide et en est fière .....

**lunion presse**

Trop de pigeons tue le pigeon !

Paradis pour les pigeons : les silos de la « Marnaise » seront détruits d'ici l'été. Une bonne nouvelle pour la ville qui teste tout afin d'éradiquer cette indésirable « surpopulation ».

Pour Émilie Pelouard, responsable du service hygiène-santé de la ville; Christian Baty, adjoint chargé entre autres de la santé et de l'hygiène, et Jean-Paul Bourscheidt, agent technique : «Les silos de la Pénétrante étaient des pigeonniers naturels. Il n'y aura plus de grains à terme, la régulation des oiseaux va se faire de manière naturelle»; D'ici quelques mois, les pigeons privés de nourritures, devraient migrer du site châlonnais

« Ils sont entre 8 et 10.000 à Châlons » dixit Christian Baty, adjoint chargé de la santé et de l'hygiène.

Difficile d'établir un recensement de la population ayant choisi de s'installer à Châlons, mais une évidence s'impose, il y a bien trop de pigeons dans la capitale régionale ! Non, le H5N1 et son lot d'inquiétudes n'ont pas remis la thématique sur le devant de la scène locale, cela fait des lustres que cette prolifération de roucouleurs enquiquine la collectivité et les Châlonnais. Mais aujourd'hui, plus que jamais, ras le bol de ces oiseaux aux ailes courtes, leurs bruits, leurs plumes, leurs fientes, c'est du moins le message que la ville passe aujourd'hui. Bonne nouvelle tout de même sur le front anti-pigeons, les silos de la coopérative agricole « Marnaise », véritable paradis terrestre pour ces indésirables oiseaux vont être démolis. « Quand vous prenez la Pénétrante, les silos et les toits annexes sont toujours recouverts de pigeons », constate Christian Baty, heureux d'avoir appris que les structures en cause seraient rasées. « Oui, les silos en béton seront démolis d'ici le printemps ou l'été », confirme Philippe Gerbaux, président de la coopérative, alors que le directeur André-Denis Lefebvre explique que : « Des silos métalliques ont déjà été démolis, ce sera ensuite au tour de ces autres silos qui ne contiennent plus de grains ! ». Pour autant, les pigeons ne sont pas pris pour des pigeons car si les silos sont vides, des stations de semences sont encore en activité dans quelques cases, « elles devraient s'arrêter en mai-juin. Nous sommes en discussion avec l'entreprise de démolition actuellement », complète-t-on du côté de la direction.

Et quand il n'y aura plus un grain, il n'y aura plus un pigeon ! C'est ce que souhaite la ville qui lutte contre ce phénomène depuis des années.

Effaroucheur électronique

« Nous avons vraiment du mal à trouver des solutions efficaces pour résoudre ce problème que nous ne nions pas », lâche-t-on à la mairie. Les pigeonniers ? « Il en faudrait 10, ça ne se met pas n'importe où, quant au coût de fonctionnement. ». Sans commentaire. Un faucon devait venir montrer son plumage dernièrement. « A cause de la neige, l'opération a été annulée, mais une journée d'étude avec deux fauconniers se tiendra la semaine prochaine », informe Jean-Paul Bourscheidt. L'effet faucon ? A voir. La capture par filets, par cages, les graines pour stériliser ou encore les **caissons à vide d'air** ont montré leurs limites. Des durs à cuire les pigeons châlonnais ? Oui, un peu, beaucoup. Du coup, la ville a investi dans un effaroucheur électronique. Un appareil avec haut-parleur pouvant diffuser huit cris pré-enregistrés. L'appareil magique est commandé. Pour l'heure, en pleine période de psychose quant à la grippe aviaire, élus et techniciens recommandent plus que jamais de ne pas nourrir les pigeons afin de ne pas les attirer ce qui évitera tout rassemblement qui ferait venir des migrants. Dans les vieux bâtiments, « il est conseillé de boucher les orifices », ajoute Émilie Pelouard. Afin que ça roucoule ailleurs !

David Zanga

### Association des Piégeurs Mosellans

Liste des animaux déclarés nuisibles par arrêté du 21-11-2006 dans le département :

Mammifères : Belette, Chien viverrin, fouine, martre, putois, ragondin, rat musqué, raton laveur, renard, sanglier, vison d'Amérique lapin de garenne classé gibier

Oiseaux : Corbeau freux, corneille noire, étourneau sansonnet, pie bavarde. geai des chênes et pigeon ramier classés gibier

L'association compte 600 membres dont 350 piègent régulièrement. On piège sur des territoires de chasse et en milieu urbain. Plus de 260 communes ont passé une convention avec l'APM. On réalise à peu près 350 interventions en ville par an.

Notre Association entretient d'excellents rapports avec la Fédération départementale des chasseurs de la Moselle, avec la DDAF et l'ONCFS . Notre Président Didier LEFEVRE est administrateur au poste de secrétaire général de la FDC et il siège en titulaire au CDCFS. Chaque année nous rédigeons avec le service technique de la FDC un dossier de plus de 500 pages sur les espèces susceptibles d'être classées nuisibles.

Quelques chiffres pour la saison 2004/2005 :

14 193 renards régulés en Moselle (tir et piégeage) En milieu urbain, nous avons recensé 38 220 euros de dégâts chez les particuliers où nous sommes intervenus. Nous avons capturé entre autres, 117 renards, 59 fouines et **15 340 pigeons de ville**.

La cotisation à l'APM est de 13 euros.

### sevres 92

Sur Le Sévrien février 2006 n° **89**

Diminution en douceur du nombre de pigeons

Les pigeons sont vecteurs de maladies transmissibles à l'homme, porteurs de nombreux parasites et de plus, ils salissent et abîment les bâtiments. Aussi la mairie va-t-elle engager une campagne de réduction du nombre de pigeons au cours du prochain printemps. Les opérations se dérouleront dans plusieurs points de la ville et seront réalisées par une société spécialisée (la société SACPA).

Stérilisation des pigeons

Les pigeons sont dans un premier temps attirés par des graines de blé et maïs, afin de les rassembler sur un des secteurs appropriés. Puis un filet propulsé par des ressorts est lancé sur le groupe de volatiles, sans risque de blessures pour les pigeons. Cette méthode permet de capturer 80% des pigeons. Les oiseaux bagués sont aussitôt relâchés sur le site. Les pigeons non-bagués sont placés dans des cages adaptées

Ils sont ensuite stérilisés, puis bagués par un spécialiste, selon une intervention placée sous la responsabilité de la direction des services vétérinaires départementaux.

Les pigeons bagués et stérilisés sont ensuite relâchés sur des points déterminés de la ville. Cette campagne d'hygiène et de propreté se déroulera au printemps prochain.

### ISSOUDUN 36 destruction de nids de corneilles

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé à la ville cette lettre :

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.

Nous avons lu avec consternation un article sur la nouvelle république résumé par ces quelques phrases :

*Opération commando contre les corneilles - Trois ans après leur destruction qui devait être quasiment définitive, les corneilles étaient revenues nicher sur la place du 10-Juin-1944. Trois grimpeurs-élagueurs leur ont réglé leur sort mardi, en moins d'une heure. .... Une quinzaine de nids étaient bien visibles en hauteur cependant que le sol se constellait ça et là de fientes blanchâtres. .... Ceux-ci, en deux temps trois mouvements, se sont hissés vers la cime des platanes les branches fourchues sur lesquelles les nids prenaient appui. Les jeunes bébés corneilles étant éclos, ils se sont retrouvés rapidement projetés au sol, mortellement blessés. ....*

Nous avons examiné avec soin la légalité d'une telle opération, effectuée sur votre ordre, et d'après nos constatations nous pensons que cette destruction est illégale car elle ne respecte ni l'arrêté N°2006-11-0281 du 30 novembre 2006 fixant la liste des animaux classés nuisibles dans l'Indre pendant l'année 2007, ni la directive européenne 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages :

Destruction non autorisée par l'arrêté N°2006-11-0281 du 30 novembre 2006 fixant la liste des animaux classés nuisibles dans l'Indre pendant l'année 2007 :

Celui-ci ne classe (et donc autorise la destruction) de la corneille noire (*Corvus corone corone*) que pour la prévention et la protection contre les dégâts aux cultures et aux récoltes. Or dans le cas considéré, les jeunes corneilles ont été abattues en raisons de nuisances citadines. Cette destruction aurait été légale si l'arrêté avait aussi classé la corneille dans l'intérêt de la Santé et la Sécurité publique (et en admettant qu'on puisse s'en prévaloir vu le faible nombre de corneilles...). D'autre part on ne peut considérer cet élagage comme un acte de chasse.

Destruction non autorisée par la directive européenne 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages :

Cette directive protège tous les oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire (elle s'applique aux oiseaux ainsi qu'à leurs oeufs, à leurs nids et à leurs habitats). Il est interdit de les tuer (article 5) sauf dans les cas limités définis dans ce texte (notamment l'interdiction : de les tuer ou de les capturer intentionnellement, de détruire ou d'endommager intentionnellement leurs nids et leurs oeufs et d'enlever leurs nids, de ramasser leurs oeufs dans la nature et de les détenir, même vides, de les perturber intentionnellement, notamment durant la période de reproduction etc.). L'article 7 : les espèces énumérées à l'annexe II peuvent être l'objet d'actes de chasse dans le cadre de la législation nationale (la corneille noire figure dans l'annexe II). Enfin l'article 9 précise que les États membres peuvent déroger aux articles 5, 6, 7 et 8 s'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante, pour les motifs ci-après : dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques, dans l'intérêt de la sécurité aérienne, pour prévenir les dommages importants aux cultures, au bétail, aux forêts, aux pêcheries et aux eaux, pour la protection de la flore et de la faune, pour des fins de recherche et d'enseignement, de repeuplement, de réintroduction ainsi que pour l'élevage se rapportant à ces actions et pour permettre, dans des conditions strictement contrôlées et de manière sélective, la capture, la détention ou toute autre exploitation judicieuse de certains oiseaux en petites quantités. Les dérogations doivent mentionner les espèces qui font l'objet des dérogations, les moyens, installations ou méthodes de capture ou de mise à mort autorisés, les conditions de risque et les circonstances de temps et de lieu dans lesquelles ces dérogations peuvent être prises, l'autorité habilitée à déclarer que les conditions exigées sont réunies, à décider quels moyens, installations ou méthodes peuvent être mis en oeuvre, dans quelles limites et par quelles personnes, les contrôles qui seront opérés.

En ordonnant ces destructions de nids de corneilles vous violez manifestement la directive car vous n'avez pas cherché une solution alternative à cette destruction (voir ci-dessous la jurisprudence), que son motif, à savoir une nuisance urbaine simple (le faible nombre de corneilles ne peut permettre d'évoquer le motif de la santé et de la sécurité publiques) n'est pas indiqué à l'article 9 de la directive et donc n'autorise pas sa destruction et qu'à notre connaissance vous n'avez pas pris un arrêté spécifique de dérogation comme le prévoit la directive.

Cette façon de procéder montre manifestement que vous ne respectez ni la loi, ni la nature, ni la souffrance des animaux et on ne peut qu'être horrifié en prenant connaissance de tels actes. Il nous semble qu'à titre préventif vous auriez pu élaguer régulièrement les arbres en cause de la place du 10-Juin-1944 au lieu d'attendre la nidification d'une colonie de corneilles. Quant au fait de laisser agoniser les jeunes par terre sans abréger leur souffrance puis de les balayer comme de simples ordures, permettez-nous d'exprimer notre dégoût et notre indignation. C'est honteux. Un seul mot nous vient à l'esprit : barbare. Vous feriez bien de méditer l'aphorisme de Marguerite Yourcenar "Si la cruauté humaine s'est tant exercée contre l'homme, c'est trop souvent qu'elle s'était fait la main sur les animaux."

Espérant qu'à l'avenir vous preniez vos dispositions pour éviter ces élagages tueurs,

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Pascal Cousin

Article paru dans [La Nouvelle République](#)

### Opération commando contre les corneilles

Trois ans après leur destruction qui devait être quasiment définitive, les corneilles étaient revenues nicher sur la place du 10-Juin-1944. Trois grimpeurs-élagueurs leur ont réglé leur sort mardi, en moins d'une heure.

Improprement appelés corbeaux, les corneilles sont des volatiles qui aiment la compagnie humaine. C'est ce qui explique que trois ans après le « nettoyage » des nids qui colonisaient les platanes de la place du 10-Juin 1944 (NR du 23 avril 2004), au centre d'Issoudun, elles sont revenues en force cette année. Une quinzaine de nids étaient bien visibles en hauteur cependant que le sol se constellait ça et là de fientes blanchâtres.

#### Rapide intervention des " dénicheurs "

Les commerçants de la place et les non-sédentaires du marché se sont plaints à la mairie qui a aussitôt pris des dispositions. Même forme d'action qu'il y a trois ans, avec intervention du même acteur, la société Patrigeon, à Arthon qui a dépêché mardi, vers 14 h, trois grimpeurs-élagueurs, Benoît, Sylvain et Manu pour les intimés. Ceux-ci, en deux temps trois mouvements, se sont hissés vers la cime des platanes pour tronçonner les branches fourchues sur lesquelles les nids prenaient appui. Les jeunes bébés corneilles étant éclos, ils se sont retrouvés rapidement projetés au sol, mortellement blessés. L'intervention des « dénicheurs » s'est faite rapidement, si rapidement que prévenu un peu tard, nous n'avons pas eu le temps de dégainer notre Nikon de service. A notre arrivée, une balayeuse de la ville avait déjà ramassé les débris de branches et de nids ainsi que les oisillons morts. Quand aux corneilles adultes, elles croassaient lugubrement, désespérées de constater la disparition de leurs nids et de leurs progénitures.

#### Une voix indignée

Notre but n'est pas de pleurer sur le sort des corneilles, souvent trop envahissantes, mais de donner des faits. Beaucoup se réjouissent de cette opération qui fait place nette : quelques voix, au contraire, hurlent au « massacre » comme Brigitte Galle qui a immédiatement rédigé cette courte lettre indignée. « On nous demande de faire preuve d'humanité, partout, tout le temps, et pourtant on continue à se conduire comme des sauvages, en véritables barbares, en détruisant les nids de corbeaux, jetant les petits au sol comme du vulgaire linge sale au vu de tout le monde avec le sourire narquois de l'ouvrier chargé de ce macabre " nettoyage de printemps ". Rien ne change. Nous sommes toujours aussi pitoyables qu'au Moyen-Age. Bravo les êtres humains, la mairie, la société d'élagage. J'espère que vous dormirez bien, conclut Brigitte Dalle. Quant à moi, je suis sincèrement écœurée devant si peu de respect face à la vie, quelle qu'elle soit. J'ai honte. » Ces propos, dictés par l'émotion, sont sûrement excessifs. Il faut admettre en effet que face à l'envahissement des corneilles ou d'autres animaux nuisibles, il faut bien faire quelque chose. Le problème réside plutôt dans la manière.

Jean-François DONNY

### Des internautes défenseurs des corneilles

le 24/04/2007 encore un article

La destruction par des élagueurs des nids de corneilles – et dans certains de leurs petits déjà éclos –, installés dans les platanes de la place du 10-Juin (notre édition de jeudi 19 avril) a ému plusieurs lecteurs, qui nous ont manifesté via Internet.

« Devant de tels actes barbares, on est en droit de se demander qui, de l'homme ou de l'animal, possède les valeurs les plus élevées ? s'interroge Jean-Frédéric, un internaute marseillais. Tout animal, créature sensible et innocente a droit au respect le plus fondamental. »

Geneviève, qui lit « La Nouvelle République » depuis Fréjus (Var), se dit « extrêmement choquée et indignée ». « Je ferai connaître autour de moi comment se comportent certaines personnes de “ par chez vous ” face à de petits animaux sans défense. Pauvres parents et bébés corneilles ! » assène-t-elle.

Jo, de Cachan (Val-de-Marne), reconnaît que « si vous avez su vous indigner de cette action, vous laissez intact le germe de la barbarie en disant qu'il y a problème d'envahissement ». « De quel droit ? Quelle espèce prolifère et détruit la planète ? Quelle espèce est de trop de manière évidente ? Celle qui est chassée, traquée ou la chasserresse sans scrupule ? », interroge-t-il.

Patricia, du Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne), s'insurge « C'est écoeurant ce que vous faites à ces pauvres oiseaux ! Vous êtes à vomir ! De vrais barbares ! ».

Marc, de Niort (Deux-Sèvres), donne son sentiment : « Les massacres dits utiles par des élus en mal de bulletins me rappellent certains moments horribles de notre histoire. Je n'en dirai pas plus... ».

Sandra, de Vierzon, se réfère au code de l'Environnement qui interdirait la destruction des « nids d'espèces dites “ nuisibles ” ».

L'association Stéphane-Lamart pour la défense des animaux, d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), nous a communiqué copie du courrier adressé au maire. Arrêté fixant la liste des nuisibles et directive européenne de protection des oiseaux à l'appui, ces spécialistes jugent que la municipalité n'a pas respecté la loi ni la nature, puisque les corneilles ne mettaient pas en cause la sécurité, la santé ou les dommages aux cultures prévus par les textes.



### Saint-Avoid 57

Création d'un pigeonnier par la Ville de Saint-Avoid, rue du Général de Gaulle, au dessus de l'ancien CIO. Monsieur le Maire a inauguré le pigeonnier le 16 juin 2006.

Participation de l'Association des Piégeurs Mosellans, du Pigeon Club du Bassin Houiller de Lorraine et de l'APON (Association de Protection des Oiseaux et de la Nature). Les travaux de transformation des locaux en pigeonnier ont été réalisés par l'ASBH Chantier d'Insertion dirigé par M. Jean-Michel FREYERMUTH.

En plus de la construction du pigeonnier, l'Association des Piégeurs Mosellans procède, avec accord de la Ville, à des captures de pigeons chez les particuliers. Des cages sont placées à des endroits stratégiques. Les volatiles ainsi capturés sont relâchés en campagne.

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé à ces personnes morales publiques (liste ci-dessous) une lettre type d'information.

#### LETTRE TYPE

Monsieur le Maire,  
Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.  
Nous avons appris que vous capturez et éliminez de manière habituelle vos pigeons de ville.

Renseignez-vous donc pour savoir comment sont tués les pigeons, en effet le protocole d'intervention (capture, contention des pigeons et euthanasie) avalisé en 1999 par le Ministère de l'Agriculture est maintenant obsolète (le mot est faible) et les Directions Départementales des Services vétérinaires attendent en vain des instructions du ministère. En effet l'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) a rendu un avis, concernant la révision de la directive 86/609/CEE sur les animaux utilisés dans la recherche scientifique qui dit que les méthodes actuellement validées par notre administration sont obsolètes et font souffrir les oiseaux :

consultable ici <http://cousin.pascal.free.fr/opr03J0B.pdf>  
[http://cousin.pascal.free.fr/gaz.html#CEE\\_2005](http://cousin.pascal.free.fr/gaz.html#CEE_2005) en VF

voir le tableau page 37

Les méthodes suivantes ne doivent pas être employées pour mettre à mort les oiseaux .....

décompression (caisson à vide) ..... anhydride carbonique (CO2) - Table 4 - Characteristics of methods for euthanasia of birds « The following methods are not to be used for killing birds: neck crushing, decompression, exsanguination, carbon dioxide, nitrous oxide, diethyl ether, chloroform, cyclopropane, hydrogen cyanide gas, trichlorethylene, methoxyflurane, chloral hydrate, strychnine, nicotine, magnesium sulphate, ketamine and neuromuscular blocking agents »

Le prestataire choisi ne peut être agréé par les services de l'Etat car il n'existe aucune réglementation sur genre d'activité en France (libre appréciation du juge pour savoir quelle loi appliquer).

En général entreprises de dépiégeage font n'importe quoi ou tuent au moyen de méthodes qui font souffrir les oiseaux.

Ne pourriez-vous envisager autre chose comme :

- protection des bâtiments
- déplacement de la colonie des pigeons vers des lieux où ceux-ci ne poseront pas de problèmes puis contrôle et diminution de leur nombre par la technique du pigeonnier contraceptif qui peut être construit et géré par une équipe municipale volontaire (qui aime la nature et les oiseaux de préférence qu'il y ai au moins un colombophile) pour un coût faible.

Veuillez agréer mes respectueuses salutations.

à consulter :

moyens barbares : [http://cousin.pascal.free.fr/moyens\\_barbares.html](http://cousin.pascal.free.fr/moyens_barbares.html) Les méthodes d'abattage scandaleuses sur les oiseaux  
<http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html> dont les caissons à vide <http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html#caisson> les caissons à CO2  
<http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html#gaz>

sur les pigeonniers [http://cousin.pascal.free.fr/aspects\\_pratiques.html](http://cousin.pascal.free.fr/aspects_pratiques.html)

L'association Stéphane Lamart a édité une brochure, caractéristiques des méthodes recommandées pour l'euthanasie des oiseaux, basée sur un avis de l'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) pour répondre aux questions des municipalités qui persistent à vouloir tuer leurs pigeons biset de villes malgré qu'elles soient averties de l'inutilité de ces massacres. [http://cousin.pascal.free.fr/tableau\\_euthan\\_ois\\_CEE.pdf](http://cousin.pascal.free.fr/tableau_euthan_ois_CEE.pdf)

MALADIES TRANSMISSIBLES ? <http://cousin.pascal.free.fr/index3.html#maladies>

VILLE DE PERIGUEUX 24019

VILLE DE SAINT-CLOUD 92

VILLE DE SAINT-PIERRE D'ALBIGNY 73250

VILLE DE CARROS 06510

réponse :

Monsieur,

En réponse à votre email en date du 20 avril 2007, je vous informe que j'ai demandé que l'on surseoit à la lutte contre la prolifération des pigeons selon la formule préconisée par la société RENTOKIL.

En effet, de nombreux carrossois se sont émus du caractère cruel de l'euthanasie telle qu'elle est pratiquée.

Mes services sont chargés d'étudier vos propositions pour combattre cette nuisance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Antoine DAMIANI

VILLE DE LAMBERSART 59831

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE 92

VILLE DE PESSAC 33604

Ville de Puteaux 92

Réponse :

Cher Monsieur,

J'ai attentivement pris connaissance de votre message et je vous en remercie. La Ville de Puteaux a effectivement conclu un marché en 2005 avec l'entreprise SACPA, marché intitulé "Appatage, capture, stérilisation, euthanasie des pigeons".

Tous les deux mois, en 10 points géographiques répartis sur la ville, une campagne d'appatage et de capture est menée. Ensuite, les pigeons capturés sont transférés à l'agence de la SACPA pour y être stérilisés chirurgicalement. Le taux de mortalité suite à cette opération est très faible et est de l'ordre de 1 à 5 %. Les pigeons opérés sont alors équipés d'une bague blanche et relâchés trois jours plus tard sur l'île de Puteaux. Lors de la capture, les pigeons déjà bagués sont immédiatement relâchés.

Le marché prévoit également une opération d'euthanasie, que la commune utilisera en cas d'alerte grippe aviaire (ou de toute autre crise sanitaire) afin de minimiser les risques de propagation de cette maladie. Un second marché, conclu avec la société Hygiène Action en 2005, permet l'entretien et le suivi des deux pigeonniers contraceptifs présents sur le territoire de Puteaux. De plus, les bâtiments communaux sont équipés dans la mesure du possible de pics anti-pigeons. Ainsi, ces différents éléments démontrent la volonté municipale de maîtriser la population de pigeons par des méthodes douces, plutôt que d'avoir recours à l'euthanasie systématique de ces volatiles.

Ce dossier est suivi par Caroline Paolino, technicienne en charge de la cellule "Hygiène-cadre de vie".

Cordialement

Laurence Gaubert  
Directrice Environnement Développement Durable  
Ville de Puteaux  
01 41 44 99 80

VILLE DE VILLEURBANNE 69601

VILLE DE MARTIGUES 13692

VILLE DE BAYONNE 64109

AIX-LES-BAINS 73 le 13/04/2007

On nous a signalé que des employés municipaux étaient en train d'appâter en ce moment dans la ville pour préparer la prochaine campagne de capture du printemps. La commune d'Aix-les-Bains fait capturer et euthanasier ses pigeons depuis des décennies en utilisant les services du numéro un de la capture en France : la SACPA d'après les renseignements pris sur place.

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé une lettre au maire consultable [@ici](#)

Le 12/05/07 une autre lettre a été envoyée consultable [@ici](#)

*nous nous permettons de vous écrire encore cette présente car des Aixois viennent de nous révéler que vous utilisez pour capturer les pigeons de la ville l'entreprise Hygiène Action et non la S.A.C.P.A. comme nous l'avions indiqué dans notre précédente lettre (les renseignements obtenus étaient faux).*

*Cette information change tout car cette société que nous connaissons bien tue les pigeons avec une méthode encore plus horrible que la SACPA : Cette société tue les oiseaux au moyen d'un caisson à vide. Son dirigeant nous a fait croire pendant deux ans qu'il utilisait un caisson à gaz carbonique (qui lui aussi est inacceptable pour euthanasier les oiseaux.). Mais peut-être utilise-t-il ces deux méthodes, mais on en doute...*

Un article de la presse locale [@ici](#)

## Verneuil en Bourbonnais 03500 Allier

Ce village de 283 habitants ayant un maire de gauche (communiste et mouvance José Bové etc.) compte se débarrasser d'une petite colonie de pigeons (50) par une battue de chasseur.

Témoignage :

*J'habite un petit village de moins de 500 habitants dans l'Allier. Je vous écris car dans ma commune une personne s'est plainte des pigeons qui provoquerait des salétés dans sa propriété et la municipalité envisage une battue administrative pour éliminer les pigeons. Je suis opposée à cette méthode qui est très archaïque, à mon sens inefficace et en plus permettrait selon moi de donner une espèce d'autorisation implicite à tous les gens qui détenant un fusil chez eux n'hésite pas à tirer depuis leur jardin sur les pigeons.*

*La mairie n'a pas encore contacté le louvetier ni la DDA mais compte le faire. Je suis allée à la mairie pour discuter de cela et proposer au maire d'étudier d'autres solutions.*

*Voilà pour l'exposé des faits.*

*Maintenant je tiens pour être complète à vous apporter les précisions suivantes :*

*La colonie de pigeons est très petite moins de 50 individus*

*Le seul dégât en dehors de la plainte serait un vitrail de l'Eglise qui n'était pas protégé contrairement aux autres.*

## MONTREUIL 93

Témoignage :

*"Samedi 07/04/2007 j'ai vu à Montreuil, avenue Paul Signac au niveau du foyer des personnes âgées, à 13 h 45 au moins 300 pigeons enfermés (entassés) dans des cages près à être mis dans une camionnette. Un des agents qui s'en occupait m'a dit que les pigeons seront tués "*

Montreuil prétend avoir abandonné les captures depuis des années et a promis d'installer bientôt un pigeonnier.

### Double langage ? Politique politicienne ?

Fausse alerte ! Le témoin nous a alertés le 14/04/07 sur une reprise des captures. Arrivés sur place nous avons vu des colombophiles qui se préparaient à mettre dans une camionnette des pigeons voyageurs pour un déplacement de concours .....

Le témoin s'est trompé. Mais c'est l'exception qui confirme la règle qui veut que 99,9 % des témoignages soient, hélas, fondés.

Déclaration par mail de la maire-adjointe chargée de l'environnement et du développement durable :

Votre message a bien entendu attiré mon attention. Je vais essayer d'y répondre avec les éléments en ma possession aujourd'hui. Tout d'abord sur les pigeons devant la maison de retraite. Je pense qu'il s'agit de la maison dans le square Cachin bd Aristide Briand, il n'y a en effet aucune maison de retraite dans le quartier, mais une maison où dans la journée se réunissent les personnes âgées. A coté de cette maison, prise souvent à tort pour une maison de retraite, dans ce même square il y a un pigeonnier géré par une association de colombophile qui possède des pigeons voyageurs. Je présume que le camion en question emmenait les pigeons pour un lieu de concours. Je vais essayer de contacter cette association pour lui demander de plus amples explications. En tout cas à ma connaissance la ville n'a mandaté aucune société pour se débarrasser de pigeons et surtout pas de cette manière. Car en ce qui concerne le sort des pigeons, nous sommes en contact avec l'association AERHO avec laquelle nous allons construire un pigeonnier contraceptif dans la ville et cette association aura la charge de l'entretien pour réguler la population. J'ai personnellement visité les sites de Fontenay sous Bois avec ma collègue élue sur cette ville en charge de l'animal dans la ville et j'ai été convaincue ainsi que la municipalité de l'utilité de cette solution.

J'espère avoir répondu à vos questions, en tout cas n'hésitez pas à nous interpellé si vous êtes informé de précédés, envers les animaux, qui ne sont ni éthiques ni durables car nous sommes très vigilants sur ce sujet.

Elisabeth Bunio

maire-adjointe chargée de l'environnement et du développement durable

## DÉPIGEONNAGE

Les collectivités ou organismes publics suivants ont attribué un marché de dépiégeage.

Le terme générique "dépiégeage" englobe aussi bien la protection des bâtiments comme la pose de filets, pics, grillages, etc. (des pigeons sont souvent tués soit exprès soit par négligence lors de la pose des dispositifs) que les captures suivies par la mise à mort.

L'association **Stéphane Lamart** a envoyé à ces personnes morales publiques (liste ci-dessous) une lettre type d'information : seules deux collectivités ont daigné ou ont eu le courage de répondre, réponses d'ailleurs incohérentes. Ce qui semble confirmer que souvent le terme dépiégeage signifie destruction par gaz ou par décompression des pigeons .....

### LETTRE TYPE

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques.

Nous avons appris que vous que votre commune a attribué un marché pour des opérations de dépiégeage.

Renseignez-vous donc pour savoir comment sont tués les pigeons, en effet le protocole d'intervention (capture, contention des pigeons et euthanasie) avalisé en 1999 par le Ministère de l'Agriculture est maintenant obsolète (le mot est faible) et les Directions Départementales des Services vétérinaires attendent en vain des instructions du ministère. En effet l'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) a rendu un avis, concernant la révision de la directive 86/609/CEE sur les animaux utilisés dans la recherche scientifique qui dit que les méthodes actuellement validées par notre administration sont obsolètes et font souffrir les oiseaux :

consultable ici <http://cousin.pascal1.free.fr/opr03JOB.pdf>  
[http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE\\_2005](http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#CEE_2005) en VF

voir le tableau page 37

Les méthodes suivantes ne doivent pas être employées pour mettre à mort les oiseaux .....

décompression (caisson à vide) ..... anhydride carbonique (CO<sub>2</sub>) - Table 4 - Characteristics of methods for euthanasia of birds « The following methods are not to be used for killing birds: neck crushing, decompression, exsanguination, carbon dioxide, nitrous oxide, diethyl ether, chloroform, cyclopropane, hydrogen cyanide gas, trichlorethylene, methoxyflurane, chloral hydrate, strychnine, nicotine, magnesium sulphate, ketamine and neuromuscular blocking agents »

Le prestataire choisi ne peut être agréé par les services de l'Etat car il n'existe aucune réglementation sur genre d'activité en France (libre appréciation du juge pour savoir quelle loi appliquer).

En général entreprises de dépiégeage font n'importe quoi ou tuent au moyen de méthodes qui font souffrir les oiseaux.

Ne pourriez-vous envisager autre chose comme :

- protection des bâtiments

- déplacement de la colonie des pigeons vers des lieux où ceux-ci ne poseront pas de problèmes puis contrôle et diminution de leur nombre par la technique du pigeonnier contraceptif qui peut être construit et géré par une équipe municipale volontaire (qui aime la nature et les oiseaux de préférence qu'il y ai au moins un colombophile) pour un coût faible.

Veillez agréer mes respectueuses salutations.

à consulter :

moyens barbares : [http://cousin.pascal.free.fr/moyens\\_barbares.html](http://cousin.pascal.free.fr/moyens_barbares.html) Les méthodes d'abattage scandaleuses sur les oiseaux

<http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html> dont les caissons à vide <http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html#caisson> les caissons à CO2

<http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html#gaz>

sur les pigeonniers [http://cousin.pascal.free.fr/aspects\\_pratiques.html](http://cousin.pascal.free.fr/aspects_pratiques.html)

L'association Stéphane Lamart a édité une brochure, caractéristiques des méthodes recommandées pour l'euthanasie des oiseaux, basée sur un avis de L'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) pour répondre aux questions des municipalités qui persistent à vouloir tuer leurs pigeons biset de villes malgré qu'elles soient averties de l'inutilité de ces massacres. [http://cousin.pascal.free.fr/tableau\\_euthan\\_ois\\_CEE.pdf](http://cousin.pascal.free.fr/tableau_euthan_ois_CEE.pdf)

## LISTE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 2 ALPES 38860**

**Ville de Bras 83149**

**Établissement Public du Musée d'Orsay**

**Musée d'Orsay et Musée Hébert**

établissement public national à caractère administratif - PARIS - [site web](#)

**Ecole Centrale de Lyon 69134 Ecully cedex**

Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel - [site web](#)

**VILLE DE NISSAN-LEZ-ENSERUNE 34440 - [site web](#)**

Réponse :

Interpellé par votre insistance à nous alerté sur les modes d'élimination des pigeons éventuellement gênants dans l'une des huit communes de la Domitienne, j'ai cherché à avoir plus d'éléments auprès des services municipaux de Nissan lez Ensérune (vous nous aviez communiqué copie d'un courrier adressé à son maire).

Aucun des deux services consultés n'a entendu parlé de problèmes liés à une quelconque population de pigeons nuisibles. Mr Boulard de la police municipale m'a demandé de lui transmettre la teneur de votre message s adressant à Mr le Maire de Nissan Lez Ensérune, ce que j'ai déjà fait.

Mr Boulard vous propose de prendre contact directement avec la police municipale de Nissan lez Enserune si vous avez des informations dont il ne dispose pas encore.

Du côté de la Communauté de Communes La Domitienne, aucune compétence adoptée par le Conseil de Communauté ne nous permet d'intervenir de quelque manière que ce soit en ce qui concerne le sujet de vos messages.

Il sera donc à l'avenir beaucoup plus pertinent de vous adresser directement aux polices municipales des communes concernées.

Merci de tenir compte de ces quelques remarques.

Des informations complémentaires sur les domaines d'interventions (compétences) de la Communauté de Communes sont disponibles sur notre site internet (<http://www.ladomitienne.com>) ou dans les bulletins intercommunaux qui sont à dispositions dans chaque communes, ainsi qu'au siège de la Domitienne à Maureilhan. Dans ces domaines d'activités nous serons enchantés de vous apporter soutien et explications.

Dans cette attente,

Veillez agréer, Mr Cousin Pascal, l'expression de mes salutations respectueuses.

Christophe Andrieu, Service Culture

Communauté de Communes la Domitienne

**VILLE DE SAINT-AUBIN-DE-MEDOC 33160 - [site web](#)**

Cette ville a répondu par courriel :

*Pour répondre à votre mail, nous avons effectivement signé une convention avec une société pour des opérations de dépigeonnage.*

*Le coût annuel de cette prestation s'élève à 4 500 euros et à ce jour, aucun pigeon, n'a été capturé !*

**La couleuvre est difficile à avaler...**

**VILLE DE SAINT PARES AUX TERTRES 10410 - [site web](#)**

**VILLE D'ANIZY LE CHÂTEAU 02320 - [site web](#)**

**VILLE DE TERNAY 69360 - [site web](#)**

**VILLE DE MONTADY 34310 - [site web](#)**

**VILLE DE SELTZ 67470 - [site web](#)**

**VILLE DE SAINT-AUBIN-DE-MEDOC 33160 - [site web](#)**

**VILLE DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS 83520 - [site web](#)**

**Groupeement d'Intérêt Public - Carte de Professionnel de Santé**  
8 bis, rue de châteaudun 75009 PARIS - [site web](#)

**VILLE DE LIBERCOURT** 62820 - [site web](#)

**O.P.A.C. du pays de Fontainebleau-Avon** 2 rue Gambetta 77210 Avon

**Opéra-Comique Théâtre national** Directeur Jérôme Savary  
5 rue Favart 75002 PARIS 02 - [site web](#)

**VILLE DE SEREZIN DU RHONE** 69360 - [site web](#)

**COMMUNE DE LESIGNY** 77150 - [site web](#)

La mairie a donné une réponse incohérente :

From: cousin pascal  
To: coralie.braunbruck@lesigny.fr  
Subject: Fw: \_commune\_de\_Lésigny\_: \_dépigeonnage  
Date: 06/04/2007 05:49:59

---

Votre explication n'est pas plausible :  
en effet si le réseau d'automates Google se mettait à indexer de façon aléatoire, chaotique, les mots de texte trouvé sur les fichiers mis à la disposition de la toile mondiale sous le protocole HTTP il s'ensuivrait que : en interrogeant Google avec le mot restaurant indien il afficherait les résultats pour l'interrogation par le mot dépigeonnage ..... (au fait c'est ce que j'ai fait je cherchais un restau et je suis tombé sur Lésigny) n'importe quoi donnant n'importe quoi, et même au-delà.....

Un détail quand même :  
une page web spécifique aurait été créée, selon Google, pour Lésigny pour cette opération :  
[lesigny.e-marchespublics.com/appeledoffre/marchespublics-mairie\\_de\\_lesigny-depigeonnage.html](http://lesigny.e-marchespublics.com/appeledoffre/marchespublics-mairie_de_lesigny-depigeonnage.html)

Comment l'expliquer ?  
Reste une inconnue : la date de la source  
hypothèse : fourchette de 2004 à 2007  
cordialement

----- Original Message -----

From: coralie.braunbruck@lesigny.fr  
To: cousin pascal  
Sent: 05/04/2007 16:38:40  
Subject: RE : commune de Lésigny : dépigeonnage  
coralie.braunbruck@lesigny.fr  
05/04/2007 16:38:40  
objet : Commune de Lésigny

Monsieur,  
Suite à votre courriel en date du 4 avril dernier, je vous remercie d'avoir attiré notre attention quant aux problèmes rencontrés sur le site de recherche Google.

En effet, après avoir pris contact avec notre hébergeur Internet en matière de marchés publics, celui-ci nous a confirmé qu'il y avait un problème lorsqu'un marché déjà archivé était supprimé automatiquement. Il apparaît alors sur la base de données de google avec des mots fantaisistes.

Ainsi, la mairie de Lésigny n'a jamais passé de marchés publics de dépigeonnage puisqu'elle ne rencontre aucun problème de ce genre sur son territoire. Je vous laisse ainsi le numéro de téléphone de notre site hébergeur que vous pourrez contacter afin d'obtenir de plus amples informations (01.72.36.55.48). Vous pouvez également vous connecter sur notre site internet [lesigny.e-marchespublics.com](http://lesigny.e-marchespublics.com), à la rubrique "marchés archivés", afin de constater par vous-même qu'il n'a jamais existé de marché de ce type.

Vous souhaitant bonne réception de ce message et restant à votre disposition,  
Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées. Mme BRAUNBRUCK  
Responsable des Affaires juridiques.

Monsieur,  
le 01/04/2004 en effectuant sur [Google.fr](http://Google.fr) une recherche : paramètres : Web - mots : "depigeonnage ATTRIBUTION"  
je suis tombé sur :

Appels d'offres depigeonnage Mairie de Lesigny - Marchés publics  
Avis d'appels d'offres, avis d'appels publics à concurrence, avis d'attribution, DCE, dossier de consultations des entreprises.  
[lesigny.e-marchespublics.com/appeledoffre/marchespublics-mairie\\_de\\_lesigny-depigeonnage.html](http://lesigny.e-marchespublics.com/appeledoffre/marchespublics-mairie_de_lesigny-depigeonnage.html) - 23k - Résultat complémentaire - En cache - Pages similaires

Mairie de Lesigny :: Recherches fréquentes...  
avis d'appels publics à concurrence, avis d'attribution, DCE, dossier de consultations des entreprises. ... debroussaillage, depigeonnage, diagraphie ...  
[lesigny.e-marchespublics.com/recherche/recherches\\_frequentes.php?lettre=D](http://lesigny.e-marchespublics.com/recherche/recherches_frequentes.php?lettre=D) - 50k - Résultat complémentaire - En cache - Pages similaires

en cliquant sur les liens on s'aperçoit que la page originale a été supprimée (base de donnée mise à jour) mais il ne reste finalement, comme trace de l'appel d'offre de votre commune, que ces éléments archivés sur l'énorme base de donnée de Google .....

Alors Google et e-marchés ont tort et vous ne mentez pas ?  
Difficile à croire, Monsieur. Cordialement,  
Cousin Pascal

-----  
Monsieur,  
La mairie n'a pas attribué de marché de marché pour des opérations de dépigeonnage.  
Cordialement  
Mme Berthaud  
Secrétariat du Maire - 01 60 34 24 48

----- Original Message -----

From: cousin pascal  
To: [info@mairie-lesigny.fr](mailto:info@mairie-lesigny.fr)  
Cc: [directiongenerale@lesigny.fr](mailto:directiongenerale@lesigny.fr); [michel.butet@lesigny.fr](mailto:michel.butet@lesigny.fr); [ludivine.lemerrier@lesigny.fr](mailto:ludivine.lemerrier@lesigny.fr); [marie-france.felisiak@lesigny.fr](mailto:marie-france.felisiak@lesigny.fr); [marie.lecomte@lesigny.fr](mailto:marie.lecomte@lesigny.fr); [nathalie.deszcz@lesigny.fr](mailto:nathalie.deszcz@lesigny.fr); [coralie.braunbruck@lesigny.fr](mailto:coralie.braunbruck@lesigny.fr)

Sent: Tuesday, April 03, 2007 8:35 AM  
Subject: commune de Lésigny : dépigeonnage  
Stéphane Lamart « Pour la défense des droits des animaux »

http://www.associationstephanelamart.com/  
B.P 154 - 94208 Ivry sur Seine Cedex  
Tel : +33 (0) 1 46 71 18 36  
Bureau à Paris +33 (0) 1 44 75 00 47

**Centre Hospitalier d'Argentan** 47, Rue Aristide Briand - B.P 209 61202 Argentan CEDEX - [site web](#)

**VILLE DE SISTERON** 04200 - [site web](#)

**Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Morbihan**  
40, rue Jean Jaurès C.P. 62 - PIBS 56038 VANNES CEDEX - [site web](#)

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes**  
33, avenue Henri Lantelme Espace 3000 - BP 169 06704 SAINT LAURENT DU VAR - [site web](#)

**Communauté de communes Loches Développement**  
12 Avenue de la Liberté - BP 142 37601 Loches Cedex - [site web](#)

**VILLE DE MEYREUIL** 13590 - [site web](#)

**Communauté de communes du Comté de Provence**  
Quartier de Paris - Route du Val 83 170 BRIGNOLES - [site web](#)

**VILLE DE YUTZ** 57970 - [site web](#)

**Communauté de communes du pays de Briey** 54150 - [site web](#)

**L'Avenir Côte d'Azur** (hebdomadaire juridique et économique) 06400 CANNES - [site web](#)

**VILLE DE SARREGUEMINES** 57216 - [site web](#)

réponse :

.....

nous confions la capture de ces animaux à une association de piégeurs agréés. Les Pigeons sont remis ensuite à un vétérinaire.

**VILLE LA MOLE** 83310 - [site web](#)

**MUSEE DU QUAI BRANLY** (établissement public) 222, rue de l'université 75343 Paris cedex 07  
[site web](#)

**MUSEE GUIMET** 6, place d'Iéna 75116 Paris - [site web](#)

**Communauté de communes du Vouvrillon** Ferme du Papillon - 400 Rue Louis Blériot 37210 Parçay Meslay

**Office National Interprofessionnel des Grandes Cultures (ONIGC)**  
21, avenue Bosquet 75340 Paris cedex 07 - [site web](#)

**VILLE DE BENNWIHR** 68630

**VILLE DE BERGHEIM** 68750 - [site web](#)

Réponse :

Monsieur,

Comme suite à votre e-mail du 4/4/2007, nous vous informons que la Ville de Bergheim n'a pas attribué de marché pour une opération de dépigeonnage.

Meilleures salutations

Le secrétariat de mairie

**Communauté d'Agglomération d'Agen** 47916 - [site web](#)

**Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières**  
BP 60 415, 44 204 Nantes cedex 2 - [site web](#) On nous a répondu :

From: cousin pascal  
To: CNIEG [cnieg-www@cnieg.fr](mailto:cnieg-www@cnieg.fr)  
Subject: Re: Ref53151\_Tiers-Autres\_CNIEG\_dépigeonnage  
Date: 04/04/2007 07:32:37

---

Espace Tiers  
Monsieur,  
le 01/04/2004 en effectuant sur Google.fr une recherche : paramètres : Web - mots : "depigeonnage ATTRIBUTION"  
je suis tombé sur :

en cliquant sur les liens on s'aperçoit que la page originale a été supprimée (base de donnée mise à jour) mais il ne reste finalement, comme trace de l'appel d'offre de votre commune, que ces éléments archivés sur l'énorme base de donnée de Google .....

Appels d'offres depigeonnage CNIEG - Caisse Nationale des ...  
Avis d'appels d'offres, avis d'appels publics à concurrence, avis d'attribution, DCE, dossier de consultations des entreprises.  
[cnieg.e-marchespublics.com/appel\\_d\\_offre\\_marches\\_publics-cnieg\\_caisse\\_nationale\\_des\\_industries\\_electriq...](http://cnieg.e-marchespublics.com/appel_d_offre_marches_publics-cnieg_caisse_nationale_des_industries_electriq...) - 24k - Résultat

complémentaire - En cache - Pages similaires

CNIEG - Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières .....  
avis d'appels publics à concurrence, avis d'attribution, DCE, dossier de consultations des entreprises. ... débroussaillage, depigeonnage,  
diagraphie ...  
cnieg.e-marchespublics.com/recherche/ recherches\_frequentes.php?lettre=D - 56k - Résultat complémentaire - En cache - Pages similaires

Alors Google et e-marchés ont tort et vous ne mentez pas ?  
Difficile à croire, Monsieur.  
Cordialement,  
Cousin Pascal

----- Original Message -----  
From: CNIEG cnieg-www@cnieg.fr  
To: cousin99@free.fr  
Sent: Tuesday, April 03, 2007 6:05 PM  
Subject: Ref53151 Tiers-Autres

Bonjour,  
Désolé, il n'y a que des goelands à la CNIEG  
Cordialement,  
Le Service Communication de la CNIEG

**COMMUNE DE CHUSCLAN 30200**

**Association Education et Plein Air Finances EPAF**  
5 place des Vins de France 75579 Paris cedex 12

**Communauté d'agglomération Sud de Seine**  
Immeuble "expansion 10 000" 28 rue de la Redoute 92260 Fontenay-aux-Roses  
4 communes des Hauts de Seine : Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff

**COMMUNAUTE DE COMMUNES LA DOMITIENNE**  
1 avenue de l'Europe 34370 MAUREILHAN

**COLOMBIERS 34440 - [site web](#)**

**HUNAWIHR 68150**

**Communauté de Communes de Bléré - Val de Cher**  
35, rue de Loches 37150 BLÉRÉ - [site internet](#)

**FOULAYRONNES 47510**

**Etablissement public d'aménagement (EPA) Euroméditerranée**  
Monsieur le Président Renaud Muselier  
10 place de la Joliette - BP 52620 13567 MArseille Cedex 02  
[site web](#)

**ORSAN 30200 - [site web](#)**

**Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement de la Lozère**  
12, Bd Henri Bourrillon 48 000 Mende - [site web](#)

**CRPRATP - Caisse de retraite du Personnel de la RATP**  
201, rue carnot 94120 Fontenay-sous-Bois

**Communauté de communes Cour d'Ostrevent**  
Avenue du Bois 59287 LEWARDE - [site web](#)

**BOE 47551**

**BEBLENHEIM 68980**

## GENNEVILLIERS 92

En surfant sur le net et en effectuant des recherches à l'aide du moteur de recherche Google, avec le mot clef dépigeonnage, je suis tombé sur ce  
texte dans la page 8 de présentation des résultats de Google :  
Emploi - Vous participez et exécutez des opérations de désinfection, désinsectisation, dératisation, **dépigeonnage** et capture d'animaux ...

Que signifie donc ce terme dépigeonnage ? La commune tue-t-elle par ses propres moyens ou capture seulement les pigeons pour ensuite  
externaliser l'euthanasie ?

## LA SALVETAT LAURAGAIS Haute-Garonne 31460 - 124 hab

dimanche 01/04/07 une battue de pigeons de 8h à 19h00

## BALMA 31130

Signature d'un contrat de prestations de services avec la société SACPA - Le 30 mars 2006 · Pour la capture de pigeons par cage dans le cadre du  
contrôle du peuplement animal · Pour un montant de 230 ? HT par cage.

## RODEZ 12031

Sur son site internet :  
Durant toute l'année, les agents du service propreté sont obligés d'effectuer des captures de pigeons.

### POITIERS 86021

Sur son site internet :  
une capture annuelle aux mois de mars et avril sur plusieurs sites pour réguler le nombre des pigeons.

### ALES 30115

Sur son site internet :  
Un autre problème récurrent des Alésiens concerne les pigeons. La Ville d'Alès organise une à deux captures par an, dans tous les quartiers : celles-ci permettent d'attraper plus de 400 pigeons en moyenne. Ils sont ensuite euthanasiés.

### SAINT GRATIEN 95 210

Sur son site internet :  
Afin de limiter au mieux ces nuisances, la Ville a mis en place un programme de dépigeonnisation sur la Commune.

### MÂCON 71018

Sur son site internet : Le Service Hygiène Et Santé: Les Nuisibles : Concernant les pigeons, il fait effectuer une capture par une entreprise agréée qui prélève environ 200 pigeons par an.

### AUBERVILLIERS 93

Sur son site internet : Service communal d'hygiène et de santé - . Il gère les contrats de captures (animaux errants, pigeons...).

informations période 14/03/07 au 27/03/07

### ROMANS SUR ISERE (26)

Sur son site internet on apprend que :  
*depuis plusieurs années la commune de Romans organise des captures sur les lieux de rassemblement importants. Les oiseaux capturés sont ensuite euthanasiés en respectant la réglementation sur la protection animale.*

Le prestataire choisi ne peut être agréé par les services de l'Etat car il n'existe aucune réglementation sur genre d'activité en France.

### BOULOGNE-BILLANCOURT (92)

Sept opérations de captures de pigeons, chaque année (marché de dépigeonnage donné à la société SACPA).

Méthode d'abattage utilisée par la SACPA : au CO2 (à une grande concentration). Ce gaz fait souffrir les oiseaux quelle que soit la concentration en air utilisée.

### BOIS-COLOMBES (92)

La ville de Bois-Colombes a attribué un marché de dépigeonnage à la société SACPA pour une durée d'un an renouvelable pour de nouvelles périodes d'un an à trois reprises et pour un montant annuel de 3.013,92 euros T.T.C.

Méthode d'abattage utilisée par la SACPA : au CO2. Cette société utilise une très grande concentration de gaz carbonique qui fait souffrir les oiseaux.

### MARSEILLE

Marseille pratique depuis novembre 2006 ses premières captures au filet propulsé par un ressort, *«technique homologuée par le ministère de l'Agriculture»*, prend-on soin de préciser.

Le prestataire (ou le dispositif) choisi ne peut être agréé par les services de l'Etat car il n'existe aucune réglementation sur genre d'activité en France (libre appréciation du juge pour savoir quelle loi appliquer).

Le protocole d'intervention (capture, contention des pigeons et euthanasie) avalisé en 1999 par le Ministère de l'Agriculture est maintenant obsolète (le mot est faible) et les Directions Départementales des Services vétérinaires attendent en vain des instructions du ministère.

### LILLE

Sur le site internet de la ville on lit :

*Le marché actuel de capture d'animaux nuisibles arrivant à son terme (pigeons, lapins, rats musqués), nous vous demandons de bien vouloir nous autoriser à préparer une consultation pour renouveler l'appel d'offres. L'ancien marché ne prévoyait que le secteur de Lille extra-muros et Hellemmes, pour la capture des pigeons, et celle des lapins dans les cimetières lillois. Il serait judicieux de prévoir dans le nouveau marché l'extension au secteur intra muros ainsi qu'aux communes associées d'Hellemmes et de Lomme.*

**Conclusion : la ville va intensifier les massacres.**

### Cavaillon (84)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :  
MAIRIE DE CAVAILLON  
Place Joseph Guis  
84300 CAVAILLON

Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Député Maire de Cavaillon  
Objet de la consultation :  
Marché de prestations de service

#### CAPTURE DE PIGEONS - ANNEE 2007

Le marché fait l'objet d'un lot unique dont le nombre annuel mini et maxi d'interventions est respectivement fixé à un (1) et quatre (4)

Lieu d'exécution :

Ville de Cavaillon

Procédure :

Marché à procédure adaptée selon les articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

Valeur technique de l'offre (60 %) ;

Prix (40 %).

Retrait des dossiers de consultation :

MAIRIE DE CAVAILLON

Service Achats / Marchés Publics

Madame MONTAGNER

14 Rue Saunerie

84300 CAVAILLON

Téléphone : 04.90.71.59.07

Fax : 04.90.72.45.96

Adresse e-mail : achats.marches@ville-cavaillon.fr

Renseignements techniques :

Jean-Claude MAIGNAN - Responsable du Centre Technique Municipal - ( 04.90.78.19.86 )

Date limite de remise des offres : Jeudi 1er mars à 17 heures 00

#### Vémars (95)

La mairie a passé un contrat avec une entreprise pour la capture des pigeons.

informations période 20/02/07 au 13/03/07

#### Troyes

N° marché : 26036 - Date signature : 13/04/2006 - Objet marché : capture et prise en charge des pigeons (\*)

Montant 45 000,00

lot : Capture animaux

Lot Attributaire : HYGIENE ACTION 93290 TREMBLAY

45 000,00 Montant total de marché

**source** (Etat annuel des marchés publics du 07/02/2007 - page 20)

L'association Stéphane Lamart a envoyé le 28/03/07 un courrier de protestation au maire et Ministre de l'intérieur François BAROIN consultable [ici](#).

Le responsable du service hygiène a avoué à l'association que les pigeons sont tués en **caisson à vide** par Hygiène Action alors que cette société prétend qu'elle n'utilise plus ce procédé d'abattage scandaleux.

(\*) tués en caisson à vide ou à gaz

#### DAX

3/01/2007 MAIRIE DE DAX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Organisme passant le marché : Ville de Dax, hôtel de ville, BP 344, 40107 Dax Cedex.

Lot 3 : Capture des pigeons

(\*)

(\*) tués en caisson à vide ou à gaz ?

#### Thor 84250

appel d'offre du 11/01/2007 "capture de pigeons sur le toit de l'Eglise et le Beffroi"

Comment seront-ils tués ?

#### Ville de Lyon

##### PIGEONS MASSACRÉS AU CO2

AVIS DE MARCHÉ

Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT: Ville de Lyon, 1, place de la Comédie, F-69001 Lyon.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Ecologie Urbaine, Administration, 60, rue de Sèze, Contact: Mme Vincent, F-69006 Lyon. Fax 4 72 83 14 40.

Modalités d'ouverture des offres: 6.2.2007

LOT N° 2

INTITULÉ: Capture, transport, euthanasie et effarouchement de tous les oiseaux

1) DESCRIPTION SUCCINCTE: Capture et euthanasie des pigeons. Effarouchement acoustique des étourmeaux et autres espèces aviaires. Interventions aviaires diverses.

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS): 01200000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE: Le montant total des commandes pour la période initiale du lot est compris entre un minimum et un maximum, définis comme suit: seuil minimum/maximum HT: 12 541,00 EUR/50 164,00 EUR. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction.

#### Saint-Junien 87205

appel d'offre du 21 février 2007 "la capture des pigeons en centre ville par piégeage"

tués comment ?

## Alençon magazine février - mars 2007

### dans le magazine :

.....Les pigeons, par leur perchement et leur nidification, génèrent des nuisances en ville, sur les édifices et espaces publics, les bâtiments privés... Ces derniers mois, les volatiles ont fait un retour en force à Alençon. C'est pourquoi, depuis août dernier, la Ville d'Alençon a confié à la société Sogepi, spécialisée dans la gestion des pigeons en ville, une opération de maîtrise de la population des pigeons pour en réduire le nombre.

Cette campagne de contrôle se déroule en deux phases : d'abord la capture des pigeons, puis leur sédentarisation dans un pigeonnier. Les pigeons y trouvent eau et nourriture à volonté, et les moyens de se protéger du froid. Les cages de capture sont installées sur les toits du centre ville. Un moyen efficace dans cette campagne de contrôle puis- qu'au total, 630 pigeons ont été capturés en cinq mois. «Les pigeons sont ensuite déposés en volière avant d'être installés dans des pigeonniers comme celui du parc des Promenades. Les pigeonniers permettent de réguler la population en y stérilisant les œufs», .....

**À Alençon on aurait capturé plus de 600 pigeons alors qu'un pigeonnier en accepte 250 au grand maximum. Où passent les autres ?**

## CAMARET-SUR-AYGUES 84850

appel d'offre du 20 février 2007 "limiter la surpopulation de pigeons en procédant à des captures ponctuelles et raisonnés"

**tués comment ?**

## Amboise 2005 France

Pigeons :

- 5 980 € ont été dépensés pour la gestion et la maintenance du pigeonnier, avec 300 oeufs stérilisés
- 6 113 € ont été dépensés pour la capture de 400 pigeons à l'Île d'Or, au théâtre, à l'Eglise Saint Denis, au silo à grains (bout des ponts) et l'installation de mangeoires au cimetière pour la capture des pigeons installés dans les ifs qui souillent les tombes

**comment sont tués les pigeons capturés ?**

## Etampes 91

Appel d'offre du 01/03/2007 "capture de colonies de pigeons par effarouchement et fauconnerie"

**comment sont tués les pigeons capturés ?**

## Strasbourg

les employés municipaux, de nouveau appâtent sur Strasbourg, la SCAPA va bientôt gazer et faire son oeuvre de mort

Pour info article de 20 minutes sur la campagne de massacres d'automne 2006

[voir aussi](#)

20 Minutes | édition du 18.10.06 [lien](#)

La chasse est ouverte. Toute la semaine, la ville organise une opération de capture de pigeons. Objectif : « réguler leur nombre dans le milieu urbain, explique Frédéric Hugel, responsable du service Hygiène et propreté de la mairie. Ils n'ont pas de prédateurs et leur quantité deviendrait rapidement trop importante. » Indésirables si trop nombreux, les pigeons salissent les bâtiments et sont porteurs de certaines maladies. Mise en place deux fois par an, l'opération est menée par une société privée, accompagnée d'agents de la ville. « Deux à trois semaines avant les captures, nous faisons le tour des endroits où les habitants se sont plaints de leur présence massive. Aucune zone n'est exclue, que ce soit en plein centre ou dans les quartiers », explique Frédéric Hugel. Pour les attraper, la technique est simple : les agents jettent sur le sol, en guise d'appât, des graines de maïs sur lesquelles foncent rapidement les oiseaux. Lorsqu'ils sont regroupés et assez nombreux, l'un des employés de la société actionne un lance-filet, qui déploie ses mailles sur les volatiles. Si quelques chanceux arrivent toujours à échapper au piège, les prises varient généralement d'une dizaine de bêtes jusqu'à une centaine. Confinés dans des cages, les pigeons sont ensuite euthanasiés au CO2, puis incinérés. « C'est une fin sans douleur », assure un employé de la société. Un avis contesté par certains groupes de défense des animaux, comme l'association Stéphane Lamart, qui vient de monter au créneau contre cette pratique.

Jonathan Barbier  
©2006 20 minutes

## Grenoble

Des employés de la ville ont été vus en train d'appâter les pigeons - gaze au CO2 garanti.

[voir ici](#) pour la précédente campagne de mort.

## TOULOUSE ET MENSONGES

sur leur site la ville ose prétendre qu'elle stérilise les pigeons alors qu'en fait elle en tue plus de 20 000 par an. Dans un article de la Dépêche du Midi de mai 2006 il est écrit :

*"Les opérations de stérilisation qui, de toute façon, ne concernent jamais plus de 4 % des 25 000 pigeons capturés chaque année à Toulouse ont été suspendues au moins jusqu'en juin. "*

### SUR LE SITE DE LA VILLE

[lien ici](#)

..... Pigeons et étourneaux

De nombreuses espèces d'oiseaux ont élu domicile dans notre ville. Souvent migrateurs dans le passé, elles se sont sédentarisées trouvant à Toulouse la chaleur, le gîte et le couvert. Actuellement, 2 espèces amènent par leur nombre, des problèmes d'hygiène sur la commune : les pigeons et les étourneaux.

les pigeons :

La ville de Toulouse met en œuvre depuis de nombreuses années des techniques de pointe pour maîtriser le développement de ces volatiles. Capture par lance de filet, par cage volière puis stérilisation chirurgicale sont autant d'actions menées chaque jours par les services municipaux pour endiguer les nuisances occasionnées par ces volatiles dans le respect de la protection animale.

les étourneaux :

.....

**voir aussi**

Rongeurs et ragondins :

.....

Des appâts empoisonnés sont placés dans des postes d'appâtages sécurisés, afin de n'occasionner aucun risque pour les autres populations animales urbaines.

sur les raticides :

Docteur Marie-Pierre Capdevielle

Mairie de Toulouse au service communal d'hygiène et de santé

Madame,

Nous sommes stupéfaits que dans votre dernier bulletin du service communal d'hygiène et de santé, la mairie de Toulouse fasse toujours la promotion de ces boîtes remplies de raticide, que nous avons fait retirer, avec l'Association Stéphane Lamart, après intervention auprès des médias, et du procureur de la République. ces boîtes, disposées sur des kms le long des voies d'eau, répandant leur poison sur les voies publiques.

Nous redemandons des pièges mécaniques adaptés aux espèces concernées. Dans le cas contraire, une nouvelle plainte sera déposée auprès du procureur, avec de nouvelle intervention des médias.

Par ailleurs, nous ne connaissons aucune allergie particulière aux fientes ou plumes de pigeon, contrairement à ce que vous écrivez. d'ailleurs, les plumes DE PIGEON ne sont pas testées à l'hôpital Larrey, dans le cadre des bilans allergologiques. Nous vous rappelons que tous les toxiques industriels et émanant des pots d'échappement sont bien plus incriminés par les spécialistes.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter des salutations très étonnées.

### TUEURS ET MENTEURS

### Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens

appel d'offre du 12 février 2007"capture de colonies de pigeons par effarouchement et fauconnerie"

**gazés ou "explosés" en caisson à vide ? Peut être une autre méthode "exotique"...**

### Association Départementale des Piégeurs de l'Ain

Assemblée générale 2006

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 JUIN 2006

[lien](#)

.....  
Les pigeons de ville sont le cheval de bataille de l'Association. De nombreuses interrogations étaient présentes dans les esprits au moment de l'influenza aviaire et de nombreuses demandes de piégeage réclamées. Pour répondre positivement à tout le monde, il fallait pouvoir disposer d'au moins 1000 cages, nous en avons 400. Le travail est colossal 13000 kilomètres parcourus et 180 rendez-vous pour le démarchage et autant de kilomètres pour la capture par les piégeurs que nous remercions chaleureusement. Et aussi un très grand merci à Madame ROUSSET pour les nombreuses sollicitations qui lui parviennent et qu'elle gère toujours avec le sourire mais avec une grande promptitude. ....

**Comment ils massacrent les pigeons ? En caisson à vide ?**

### Narbonne (Aude)

Sur le site internet de la ville : "*deux interventions par an d'appâtage des pigeons afin de remédier à la prolifération de ces nuisibles sur la commune*"

La mairie, en réaction à un courrier de l'[association Stéphane Lamart](#) qui lui demandait par quelle méthode sont tués les pigeons, a modifié son site internet et a effacé cette phrase....

[page actuelle](#) (modifiée)

[page avant modification](#) encore en cache sur Google (pour combien de temps ...)

**Tuons, certes, mais en cachette ....**

### Vallauris - Alpes-Maritimes (Code postal - 06220)

Objet du marché : Réalisation de capture de pigeons sur le territoire de la commune

Renseignements : Fax. 04 93 64 55 37, SCE JURIDIQUE et MARCHES PUBLICS

31 Juillet 2006, 11H00 (62463)

### Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes (94)

Plaine Centrale, communauté d'agglomération qui rassemble les villes : Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes

La Plaine Centrale, communauté d'agglomération a attribué un marché de dépigeonnage à la SACPA

**gazés au CO2...**

### NICE

appel d'offre du 01/02/2007 "CAPTURE A L ENLEVEMENT AU TRANSPORT ET A L EUTHANASIE DES PIGEONS"

Montant annuel minimum HT : 9.500 euros

Montant annuel maximum HT : 35.000 euros

**Combien de pigeons sont tués par an à Nice et comment ?**

## VILLE DE ROUEN

La commission d'appel d'offres réunie le 14 septembre 2005 a attribué les marchés aux entreprises suivantes qui présentent les meilleures offres :  
- lot n° 3 : « anti-pigeons », entreprise S.E.R.T.E.P., pour un montant de 3.840 ? H.T., soit 4.592,64 ? T.T.C.

**L'entreprise S.E.R.T.E.P. est en fait Hygiène Action qui tuerait les pigeons au gaz carbonique (concentration maxi) d'après les dires du dirigeant de cette entreprise mais selon certains, en fait, au moyen d'un caisson à vide...**

## Salon en Provence (13)

Salon en Provence (13) comme la majorité de nos communes (+ de 95 %) tue, tue les pigeons biset ..... la preuve :

[lien](#)

VILLE DE SALON DE PROVENCE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE DE SERVICES  
En application de l'article 28 du Code des Marchés Publics  
PROCEDURE OUVERTE

1) Objet : PRESTATIONS D'ENLEVEMENT DE PIGEONS, STERILISATION DE CHATS, PRESTATIONS DIVERSES, SURVEILLANCE FOIRE AUX BESTIAUX

2) Forme et durée du marché :

Le présent marché est décomposé en 3 lots, définis comme suit :

Lot 1 : Dépigeonnisation

Lot 2 : stérilisation de chats errants

Lot 3 : surveillance foire aux bestiaux.

Chaque lot donnera lieu à un marché séparé. Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots, à condition de détenir l'agrément nécessaire (lot 1), et d'exercer la profession de vétérinaire (lots 2 et 3)

Durée : 1 an à compter de la date de notification, renouvelable expressément 1 fois pour une période d'un an

## CHANTILLY

Sur le site internet de la ville :

*"Près de 3000 pigeons ont élu domicile à Chantilly et sont la cause de beaucoup de dégâts et de nuisances. Ils produisent une quantité exceptionnelle de fiente. Ces déjections très acides endommagent les toitures, les gouttières et salissent les espaces publics ainsi que les propriétés. Mais surtout, le risque pour la santé publique n'est pas négligeable. Pour l'ensemble de ces raisons, comme l'an dernier, la ville est conduite à limiter leur nombre et consacre à cette action un budget annuel de 8 800 euros.*

*Aussi, peut-on s'étonner que des personnes, au demeurant bien intentionnées, nourrissent encore les pigeons. En effet, le règlement sanitaire départemental fait défense de jeter ou déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants ou sauvages. Le Code de Santé Publique prévoit des amendes pour les contrevenants, de 90 à 200 euros. La ville et la société ABC 3D vont poursuivre en 2006/2007, la campagne débutée l'an dernier."*

**Comment la société ABC 3D tue les pigeons ?**

Les renseignements obtenus par [infogreff](#) semblent inquiétants (Activités de nettoyage) :

ABC 3D

RCS Soissons B 453 667 859 Nom commercial : ABC 3D

Renseignements juridiques

Siège social 19 Rue de la Crise 02210 LAUNOY

SIRET 45366785900012

Forme juridique : Société à responsabilité limitée - Capital social 5.000,00 EURO

Code activité 747Z - Activités de nettoyage - Immatriculation 25-05-2004 - Nationalité France

.....

31/12/2006 Comptes annuels non déposés

31/12/2005 Comptes annuels non déposés

## Nogent-sur-Marne (94)

Un pigeonnier va bientôt être installé en ville.

Grâce à des protecteurs de pigeons de la ville (campagnes d'affichages vigoureuses) la commune a fini par arrêter de faire capturer puis gazer ses pigeons par la SACPA.

Une victoire.

## Fontenay-sous-Bois (94)

Des gitans tirent au fusil les pigeons d'un des pigeonniers de la Ville; ils en auraient tué plusieurs. La responsable des pigeonniers (qui a monté la garde toute une nuit pour protéger un pigeonnier) et monsieur le Maire sont intervenus en personne et se sont fait menacer par les individus. La police a refusé de prendre la plainte de monsieur le Maire.

**La police a peur des gitans**

## PARIS

Un nouveau pigeonnier a été installé dans le 11<sup>e</sup> arrondissement. Le pigeonnier est situé à proximité de l'entrée du square de la Roquette (rue de la Roquette).

Son inauguration a eu lieu le mardi 13 mars 2007, à 11h30, en présence de Georges Sarre, Maire du XIe et de Yves CONTASSOT, Adjoint au Maire de Paris chargé de l'environnement, des espaces verts, des parcs et jardins et de la propreté.



Lyon le 01 février 2007

Le 30 janvier 2007 j'avais écrit au Docteur GAULT Gilbert du Service Communal d'Hygiène et de Santé de la Mairie de Lyon pour protester contre le gazage au CO<sub>2</sub> de 6 à 13 000 pigeons et contre une propagande communale présentant cet oiseau comme pouvant transmettre des maladies à l'homme et expliquant que les méthodes alternatives comme les pigeonniers, les graines anticonceptionnelles, etc. sont inefficaces. (**voir plus bas**)

Monsieur GAULT Gilbert m'a fait une réponse le jour même, une réponse qui demande à être examinée car non seulement il maintient ses affirmations (sauf peut-être pour le gaz carbonique car il n'en parle pas) mais en rajoute et semble, à l'image d'ailleurs de nos responsables politiques et de nos hauts fonctionnaires, complètement insensible à la vie animale et ignorer superbement la position, la volonté, et la démarche d'une partie de la population (plus importante qu'on croit : en France il y a 58 millions d'animaux de compagnie de toutes les espèces détenus par une famille sur deux). C'est la fameuse coupure entre les "élites" et la population si souvent citée dans les médias.

### RÉPONSE DU DR GAULT

J'ai consulté votre site qui est extrêmement exhaustif et complet <http://cousin.pascal1.free.fr/actualite.html#a68>

L'ensemble des solutions que vous préconisez sont mises en œuvre par la Ville de Lyon sauf celles qui n'ont pas été évaluées comme efficaces

Actuellement nous réfléchissons à favoriser le retour de rapaces tels le faucon pèlerin pour instaurer une présence stressante (action LPO et CORA)

Je vous rassure notre objectif n'est pas d'éradiquer le pigeon mais de maîtriser sa prolifération.

Extrait de la nouvelle réponse

La technique de l'imprégnation hormonale n'a à l'heure actuelle et en l'état de mes connaissances jamais prouvé une quelconque efficacité sur la dynamique de population ; le pigeonnier stérilisateur est un superbe mobilier urbain qui a démontré l'intelligence collective des pigeons à utiliser ce dispositif pour le détourner de son usage véhiculé par l'imaginaire collectif en une capacité d'accueil complémentaire.

Ces méthodes dites portant atteinte à la colonie sont réservées à maîtriser les proliférations lorsque des personnes bien intentionnées concourent à spolier les pigeons de leur caractère sauvage en les rendant dépendant de pratiques humaines vectrices de mal être (favorisent les regroupements permettant la diffusion des maladies épizootiques et parasitaires, observation d'obésité par excès des rations et / ou de carences alimentaires par déficit en oligoéléments ou protéines, ....)

Nous sommes contraint pour préserver la population générale de procéder à des opérations de capture euthanasie par le comportement des personnes qui regroupent intentionnellement les oiseaux et les rendent dépendant de leurs pratiques interdites.

Dès que ces pratiques cessent ou que les quantités de nourriture respectent la physiologie des pigeons, nous alléons le programme des captures voire nous les supprimons. Donc affronter de front les collectivités locales sur les captures et occulter complètement le travail essentiel mené sur la réduction de la capacité d'accueil et la suppression d'accès aisés à une nourriture pléthorique et nocive (je ne voudrais par rappeler l'erreur de formulation de graines pour oiseaux distribuée par une association de protection des oiseaux qui a abouti à déstabiliser complètement un groupe de passereaux et à la mort de milliers d'oiseaux pour une salmonellose épizootique) est une vision teintée de partialité et de partisanisme.

Tous les excès sont nocifs et la bonne gestion des populations d'oiseaux des villes doit impérativement intégrer l'ensemble des besoins physiologiques des espèces et ne pas perturber les équilibres parfois fragiles.

Je cite un extrait de la thèse dédié à la création de pigeonnier d'Anna SCHNITZLER sur votre site

Aujourd'hui la Mairie de Paris n'utilise plus aucun moyen afin de limiter la population de pigeons. Les plaintes sont nombreuses et les oiseaux sont dans l'ensemble en bien mauvais état. La solution que représente la capture suivie de l'euthanasie n'est pas utilisée par la mairie car elle est mal acceptée par les habitants de la ville et par les associations de protection animale.

La variation du nombre de pigeons est liée à la quantité de nourriture disponible, aux conditions climatiques, aux épizooties, à la pollution... Mais dans l'ensemble elle est stable et supérieure au chiffre acceptable pour une bonne intégration dans la cité. Donc la solution laisser faire la nature pour que les oiseaux meurent de faim (lorsque les personnes ressources déménagent ou décèdent des maladies épizootiques et de la pollution (c'est sûr que cela les fait moins souffrir que des captures au filet de quelques pigeons jeunes et inadaptés).

Lors du coup de froid 2006, dans un contexte de psychose lié à l'influenza aviaire et dans une période où nous n'effectuons pas de capture, j'ai autopsié plus de 500 pigeons morts soit de cachexie, soit par empoisonnement (pratique souvent choisie par les personnes inquiètes de l'absence d'éradication complète des pigeons des villes par carence des services communaux). Il est vrai que ces cadavres ont permis l'alimentation en ces périodes de disette des rats des chats des corneilles et surtout d'une myriade successive de Diptères et Coléoptères nécrophages participant ainsi au cycle de la nature.

Nos prélèvements minimes montrent que notre population de pigeons est en relative bonne santé et notre rôle s'intègre dans l'écologie de la ville en l'absence de prédateurs naturels.

Pour ouvrir le débat, nous observons ces dernières semaines avant l'arrivée de l'offensive hivernale une prolifération de rats et de pigeons qui s'équilibrerait en fonction de la disponibilité de la nourriture diurne (prédation efficace des pigeons) et nocturne (prédation des rats). Lors de discussion avec des nourrisseurs, nous arrivons dans certains cas à modifier leurs pratiques en leur montrant que leur comportement impacte également les populations murines et c'est dans ce domaine de la prévention et de l'éducation au bien être des pigeons et par amplification à l'ensemble du vivant en ville que je pense que votre message et le nôtre doit trouver les synergies nécessaire à une intégration harmonieuse de l'animal et du vivant en général en ville.

Je vous remercie d'avoir lu ce message jusqu'au bout et vous souhaite une excellente soirée

Je compléterai mon propos par un cas récent d'un immeuble à vocation sociale où une personne sous traitement immunosuppresseur a été contaminée par

les fientes de pigeons de la voisine du dessus (tuberculose aviaire) ou cet autre cas d'une contamination de la ventilation d'un complexe hospitalier par des spores d'Aspergillose et de Trichomonose à l'origine d'une enquête du CLIN pour une flambée d'infections nosocomiales et de la protection efficace postérieurement contre la nidification et le perchement des pigeons devant les prises d'air

Ce ne sont pas de pure affabulation d'hygiéniste mais une réalité, il faut limiter la présence des pigeons en ville à un niveau acceptable avec la santé de nos populations même les plus fragiles. Fort heureusement, la barrière d'espèce oiseaux mammifères nous garanti une bonne marge de manœuvre et de tolérance.

Nous ne recherchons pas l'éradication des pigeons mais leur maintien à un niveau acceptable avec les missions qui nous sont dévolues.

Si les captures peuvent être un jour supprimées par un comportement normal de la population et l'absence d'anthropomorphisation et de zooidolatrie je serai heureux de ne plus commander ce type de prestation....

### Ma réponse :

de **Cousin Pascal**

membre du conseil d'administration des associations suivantes :

- Stéphane Lamart (protection des animaux sauvages ou domestiques)  
<http://www.associationstephanelamart.com/>
- SPOV (Société Protectrice des Oiseaux des Villes)

à GAULT Gilbert [gilbert.gault@mairie-lyon.fr](mailto:gilbert.gault@mairie-lyon.fr)

Direction de l'Ecologie Urbaine - Service Communal d'Hygiène et de Santé  
Mairie de Lyon 69205 - Lyon cedex 01  
Adresse physique : 60 rue de Sèze 69006 Lyon  
Tel : 04 72 83 14 00 Fax : 04 72 83 14 40  
Mail : [eco-urb@mairie-lyon.fr](mailto:eco-urb@mairie-lyon.fr)

Docteur,

je vous remercie pour votre réponse rapide et je vous prie de bien vouloir examiner cette présente réponse.

**Docteur GAULT Gilbert :**

*Je compléterai mon propos par un cas récent d'un immeuble à vocation sociale où une personne sous traitement immunosuppresseur a été contaminée par les fientes de pigeons de la voisine du dessus (tuberculose aviaire) ou cet autre cas d'une contamination de la ventilation d'un complexe hospitalier par des spores d'Aspergillose et de Trichomonose à l'origine d'une enquête du CLIN pour une flambée d'infections nosocomiales et de la protection efficace postérieurement contre la nidification et le perchement des pigeons devant les prises d'air*

Là encore vous mettez en exergue des cas très rares dont un non confirmé car l'enquête est en cours. Interdit-on les automobiles alors qu'elles tuent des dizaines de milliers de personnes par an en France (accidents de la route, pollution, etc.) ? Les hautes technologies (dont les biotechnologies), qui sont responsables de beaucoup de pathologies (les cancers entre autres), qui diffusent dans l'environnement des dizaines de milliers de molécules chimiques aux effets inconnus sur lesquelles aucune étude épidémiologique sérieuse n'a été réalisée, sont-elles interdites ? Que valent ces quelques cas sporadiques par rapport à ces centaines de milliers de gens malades ou morts sur l'autel de la technoscience ? D'autre part les services sanitaires de la ville de Paris ne sont pas de votre avis quand ils concluent que cet oiseau n'est pas dangereux.

### TUBERCULOSE AVIAIRE

les mycobactéries pathogènes à l'origine de tuberculose se retrouvent chez tous les animaux domestiques et sauvages. Chaque année, la tuberculose est diagnostiquée chez quelques oiseaux par des examens anatomo-pathologiques. Il semblerait que ces infections soient causées par *M. avium*. Les faibles pathogénicité et probabilité de transmission de ce type de mycobactérie ne pose pas à l'heure actuelle de problème épidémiologique.

L'ensemble des espèces animales terrestres peut être infecté par les mycobactéries.

D'une manière générale, les personnes à risques sont :

- Les chasseurs et les personnes dépeçant et préparant les gibiers dans les foyers d'infection.
- Les vétérinaires et agents chargés du suivi sanitaire des populations sauvages.
- Les personnels de laboratoire et le personnel médical lorsqu'il procède à des autopsies, intubations et bronchoscopies
- Les éleveurs de gibiers, notamment de cerfs.

La tuberculose est une maladie rare chez le pigeon. La *M. avium* peut rendre malades les personnes ayant un terrain immunodéprimé favorisant comme une immunodépression due au VIH ; risque d'infections disséminées chez les malades atteints de SIDA si CD4 50/mm3 Tous les animaux peuvent être porteurs mais on la trouve surtout sur l'oiseau et aussi dans l'air, l'eau, le sol. Elle reste très peu pathogène pour l'homme sain mais peut le devenir en cas d'altération des mécanismes de défenses locaux ou généraux.

De l'ensemble de ces éléments on peut raisonnablement inférer que les pigeons de ville ne sont pas vecteurs de la tuberculose ou que les cas confirmés sont ultra-rares ....

### UNE FLAMBÉE D'INFECTIONS NOSOCOMIALES

Alors là vous faites fort, les pigeons seraient responsables des flambées d'infections nosocomiales en France dont le nombre est évalué à 750 000 par ans. Je plaisante, mais êtes-vous sérieux ? En milieu hospitalier tout germe, quel qu'il soit, peut devenir dangereux si il trouve un terrain favorable donc n'importe quel animal est dangereux, point. Il faut aussi protéger la ventilation des chats, des autres oiseaux, etc.

Vous ne savez vraiment plus quoi inventer, mais je suis sûr que vous allez nous en trouver d'autres... Mais au fait le pigeon des villes n'est-il pas un E.T. ou un mutant issu des explosions atomiques... Continuez votre propagande, sus à l'affreux, au vilain; mais au fait, c'est qui ici le vilain ? Dérive hygiéniste ? Moi ? Non jamais mais attention aux petites bêtes qui vous cernent la nuit. Tuons, il en restera toujours quelque chose.

**Docteur GAULT Gilbert :**

*le pigeonnier stérilisateur est un superbe mobilier urbain qui a démontré l'intelligence collective des pigeons à utiliser ce dispositif pour le détourner de son usage véhiculé par l'imaginaire collectif en une capacité d'accueil complémentaire.*

Monsieur vous n'aimez pas la population et ironisez sur son amour de la nature. Mais vous qu'aimez vous ? Les abattages et les dissections ? Le pigeonnier n'est qu'un outil comme un autre et un outil tout seul ne sert à rien. Des municipalités poussées par leurs habitants, les associations de

protection animale, se fichant complètement des problèmes d'environnement, de biodiversité, du bien-être animal, occupée plutôt à bétonner à tout va pour collecter l'impôt, consentent parfois à consacrer disons 0,00000005 % de leur budget annuel pour commander un ou plusieurs pigeonniers, beau de préférence et bien visible de tous. Le budget pour la mise en oeuvre de l'engin (ils appellent cela maintenance, tout un programme...) est bien évidemment ridicule 0,00000005 % X 0,20 % (comme zéro + zéro = la tête à toto) et chargent pour cette besogne une entreprise de dépiégeage qui, si l'engin n'est pas efficace (il ne l'est jamais), massacrera les "volatiles" dans un bon vieux caisson bien de chez nous (à vide) ou à gaz (les nazis n'avaient pas que du mauvais).

### On se fiche de nous !

Nos candidats à l'élection présidentielle se pressent tous en rang d'oignons pour signer le pacte écologiste de N. le grand Hulot. Mais dans les faits ils roulent en grosses berlines à 200, vont à la chasse et tirent sur tout ce qui bouge, bétonnent, aspergent des pesticides partout, dispersent de l'OGM, tuent toute la vie sur terre et méprisent complètement aussi (ils font partie de cette vie) la population "laborieuse" *qui se lève tôt le matin et qui travaille* et pour le problème des pigeons urbains ne voient qu'une solution : la solution finale.

Et pourtant en y consacrant un financement raisonnable avec des personnes compétentes (ornithologues, passionnés naturalistes, défenseurs des animaux) sur le terrain pour s'en occuper l'outil pigeonnier est efficace malgré vos sarcasmes et ceux de Philippe CLERGEAU (qui n'y connaît rien en pigeons de ville).

Je veux bien vous donner quelques recettes mais normalement c'est payant HA HA HA

### Recette colonie de pigeons "sous un pont"

des amis des animaux payés et ayant le temps nécessaire, un espace vert assez grand (tant pis pour les bétonneurs et les spéculateurs) pas trop loin (maxi 1 km), un pigeonnier dans ce jardin, non vu des habitants grincheux (mais bien chauffés par vos allégations propagandesques : sus sus au pipip gegeon MALADIE MORTELLE DANGER DE MORT MORT MORT), une capture de quelques dizaines de pigeons du pont, on les enferme un mois dans le pigeonnier (+ graines + eau, visite, etc), puis on les relâche, puis on obture les endroits du pont où les pigeons nidifient, on peut déplacer lors de l'intervention les nids, pigeonneaux, etc. pour les mettre dans le pigeonnier. Après on surveille, on écoute, en général les pigeons viennent peu à peu (il y a toujours des irréductibles) habiter le pigeonnier. On donne à manger au pied du pigeonnier, pas trop, juste ce qu'il faut pour qu'ils ne partent pas, comme cela les pigeons ayant encore faim retourneront à leurs anciens plans d'affût pour avoir un complément alimentaire (sorties d'école, boulangeries, marchés, etc.) et occuperont comme avant le terrain ce qui empêchera l'implantation d'autres individus autour des sources de nourriture. Le reste de l'histoire vous la connaissez : stérilisation des oeufs, une couvée à terme par an pour éviter que les couples partent du pigeonnier et diminution progressive des effectifs de la colonie (en effet, car dans la zone de couverture, l'équation : capacité des lieux de nidification + abondance de la nourriture donne le même résultat avant et après l'installation du pigeonnier).

En fait il faut improviser et adapter à chaque fois comme pour le cas des pigeons dans les cités HLM où il faut convaincre les nourrisseurs. J'arrête là car après c'est payant.  
(JE PLAISANTE)

#### Docteur GAULT Gilbert :

*Ces méthodes dites portant atteinte à la colonie sont réservées à maîtriser les proliférations lorsque des personnes bien intentionnées concourent à spolier les pigeons de leur caractère sauvage en les rendant dépendant de pratiques humaines vectrices de mal être (favorisent les regroupements permettant la diffusion des maladies épizootiques et parasitaires, observation d'obésité par excès des rations et / ou de carences alimentaires par déficit en oligoéléments ou protéines, ....)*

Là c'est l'hôpital qui se fout de la charité, vous gazeur patenté de la ville de Lyon, gazeur au gaz carbonique pur jus, très efficace en matière de douleur et de suffocation, vous devriez essayer, je vous assure, rien de tel pour se mettre en forme, donnez des conseils (de mort) à la population qui, je vous l'apprends, retenez-le, nourrit les oiseaux en zones urbaines de plus en plus bétonnées, en pleine bulle immobilière et course aux impôts locaux, parfois sur le bitume mais très souvent dans les zones pavillonnaires. C'est pour tous les oiseaux, les gros comme les petits, parce que, Monsieur, ces oiseaux ils ont de plus en plus de mal à survivre au milieu de l'asphalte, des pesticides, des produits chimiques artificiels dont le nombre croît de façon exponentiel, où les quelques arbres poussant sur l'espace public sont élagués régulièrement (les grosses machines qui broient tout) pour empêcher la prolifération des ramiers.

Finalement c'est logique, votre discours est logique. Au fait les pigeons biset "dit sauvage de pure race" se regroupent naturellement en colonie, alors ce n'est pas les "nourrisseurs" qui en sont la cause. Consulter sur ce point un ornithologue gratuit (l'assistance ornithologique gratuite DEVRAIT ÊTRE OBLIGATOIRE).

#### Docteur GAULT Gilbert :

*La technique de l'imprégnation hormonale n'a à l'heure actuelle et en l'état de mes connaissances jamais prouvé une quelconque efficacité sur la dynamique de population*

Avez-vous lu cette [page](#) où j'explique que le seul produit autorisé dans notre beau pays (hic) est inefficace pour les pigeons sauvages mais que d'autres produits ont été ou sont utilisés avec succès à l'étranger. Qu'il y a un produit "miracle" l'azacholestérol qui n'a pas obtenu d'A.M.M. pour des raisons idéologiques, il faut bien que les chambres à gaz tournent, non ?

pour en savoir plus sur l'efficacité de cette molécule voir [ici](#)  
les essais aux USA [@lien](#)

Veuillez agréer, Docteur, mes respectueuses salutations.

Pascal Cousin

Lyon le 30 janvier 2007

Une amie vétérinaire m'a transmis le courriel qu'elle a reçu du Service Communal d'Hygiène et de Santé de la ville de Lyon en réponse à son mail de protestation portant sur le contenu d'une [plaquette](#) sur les pigeons, éditée par la ville, disponible pour le grand public.

En parcourant ce "charmant" document on apprend que les pigeons sont dangereux :  
*Risques de maladies transmissibles ou de zoonoses (Salmonelloses, Ornithose psittacose, parasites, Argas, ...).*

Et aussi qu'on tue (ou qu'on voudrait tuer) à Lyon systématiquement la majorité des pigeons; la politique de la ville étant dans un premier temps une éradication la plus large possible de tous les pigeons puis comme mesure de suivi, dès qu'une colonie se forme, sa destruction :  
*La capture entre 6 et 13 000 pigeons par an permet d'atteindre un niveau acceptable. Un de nos objectifs est de diminuer le nombre de pigeons capturés par des actions plus précoces dès la détection d'une augmentation de la taille de la colonie.*

From: "GAULT Gilbert" [gilbert.gault@mairie-lyon.fr](mailto:gilbert.gault@mairie-lyon.fr)  
To: XXXXXXXX  
Subject: pigeons  
Date: Mon, 15 Jan 2007 12:55:54 +0100

Je vous remercie de votre message qui montre que les confrères vétérinaires connaissent les risques sanitaires urbains liés à la faune

commensale.

Dans le cas présent, nous ne luttons que contre la prolifération des pigeons qui montrent qu'en cas de surnombre, des pathologies enzootiques voire épizootiques émergent avec pour certaines des incidences anthropozoonotiques.

Le risque à la santé reste faible, comme vous le soulignez, mais en cas de contact rapproché et en grand nombre devient potentiel. Nous déplorons chaque année, quelques cas de contamination par salmonelles d'aliments devenus impropres voire dangereux pour la santé, quelques cas sporadique d'ornithose psittacose (sérologie positive à Chlamydia psittaci) chez des nourrisseuse de pigeons ou les riverains qui passent leur temps à nettoyer les fientes...(cette pathologie n'est plus à déclaration obligatoire en France depuis 1986 mais lorsque nous en discutons avec les professeurs de maladie contagieuse universitaires ils nous en extraient quelques uns) Les Argas reflexus véhiculés par les pigeons génèrent entre 30 et 50 cas de morsures par an (sous déclarés à l'autorité sanitaire).

Notre souci n'est pas uniquement santé publique mais également éviter les chutes liées aux fientes et l'accumulation de fientes sur les bâtiments en pierre dont les ornements sont fragilisés par les fientes acides.

Notre politique en matière de lutte contre les pigeons est de rendre la capacité d'accueil plus faible et de restreindre l'accès facile à une nourriture liée aux activités humaines.

Cette action douce permet de maintenir la présence des pigeons à un niveau acceptable au regard des contraintes sécuritaires sous la responsabilité du Maire.

L'action sur la population des pigeons révèle une inefficacité des actions sur le biotope et est souvent lié au comportement irresponsable de propriétaires de bâtiments ou de nourrissage pléthorique qui portent atteinte à la santé des oiseaux.

L'évaluation des différentes techniques de régulation chimique, chirurgicale et environnementale montre une réelle inefficacité. La seule technique qui nous reste en dernier recours pour diminuer momentanément la taille de la colonie des pigeons reste la capture au filet de quelques pigeons suivie d'une euthanasie par immersion dans un caisson CO2 (nous avons tenté l'injection d'un euthanasique véto mais le stress était encore plus important) qui à l'usage s'avère la méthode la plus respectueuse de l'intégrité de l'animal.

Nous travaillons dans l'intégration du pigeon dans le ciel urbain et utilisons tout le panel des actions qui sont pertinentes pour maintenir le nombre de pigeons à un niveau acceptable. Notre concept similaire à celui de Philippe CLERGEAU de l'INRA est d'essayer d'utiliser la biodiversité pour lutter contre la monospécificité.

Je reste à votre disposition pour de plus amples renseignements

Confraternellement

Dr Gilbert GAULT (Vétérinaire Lyon 1992)

**PJ plaquette complète** sur la maîtrise des pigeons en ville destinée au grand public

-----Message d'origine-----

De : XXXXXXXX Envoyé : samedi 13 janvier 2007 10:05  
À : Messagerie ECOLOGIE URBAINE  
Objet : Pigeons de ville

Direction de l'Ecologie Urbaine - Service Communal d'Hygiène et de Santé  
Mairie de Lyon 69205 - Lyon cedex 01  
Adresse physique : 60 rue de Sèze 69006 Lyon  
Tel : 04 72 83 14 00 Fax : 04 72 83 14 40  
Mail : eco-urb@mairie-lyon.fr

Monsieur ou Madame le(a) Directeur(trice),

Je suis vétérinaire et j'ai lu le texte édité par vous sur les pigeons. J'ai constaté que vous ne savez pas grand-chose sur les pigeons.

Vous prétendez dans ce texte que les pigeons de ville (biset) transmettent des maladies à l'homme et des parasites et laissez entendre que ces animaux sont un risque sanitaire pour la population puisque vous les capturez et euthanasiez régulièrement pour lutter contre leur trop grand nombre.

Il existe - à ma connaissance - une seule étude sérieuse à ce sujet, notamment celle du Pr Daniel Haag-Wackernagel de l'université de Zürich. Il a résumé tous les cas connus de transmission de germes entre les pigeons et l'humain. Il a trouvé 150 cas depuis la deuxième guerre mondiale. Un nombre ridicule; de plus, les sujets atteints souffraient presque tous d'une faiblesse du système immunitaire (SIDA ou autre); tous ont eu un contact très intensif avec les pigeons.

Les pigeons ne constituent donc pas de risque considérable pour l'humain; des personnes sensibles aux maladies infectieuses (comme le SIDA) devraient éviter le contact intensif, c'est tout.

Moi j'ai soigné des centaines de pigeons de ville malades dans ma vie sans jamais avoir eu de problème, et je connais plein de gens chez qui'est pareil.

"Les pigeons qui vivent en liberté dans les villes de même que les étourneaux et les moineaux ne présentent qu'un risque faible pour la santé publique"  
Comité mixte OMS/FAO des experts des zoonoses - Rome 1959

Le risque sanitaire est donc si faible qu'il ne justifie en aucun cas l'euthanasie de ces animaux. Autrement il faudrait également euthanasier tous les chiens et tous les chats, qui eux peuvent porter des zoonoses réellement dangereuses comme la rage et l'échinococcose.

Et surtout, il faudrait interdire la cigarette et la voiture qui coûtent des milliers de vies humaines chaque année!

Est-ce que vous vous rendez compte combien c'est ridicule à côté de cela, le risque d'attrapper une maladie d'un pigeon! Laquelle d'ailleurs? La grippe aviaire n'est pas transmise par les pigeons.

Finalement, en tant que citoyenne, j'aimerais bien savoir quelle est la méthode d'euthanasie utilisée par vos services, qui est chargé de ce "nettoyage" - est-ce une entreprise privée ou les services de la ville de Lyon - et quand ces actions-là ont lieu.

Veuillez agréer mes respectueuses salutations

de Cousin Pascal

membre du conseil d'administration des associations suivantes :

- Stéphane Lamart (protection des animaux sauvages ou domestiques)  
<http://www.associationstephanelamart.com/>
- SPOV (Société Protectrice des Oiseaux des Villes)

à GAULT Gilbert [gilbert.gault@mairie-lyon.fr](mailto:gilbert.gault@mairie-lyon.fr)

Direction de l'Ecologie Urbaine - Service Communal d'Hygiène et de Santé  
Mairie de Lyon 69205 - Lyon cedex 01  
Adresse physique : 60 rue de Sèze 69006 Lyon  
Tel : 04 72 83 14 00 Fax : 04 72 83 14 40  
Mail : [eco-urb@mairie-lyon.fr](mailto:eco-urb@mairie-lyon.fr)

Docteur,

Une amie vétérinaire m'a transmis votre réponse à un de ses courriels envoyé au Service Communal d'Hygiène et de Santé de la ville de Lyon, courriel envoyé pour protester contre le contenu de la plaquette éditée par la ville.

Vous affirmer que la ville de Lyon capture ses pigeons au moyen de filets puis les euthanasie au moyen d'un caisson à CO<sub>2</sub>. Que cette méthode respecte l'animal et est bien préférable à l'injection d'un produit anesthésique (surdosage) car dans ce cas le stress est plus important.

**Je m'élève en faux contre cette affirmation :**

### **I - abattage au gaz carbonique**

Les pigeons sont capturés au moyen d'un canon lance-filet, emprisonnés dans les mailles ils paniquent, tentent de s'échapper en vain. Les employés (communaux ou d'une entreprise privée) les attrapent un à un ou plusieurs à la fois sans ménagement (des témoins ont vu que certains oiseaux avaient leurs ailes brisées par certaines manipulations brusques) pour les mettre dans des cages de contention et de transport. Les pigeons sont ensuite abattus soit sur place (camionnette SACPA) soit transportés vers le lieu de leur abattage. Là nous avons encore deux possibilités : soit les cages de transport, étant normalisées, sont introduites directement dans le caisson, soit les pigeons sont de nouveau saisis manuellement pour être mis dans le caisson directement ou mis dans une autre cage de dimension adéquate qui sera elle aussi introduite dans le caisson.

**Comment fonctionne un caisson standard qu'on trouve dans le commerce :**

Le gaz carbonique est 1,5 fois plus lourd que l'air et est presque inodore. Le caisson, étanche, est relié à une bouteille de gaz carbonique sous forme liquide (comme les bouteilles de butagaz). Par un détendeur/débitre le gaz pur à 100 % est diffusé par le bas, donc au niveau des pattes des pigeons, avec un débit de 30 litres/minute et comme le caisson a une contenance de 120 litres il faut quatre minutes pour le remplir complètement.

Le CO<sub>2</sub>, plus lourd que l'air, s'élève progressivement et prend de la hauteur dans le caisson; le haut rempli d'air plus ou moins pur et le bas rempli de CO<sub>2</sub> ayant une grande concentration. Les pigeons déjà agités du fait de leur incarcération le deviennent de plus en plus quand ils commencent à absorber le gaz nocif. Battement d'ailes, mouvements désordonnés qui brassent de l'air, le gaz carbonique concentré s'élève par moment puis retombe par gravité (phénomènes de turbulence etc.). Les pigeons halètent, secouent leurs têtes et étirent leurs cous pour respirer.

Leur réponse émotionnelle de panique devient paroxystique :

Certains s'effondrent, plus faibles et restent en partie basse. D'autres plus forts réussissent à monter sur ceux ayant perdu connaissance et essaient de respirer un air encore respirable, en hauteur. Mais eux aussi finissent après bien de souffrances par perdre connaissance, perte de connaissance préalable à la mort.

Le CO<sub>2</sub> induit l'essoufflement, une détresse respiratoire du sujet connue comme dyspnée. Selon le Dr Raj, la dyspnée chez les oiseaux et les mammifères active des régions du cerveau associées avec la douleur et induit une réponse émotionnelle de panique. C'est à cause du fait que le CO<sub>2</sub> accroît le rythme et la profondeur de la respiration pour expirer le CO<sub>2</sub> des poumons, respirer accroît en réalité la prise de CO<sub>2</sub>, ainsi le désir de respirer pour évacuer le CO<sub>2</sub> toxique provoque une suffocation lente et douloureuse.

Tandis que le CO<sub>2</sub> induit une suffocation douloureuse, des gaz tels que l'argon ou l'azote induisent un manque d'oxygène, ou anoxie, résultant en une mort sans douleur selon le Dr. Raj.

La différence cruciale entre anoxie (manque d'oxygène) et dyspnée (essoufflement) est qu'à la différence de l'anoxie, pour laquelle les oiseaux et les mammifères manquent de récepteurs, l'essoufflement implique des récepteurs qui enregistrent la séparation physique du tractus respiratoire de l'atmosphère extérieure. Dans les expériences en Amérique du Nord et le Royaume-Uni, les poussins et les dindes exposées à de hauts niveaux (40 pour-cent ou plus) de CO<sub>2</sub>, halètent, secouent leurs têtes et étirent leurs cous pour respirer.

Pour prendre connaissance des recherches récentes vous devrez lire avec attention ma traduction du **rapport complet** de l'utilisation de l'anhydride carbonique (CO<sub>2</sub>) pour l'euthanasie des animaux de laboratoire du Bureau of Animal Welfare, DPI Victoria (Australie Melbourne) qui passe en revue la littérature scientifique courante sur l'utilisation de l'anhydride carbonique (mélanges purs et divers) pour l'euthanasie des animaux de laboratoire. Dans ce texte on apprend que :

- l'utilisation du CO<sub>2</sub> pour tuer les volailles est interdite dans les abattoirs Britanniques depuis 1995

- le CCAC (Canadian Council for Animal Care) reconnaît que ni l'induction lente et ni l'induction rapide par anhydride carbonique est sans stress (HSUS 2002)

- il existe un consensus ultra majoritaire dans les travaux publiés (y compris par conférences) sur les animaux pour montrer une évidence de l'agressivité bien que le gaz carbonique soit encore préconisé par beaucoup d'institutions dans le monde  
C'est la vue à laquelle est arrivée aussi l'European Food Standards Authority's Scientific Panel on Animal Health and Welfare ainsi que l'UK's Farm Animal Welfare Council.

- Le National Consultative Committee for Animal (Australien) a passé en revue les méthodes d'euthanasie de volaille en 2005. Ce rapport reconnaît qu'il y a une contradiction croissante entre les plus récents travaux scientifiques et quelques recommandations internationales (NCCAW 2005)

Le rapport termine sur ces conclusions :

L'évidence de la souffrance et des réactions animales à l'agressivité associées à l'utilisation de l'anhydride carbonique comme agent anesthésique ou comme agent exclusif pour l'euthanasie des animaux de laboratoire est considérée comme acquise par un certain nombre de revues scientifiques récentes et indépendantes.

Il est recommandé que l'anhydride carbonique soit couplé à un pré-anesthésique inhalant non toxique, comme l'isoflurane, le halothane ou le méthoxyflurane si utilisé pour l'euthanasie.

En Europe L'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA (CEE European Food Safety Authority) a rendu un **avis en juin 2004** sur toutes les techniques d'étourdissement et d'abattage pratiquées sur les

principales espèces d'animaux utilisés dans le commerce en considération de la directive 93/119/CEE.

Il conclut :

*Les recherches suggèrent que les atmosphères contrôlées contenant des concentrations de plus de 30 % de CO<sub>2</sub> sont aversives et peuvent causer de la douleur et une détresse respiratoire avant la perte de connaissance.*

Mais ce rapport date un peu. Car L'AHAW a rendu un **autre avis** récent du 14/11/2005 qui porte sur les aspects biologiques et de bien-être des animaux utilisés dans la recherche scientifique dans la perspective d'une révision de la directive 86/609/CEE.

Et là les choses changent le gaz carbonique devenant inacceptable pour tous les vertébrés :

*Le CO<sub>2</sub> est aversif à tous les vertébrés, utilisés dans la recherche, qui ont été examinés. Quelques espèces ont même de l'aversion pour de basses concentrations (10-20 % par volume en air), indépendamment de toutes additions. On ne peut pas le recommander comme méthode unique de mise à mort humanitaire pour toutes les espèces. Le CO<sub>2</sub> peut être employé comme méthode d'euthanasie secondaire sur les animaux sans connaissance.*

*L'anhydride carbonique n'en devrait pas être employé comme agent exclusif dans les procédés d'euthanasie à moins que l'animal n'ait été d'abord rendu sans connaissance*

*Il serait inadéquat de placer un animal entièrement conscient dans un environnement gazeux connu comme nocif et dont il ne pourrait pas s'échapper*

*De nouvelles méthodes de mise à mort humanitaire des animaux qui utilisent des mélanges de gaz autres que ceux contenant du CO<sub>2</sub> doivent être développées de façon urgente.*

Dans le rapport, le tableau n° 4 page 37 indique :

Les méthodes suivantes ne doivent pas être employées pour mettre à mort les oiseaux  
..... décompression (caisson à vide) ..... anhydride carbonique (CO<sub>2</sub>)

Table 4 - Characteristics of methods for euthanasia of birds

*« The following methods are not to be used for killing birds: neck crushing, **decompression**, exsanguination, **carbon dioxide**, nitrous oxide, diethyl ether, chloroform, cyclopropane, hydrogen cyanide gas, trichlorethylene, methoxyflurane, chloral hydrate, strychnine, nicotine, magnesium sulphate, ketamine and neuromuscular blocking agents »*

Comme vous pouvez le constater cette méthode est inacceptable pour euthanasier tous les oiseaux.

Si vous voulez continuer à utiliser du CO<sub>2</sub> nous recommandons que l'anhydride carbonique soit couplé à un pré-anesthésique inhalant non toxique, comme l'isoflurane, le halothane ou le méthoxyflurane, les animaux rendus inconscients avant d'être exposés au gaz. Il existe également d'autres combinaisons gazeuses pour l'euthanasie des oiseaux, bien préférables à une utilisation unique d'anhydride carbonique.

Le mieux serait d'euthanasier par surdosage d'un gaz anesthésiant. L'association Stéphane Lamart a édité **une brochure**, caractéristiques des méthodes recommandées pour l'euthanasie des oiseaux, basée sur l'avis de L'AHAW de 2005 (son tableau 4 pour les oiseaux) pour répondre aux questions des municipalités qui persistent à vouloir tuer leurs pigeons biset de villes malgré qu'elles soient averties de l'inutilité de ces destructions.

## II - abattage par injection (surdosage) de barbiturique

Ici nous supposons qu'on se conformera au tableau 4 de l'avis de L'AHAW de 2005 et qu'on injectera du sodium pentobarbitone (voie intrapéritonéale).

Cette méthode génère une manipulation en moins des pigeons par rapport au caisson à CO<sub>2</sub> si la cage de contention/transport est mise directement dans le caisson à gaz. On peut estimer que dans les caissons à gaz du commerce l'induction de la perte de connaissance prend de une à deux minutes, minutes pendant lesquelles les oiseaux suffoquent et souffrent alors que l'injection par voie intrapéritonéale du barbiturique provoque peu de souffrance, cette injection entraînant une perte de connaissance rapide. Donc il semble évident que la méthode par injection est préférable. Bien sur cette méthode oblige à une manipulation supplémentaire (sauf si on change de cage) par rapport au gazage en caisson mais la souffrance et le stress dus à la respiration du CO<sub>2</sub> sont incomparablement plus forts que ceux causés par la manipulation supplémentaire, l'immobilisation et l'injection du produit.

## LE RISQUE SANITAIRE

Bien que vous admettiez que le risque sanitaire soit faible vous évoquer un "potentiel" de risques en cas de *contact rapproché et en grand nombre*.

Vous affirmez sans preuve (quelles sont les études scientifiques publiées sur le sujet le démontrant) avoir observé *quelques cas de contamination par salmonelles d'aliments devenus impropres voire dangereux pour la santé* (comment savez-vous que ces salmonelles viennent bien de pigeons) et *quelques cas sporadiques d'ornithose psittacose (sérologie positive à Chlamydia psittaci) chez des nourrisseuses de pigeons ou les riverains qui passent leur temps à nettoyer les fientes* (ici aussi la transmission peut provenir d'oiseaux d'ornement) d'ailleurs vous avouez leurs extrêmes raretés en écrivant *lorsque nous en discutons avec les professeurs de maladie contagieuse universitaires ils nous en extraient quelques-uns*

Il semble que les services vétérinaires de Paris ne soient pas de votre avis en concluant à une absence complète de dangerosité de cet animal pour la population :

### EXTRAIT DU : Bulletin de la Direction des services vétérinaires 97/08 Août 1997 PREFECTURE de POLICE de PARIS

Le risque sanitaire

Le pigeon des villes représente-t-il un risque zoonotique, c'est à dire de transmission de maladie de l'animal à l'homme ? En préalable, il est nécessaire d'évaluer l'état sanitaire de la population de pigeons. La dernière étude a été effectuée en 1990. A l'occasion de captures de pigeons, des individus (300) ont fait l'objet d'analyses en laboratoire. Les résultats peuvent être résumés, avec les pourcentages des animaux infectés :

Chlamydie : 50 %  
Salmonellose : 19 %  
Levures et champignons : 85 %  
Paramyxovirose : 32 %

Ces résultats peuvent paraître inquiétants mais doivent être relativisés. Aucune des salmonelles découvertes sur les pigeons n'est dangereuse pour l'homme (il existe plus de 2 000 variants de salmonelles dont seuls certains sont néfastes pour l'homme). Chlamydia psittaci est l'agent de l'ornithose-psittacose, (ou chlamydie), zoonose qui détermine des pneumonies graves chez l'homme. Cependant la contamination humaine se fait en général depuis les perruches ou les perroquets. Aucun cas de contamination humaine de chlamydie par le pigeon n'a jamais été rapporté à DSV.

Parmi les levures, Cryptococcus neoformans vit dans le tube digestif du pigeon. Les personnes immuno-déprimés (sida, âge, greffe...) sont exposées à des mycoses respiratoires ou cérébrales graves. Mais l'ubiquité de cette levure dispense relativement les pigeons.

Enfin, la présence de paramyxovirus chez le pigeon parisien n'est inquiétante que pour les autres oiseaux. Des maladies sanitaires et économiquement graves comme la maladie de Newcastle des volailles sont dues à des paramyxovirus. Cette contamination justifie l'interdiction de relâcher "à la campagne" les pigeons capturés dans Paris.

## CITATIONS DU DOCTEUR CHARLES GOMEZ, ANCIEN DIRECTEUR DES SERVICES VÉTÉRINAIRES DE LA PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Vous dirigez les services vétérinaires de la préfecture de police de Paris, quel est leur rôle exact dans la surveillance des pigeons ?

- Docteur Charles Gomez - Nous nous occupons des aspects sanitaires uniquement. Quand des gens tombent malades après avoir approché des oiseaux, nous menons des analyses. Il s'avère que les oiseaux responsables d'une infection ne sont jamais des pigeons, mais des canaris ou des perroquets. Pour le reste cela devrait être du ressort de la direction de la propreté de la ville.

Vous affirmez encore que *les Argas reflexus véhiculés par les pigeons génèrent entre 30 et 50 cas de morsures par an (sous déclarés à l'autorité sanitaire)*.

### Les tiques molles de pigeon

Argas reflexus est une tique molle appartenant à l'ordre des acaréens. Il s'agit d'un parasite hématophage spécifique des pigeons des villes. Se réfugiant à l'intérieur des habitations voisines des colonies de pigeons, il peut s'attaquer à l'homme. Les morsures peuvent être responsables de réactions inflammatoires locales mais aussi de réactions anaphylactiques systémiques. L'allergène majeur de la tique a été identifié relativement récemment.

Des réactions locales et systémiques peuvent survenir après morsure d'Argas reflexus, une tique molle parasitant les pigeons.

Plusieurs publications ont déjà été faites sur le sujet mais elles rapportaient un petit nombre de cas.

**Une publication** portant sur 148 sujets ayant été mordus par Argas :

Des réactions systémiques (urticaire, angio-oedème, dyspnée, trouble cardio-vasculaire, perte de connaissance) ont été rapportées chez 12 des 148 sujets (8%) ; 146 sur 148 (99%) avaient eu des réactions locales.

cette étude concerne 148 patients s'étant présentés spontanément après un appel à témoin : 8% avaient eu des réactions systémiques contre 99% des réactions locales. Le mode de recrutement pourrait bien sûr augmenter artificiellement les réactions importantes.

Une dizaine de cas ayant un choc anaphylactique grave après morsure de tiques de pigeon (Argas reflexus) a été recensée en France.

En résumé ce genre de tique ne semble pas présenter beaucoup de risques. Car il faut premièrement déjà être mordu. Ce qui semble peu probable si on se réfère aux chiffres de l'article : 30 cas/an à Lyon sur une population de 500 000 habitants soit un risque de 0,006 % (30/500 000).

Les morsures provoquent rarement une réaction systémique, d'après l'étude citée 8 %, mais vu son mode de recrutement on peut tabler sur un chiffre de 5 % soit pour la population de Lyon 0,0003 % de risque. D'autre part nous savons que seulement quelques dizaines de cas graves ont été répertoriés au niveau national sur plusieurs années alors quel est le risque qu'un des 30 cas de Lyon soit un cas grave ? Et le risque par rapport à la population totale de Lyon ?

La réponse : 0,000000.. % très faible.....

D'autre part au centre de soins (qui fait fonction aussi de refuge) pour oiseaux de la S.P.O.V. (Société Protectrice des Oiseaux des Villes) qui existe depuis plus de 20 ans et qui recueille, soigne, relâche toutes sortes d'oiseaux de la région parisienne, qui héberge dans ces jardins, en volière, 2000 pigeons biset de ville et qui a vu passer dans ses murs pendant ces décennies des dizaines de milliers de pigeons, on ne rapporte pas que le personnel soignant ait été piqué par vos fameuses tiques. D'ailleurs quand on en parle au vétérinaire bénévole, très spécialisé et pointu en oiseaux des villes et particulièrement en pigeon biset sauvage de ville, il hausse les épaules et reste plus que sceptique.

Mais peut-être qu'à Lyon c'est différent ?

Nous pouvons donc conclure que le risque sanitaire causé par les pigeons biset de ville est très faible. Que ce risque ne justifie pas une destruction systématique des colonies comme faite à Lyon. Si vous maintenez que même faible il ne s'avère donc pas inexistant et donc que finalement, en vertu du principe de précaution, il faut éradiquer ces oiseaux il en résulterait qu'il faudrait aussi détruire toute la faune urbaine (oiseaux, mammifères, insectes) qui a elle aussi un potentiel "non négligeable" de dangerosité ...

Soyons sérieux ! Que vous soyez obligé de détruire les colonies de pigeons par ce que les regroupements salissent les bâtiments et que les habitants vous le demandent, soit, je le conçois parfaitement, mais pourquoi en rajouter en mentionnant un risque sanitaire inexistant ? Peut-être pour couvrir ces destructions inutiles ? Soulager votre conscience ? Vous justifier par rapport à la population ? Mais en diffusant au grand public une plaquette d'information qui insiste sur le caractère dangereux de cet oiseau car transmettant des maladies ne créez-vous pas une bulle hystérique, une peur, un affolement de la population ? (se rappeler la dernière crise de la grippe aviaire). N'êtes-vous pas responsable d'engendrer une psychose collective en ayant cette attitude, c'est le moins qu'on puisse dire, si peu objective et loin d'une démarche rationnelle scientifique ?

### MOYENS DE REGULATION

Il existe maintenant un consensus chez les spécialistes de la question aussi bien aux USA, en Grande-Bretagne, en Australie, qu'en Europe :

Sur le fait que tuer massivement et régulièrement les pigeons ne sert à rien. Une fois qu'une partie de la population a été éliminée, il reste plus d'espace et de nourriture pour les autres qui n'en demandent pas tant et se reproduisent donc d'autant plus rapidement. Au bout d'un certain temps, la population s'est totalement reconstituée et tout est à refaire.

#### LES METHODES ALTERNATIVES EXISTENT ET SONT AU POINT

Tous les experts de la question disent qu'il faut développer en parallèle plusieurs méthodes pour pouvoir obtenir une efficacité sur le terrain.

- **Protection des bâtiments :**

On limite les possibilités qu'ont les pigeons de nidifier sur certains édifices.

- **Pigeonniers :**

On contrôle le nombre des pigeons en stérilisant les oeufs.

Cette méthode est reconnue dans beaucoup de pays pour donner de bons résultats bien qu'il existe, surtout en France, quelques sceptiques (dont notamment Philippe CLERGEAU).

@ [lien](#)

- **La pilule :**

On donne à manger aux pigeons des graines imprégnées d'un produit anticonceptionnel.

Cette méthode a prouvé son efficacité mais elle est encore très controversée et n'est plus utilisée dans le monde anglo-saxon.

@ [lien](#)

- **Sources de nourriture :**

Enfin beaucoup préconisent de s'attaquer aux sources de nourriture comme les ordures ménagères, les halles des marchés et surtout la population donnant à manger aux oiseaux.

#### interdire à la population de leur donner à manger

Certaines grandes villes en ont fait leur cheval de bataille, comme Paris, Londres, New York, Melbourne, etc. Leur thèse est que si il y a beaucoup de pigeons partout en ville et dans le monde entier, c'est à cause de certaines personnes, peu nombreuses, qui leur donnent à manger de façon massive.

Ces personnes sont étiquetées comme marginales, dérangées et même relevant de la psychiatrie.

Les autres personnes qui donnent occasionnellement à manger aux oiseaux (pigeons, moineaux, etc.) par exemple des bouts de croissants, de sandwichs dehors, etc. jouant un rôle marginal sur la surpopulation des pigeons.

En accord avec ce principe beaucoup de villes interdisent de donner à manger aux oiseaux, pénalisent cet acte et même peuvent créer des brigades spéciales chargées de faire rentrer dans le rang les récalcitrants.

#### Ce procédé qui ne semble pas efficace sur le long terme pose de sérieux problèmes :

- un problème politique si la population qui donne à manger aux oiseaux est plus nombreuse que prévue
- un problème de démocratie car ces mesures sont très souvent rejetées par une part importante de la population
- cela peut être dangereux pour l'avifaune urbaine en raison de la non spécificité des interdictions (par exemple raréfier les sources de nourritures affecte les autres espèces comme les moineaux).
- un problème éthique @ [lien](#)

#### @ [en savoir plus](#)

En fait contrairement à ce qu'affirme la plaquette d'information il est possible de contrôler le nombre des pigeons biset de ville par les méthodes alternatives. Je vous conseille d'étudier particulièrement pour les graines anticonceptionnelles [cette page web](#) et pour les pigeonniers [celle-ci](#) qui, contrairement à ce que vous écrivez ne cristallisent pas les plaintes et les nuisances s'ils sont bien placés.

La stérilisation chirurgicale des pigeons peut être une solution mais a posé dans le passé des problèmes de bien-être animal en raison d'une mise en oeuvre défectueuse. Seule la SACPA la propose aux municipalités. Cette technique est en attente de validation par les associations de protection animales. Vous prétendez que par cette stérilisation les pigeons deviendraient propriétés de la ville mais ce n'est pas l'avis du Conseil d'Etat qui a déclaré (CE 4 déc. 1995) que *les pigeons vivant en liberté sur le territoire d'une commune ne constituent pas la propriété de cette collectivité et la victime des dommages ne peut donc demander que la commune soit déclarée responsable de ceux-ci*. Cette intervention chirurgicale ne privant pas l'oiseau de sa liberté.

Veillez agréer, Docteur, mes respectueuses salutations.

Pascal Cousin

Bordeaux le 18 janvier 2007

L'association [Stéphane Lamart](#) a envoyé une lettre de protestation au maire de Bordeaux Alain Juppé à la suite de la découverte sur internet de l'attribution par la ville de Bordeaux d'un marché de capture de pigeons à la SCAPA.

Voir [ici](#) la réponse de la mairie qui dit qu'elle tue 7000 pigeons chaque année.

Paris, le 18 janvier 2007

**Mairie de Bordeaux**  
**Monsieur le maire Alain Juppé**  
**Hôtel de ville**  
**Place Pey-Berland**  
**33077 Bordeaux Cedex**

BUREAU DE PROTECTION ANIMALE

Dossier suivi par : COUSIN Pascal

Ligne directe : 08 71 72 63 84

Vos refs :

**Objet** : méthode d'euthanasie des pigeons de ville (biset)

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association de protection des animaux aussi bien sauvages que domestiques. Nous avons appris que la ville de Bordeaux a attribué un marché de dépigeonnage, pour quatre ans, à la SACPA le 13.11.2006 pour un montant de 30 000 € (marché n°: M060421). Le 15 septembre 2006 nous avons déjà écrit à votre prédécesseur, monsieur Hugues Martin, pour protester contre cette méthode de régulation de l'avifaune urbaine. Méthode inefficace puisque votre ville euthanasie ses pigeons depuis des décennies régulièrement et que les colonies de pigeons se renouvellent sans cesse.

*Vous avez dit et écrit : le sauvetage de la planète. Nous savons que, si nous ne réagissons pas vigoureusement, le processus de destruction de la nature, de la vie et sans doute de notre Terre deviendra irréversible. Or nous avons la capacité de réussir. A condition de consentir, du local au global, à une révolution écologique de nos comportements.*

Ne pensez-vous pas qu'il serait temps de passer du domaine des idées à celui des actes ? Qu'une gestion écologique de la faune qui se limite à sa destruction n'est pas intelligente, dangereuse et source de futurs désordres ? Est-il possible d'être en harmonie avec les êtres vivants en les exploitant et les détruisant sans merci ? Cette gestion qui dénie tout respect à la nature n'est-elle pas dangereuse ? Menaçant la survie de l'espèce humaine. Le phénomène vivant dans son ensemble est un ensemble de forces en perpétuelle interaction et quand l'homme intervient d'une façon inconsidérée sur une espèce, un biotope, etc. pour satisfaire ses besoins ou pour régler un déséquilibre ne risque-t-il pas de déplacer le problème ailleurs, la nature étant constituée d'une myriade d'unités vivantes interdépendantes ? Ainsi le contrôle et la gestion des populations de pigeons biset urbains doivent se faire d'une manière harmonieuse, sans destruction massive, sous peine d'échouer. Au lieu de voir cet oiseau comme un nuisible, on va tenter de vivre avec et d'intervenir sur les facteurs favorisant sa surpopulation

Nous protestons vivement contre la méthode d'abattage utilisée par la SACPA : au CO2. Ce gaz fait souffrir les oiseaux quelle que soit la concentration en air utilisée. Les pigeons de ville sont tués dans une camionnette de la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) qui est la plus importante entreprise de dépigeonnage et est numéro 1 de la capture d'animaux en France.

Cette société utilise une très grande concentration de gaz carbonique qui fait souffrir les oiseaux : La SACPA affirme que son mélange CO2/air permet de provoquer, en moyenne, une perte de connaissance en 20 secondes et et la mort en une minute 45 secondes. Mais certains oiseaux restent conscients plus longtemps en tentant de respirer dans des poches d'air plus respirables (concentrations moins élevées de CO2) qui ne manquent pas de se former en remplissant le caisson, l'anhydride carbonique étant plus lourd que l'air. En fait ce très bref laps de temps nous fait conjecturer une concentration de 80 à 100 % de CO2 en air.(1) D'autre part nous pensons que la SACPA ment car normalement le gaz carbonique supprime l'activité nerveuse et provoque la mort en 5 minutes dans les caissons pour pigeons et non en une minute 45 secondes...

Cette concentration élevée fait souffrir les animaux, c'est certain. La majorité des études scientifiques publiées l'affirment. (2-3-4-5) L'AHAW (Animal Health And Welfare) qui est le groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux de l'EFSA ( CEE European Food Safety Authority) a rendu un avis, concernant la révision de la directive 86/609/CEE sur les animaux utilisés dans la recherche scientifique, qui dit que si on emploie du CO2 pour euthanasier il faut impérativement rendre inconscients les animaux avant de les soumettre au gaz nocif.(4) Nous avons demandé à la SACPA d'amender son procédé ou d'en changer complètement. Si elle veut continuer à utiliser du CO2 nous

recommandons que l'anhydride carbonique soit couplé à un pré-anesthésique inhalant non toxique, comme l'isoflurane, le halothane ou le méthoxyflurane, les animaux rendus inconscients avant d'être exposés au gaz. Il existe également d'autres combinaisons gazeuses pour l'euthanasie des oiseaux, bien préférables à une utilisation unique d'anhydride carbonique.(3)

Le mieux serait d'euthanasier par surdosage d'un gaz anesthésiant.(1-4) L'association Stéphane Lamart a édité une brochure, caractéristiques des méthodes recommandées pour l'euthanasie des oiseaux, basée sur l'avis de L'AHAW pour répondre aux questions des municipalités qui persistent à vouloir tuer leurs pigeons biset de villes malgré qu'elles soient averties de l'inutilité de ces destructions.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Maire, de cesser de maltraiter ces animaux. Nous protestons vivement contre ces euthanasies inutiles, et nous vous signalons que les moyens employés ici sont vains et inefficaces. Pourquoi allez-vous penser ? L'expérience des autres villes européennes nous apprend que :

- Les effarouchements au moyen de rapaces sont inefficaces, coûteux et posent des problèmes à la population. Ils ont été abandonnés par la plupart des grandes villes européennes et ne servent que dans quelques cas très particuliers. Il est évident qu'ils ne font que déplacer le problème. Au départ les pigeons fuient et certains se font attraper par les rapaces mais très vite ils apprennent à les éviter en volant le long des bâtiments.

- Les captures suivies par l'euthanasie des oiseaux ne servent à rien ( nous employons le mot euthanasie qui signifie mort douce mais malheureusement il faudrait plutôt employer l'expression mise à mort car les sociétés de "dépigeonnage" utilisent souvent des méthodes cruelles). Une fois qu'une partie de la population a été éliminée, il reste plus d'espace et de nourriture pour les autres qui n'en demandent pas tant et se reproduisent donc d'autant plus rapidement. Au bout d'un certain temps, la population s'est totalement reconstituée et tout est à refaire. Certaines municipalités l'ont compris, comme Paris qui n'effectue plus de capture. Il en est de même pour certaines villes à l'étranger, comme Barcelone qui, après avoir capturé et mis à mort un nombre important de pigeons sur une dizaine d'années, s'est rendue à l'évidence que la concentration d'individus au mètre carré était restée la même (même s'il était possible d'éliminer complètement les pigeons, d'autres espèces viendraient occuper l'espace vacant, étourneaux, goélands...).

- Quant à l'interdiction de nourrir les oiseaux (qui vise souvent toutes les espèces : pigeons, moineaux, etc.) et que n'apprécient pas les associations de protection des oiseaux : cette méthode se révèle complètement inefficace et dans certaines grandes villes comme Paris aggrave les nuisances.

Alors que faire ? Et bien installer des pigeonniers contraceptifs ! Ceux-ci donnent entière satisfaction aux nombreuses villes françaises qui les ont adoptés.

La maîtrise en zone urbaine des populations de pigeons :

Ces oiseaux posent deux types de problèmes :

- un réel :  
un surnombre dû à une gestion inconsidérée par les municipalités

- un subjectif :  
les fameuses plaintes que les services municipaux reçoivent chaque jour pour cause de salissure, « il y en a trop , ils risquent de transmettre des maladies etc. » . Ce côté subjectif est irrationnel car ce sentiment n'est appuyé sur aucun fait constaté scientifiquement (en particulier pour les maladies) mais provient plutôt d'une phobie collective moderne visant cet oiseau.

Pour résoudre ces deux types de problèmes il faut déplacer et fixer les colonies de pigeons biset dans les espaces verts en y installant des pigeonniers. On les fixera en y distribuant la nourriture dont ils ont besoin et en leur offrant des lieux de nidification adaptés, si bien adaptés qu'ils ne chercheront pas à retourner à leurs anciens lieux. On contrôlera leur nombre en prélevant leurs oeufs et éventuellement en leur distribuant une graine anticonceptionnelle, la nourriture pouvant être distribuée dans des emplacements spéciaux autorisés par la ville. Les anciens lieux de nidification seront traités, neutralisés, dans la mesure du possible, pour éviter une ré-implantation des colonies de pigeons; les procédés utilisés seront agréés par les associations de protection des animaux.

Il est également possible de distribuer des graines anticonceptionnelles aux pigeons.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos très respectueuses salutations.

Pascal Cousin

BUREAU DE PROTECTION ANIMALE

## 1

Le rapport 2000 de l'American Veterinary Medical Association :  
<http://cousin.pascal1.free.fr/rapport%20AVMA%202000.pdf> VO  
[http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#rapport\\_2000\\_AVMA](http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#rapport_2000_AVMA) en VF

Le temps de la perte de conscience est réduit avec des concentrations plus élevées de CO2 de 80 à 100 % qui engendrent une anesthésie en 12 à 33 secondes chez les rats et avec une concentration de 70 % de CO2 par rapport à l'oxygène (O2) induit une anesthésie en 40 à 50 secondes.

Les gaz anesthésiants :

L'halothane induit l'anesthésie rapidement et est le gaz anesthésique le plus efficace pour l'euthanasie.

Recommandations :

dans l'ordre de préférence , halothane, enflurane, isoflurane, sevoflurane, méthoxyflurane, et desflurane, avec ou sans protoxyde d'azote, sont acceptables pour l'euthanasie des petits animaux (inf à 7 kilogrammes).

## 2

Dayna Johnson, Kate Blaszak: Bureau of Animal Welfare, DPI Victoria (Australie Melbourne) Carbon Dioxide Use for Euthanasia of Laboratory Animals

<http://cousin.pascal1.free.fr/opr01WH0.pdf> VO  
[http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#rapport\\_australie](http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html#rapport_australie) en VF

Conclusions :

L'évidence de la souffrance et des réactions animales à l'agressivité associées à l'utilisation de l'anhydride carbonique comme agent anesthésique ou comme agent exclusif pour l'euthanasie des animaux de laboratoire est considérée comme acquise par un certain nombre de revues scientifiques récentes et indépendantes. Leach et son équipe (2004) en arrivent spécifiquement à cette conclusion en exposant des rats et des souris à l'anhydride carbonique sous toute forme pour l'anesthésie, qui est susceptible de causer une douleur et une détresse considérable et est donc inacceptable quand des solutions de rechange efficaces et plus humanitaires sont facilement disponibles.

Il est recommandé que l'anhydride carbonique soit couplé à un pré-anesthésique inhalant non toxique, comme l'isoflurane, le halothane ou le

methoxyflurane si utilisé pour l'euthanasie. Pour l'utilisation d'autres gazouiseuses pour l'euthanasie des rongeurs ou des poulets cela est également préféré au lieu d'une utilisation unique de l'anhydride carbonique

### 3

Opinion of the Scientific Panel on Animal Health and Welfare on a request from the Commission related to welfare aspects of the main systems of stunning and killing the main commercial species of animals

The EFSA Journal (2004), 45, 1-29, Welfare aspects of the main systems of stunning and killing the main commercial species of animals

<http://cousin.pascal.free.fr/opr03HHQ.pdf>

[http://cousin.pascal.free.fr/gaz.html#CEE\\_2004](http://cousin.pascal.free.fr/gaz.html#CEE_2004) en VF

#### 5.3.1 - Conclusions

Les recherches suggèrent que les atmosphères contrôlées contenant des concentrations de plus de 30 % de CO2 sont aversives et peuvent causer de la douleur et une détresse respiratoire avant la perte de connaissance. L'hypoxie induite avec de l'argon et/ou de l'azote avec moins de 2 % d'oxygène n'est pas aversive pour la volaille.

### 4

Opinion of the Scientific Panel on Animal Health and Welfare on a request from the Commission related to "Aspects of the biology and welfare of animals used for experimental and other scientific purposes"

EFSA-Q-2004-105

Adopted by the AHAW Panel on 14 November 2005

The EFSA Journal (2005) 292, 1-46 - Opinion on the "Aspects of the biology and welfare of animals used for experimental and other scientific purposes"

<http://cousin.pascal.free.fr/opr03J0B.pdf>

[http://cousin.pascal.free.fr/gaz.html#CEE\\_2005](http://cousin.pascal.free.fr/gaz.html#CEE_2005) en VF

#### Conclusions :

Le CO2 est aversif à tous les vertébrés, utilisés dans la recherche, qui ont été examinés. Quelques espèces ont même de l'aversion pour de basses concentrations (10-20 % par volume en air), indépendamment de toutes additions. On ne peut pas le recommander comme méthode unique de mise à mort humanitaire pour toutes les espèces. Le CO2 peut être employé comme méthode d'euthanasie secondaire sur les animaux sans connaissance.

#### Recommandations :

L'anhydride carbonique n'en devrait pas être employé comme agent exclusif dans les procédés d'euthanasie à moins que l'animal n'ait été d'abord rendu sans connaissance

#### 4.5.5.5 Surdosage de gaz anesthésiques

##### Recommandations :

Le surdosage d'un gaz anesthésique devrait être considéré comme une manière humanitaire de tuer les animaux en donnant quelques avertissements pour que la concentration et le côté aversif soient pris en compte.

voir aussi le tableau n° 4 page 37 :

Les méthodes suivantes ne doivent pas être employées pour mettre à mort les oiseaux

..... décompression (caisson à vide) ..... anhydride carbonique (CO2)

Table 4 - Characteristics of methods for euthanasia of birds

« The following methods are not to be used for killing birds: neck crushing, decompression, exsanguination, carbon dioxide, nitrous oxide, diethyl ether, chloroform, cyclopropane, hydrogen cyanide gas, trichlorethylene, methoxyflurane, chloral hydrate, strychnine, nicotine, magnesium sulphate, ketamine and neuromuscular blocking agents »

### 5

Dans un séminaire présenté au Département d'Agriculture le 16 décembre 2004, le Dr. Mohan Raj, chercheur principal associé à la Division des Animaux de Ferme du Département des Sciences Vétérinaires Cliniques de l'Université de Bristol en Angleterre, décrit les effets du CO2 sur le corps. Le CO2 induit l'essoufflement, une détresse respiratoire du sujet connue comme dyspnée. Selon le Dr Raj, la dyspnée chez les oiseaux et les mammifères active des régions du cerveau associées avec la douleur et induit une réponse émotionnelle de panique.

C'est à cause du fait que le CO2 accroît le rythme et la profondeur de la respiration pour expirer le CO2 des poumons, respirer accroît en réalité la prise de CO2, ainsi le désir de respirer pour évacuer le CO2 toxique provoque une suffocation lente et douloureuse.

En contraste, un système étourdir/tuer fondé sur l'utilisation d'un gaz inerte argon ou azote, connu comme Etourdissement en Atmosphère Contrôlée, élimine ou réduit grandement la souffrance occasionnée par le CO2 pur.

Tandis que le CO2 induit une suffocation douloureuse, des gaz tels que l'argon ou l'azote induisent un manque d'oxygène, ou anoxie, résultant en une mort sans douleur selon le Dr. Raj.

La différence cruciale entre anoxie (manque d'oxygène) et dyspnée (essoufflement) est qu'à la différence de l'anoxie, pour laquelle les oiseaux et les mammifères manquent de récepteurs, l'essoufflement implique des récepteurs qui enregistrent la séparation physique du tractus respiratoire de l'atmosphère extérieure. Dans les expériences en Amérique du Nord et le Royaume-Uni, les poussins et les dindes exposées à de hauts niveaux (40 pour-cent ou plus) de CO2, halètent, secouent leurs têtes et étirent leurs cous pour respirer.

## DOCUMENTATION

La preuve que la SACPA tue les pigeons au gaz carbonique pur : <http://cousin.pascal.free.fr/vincennes.html>

Procédés de mise à mort au gaz carbonique : <http://cousin.pascal.free.fr/gaz.html>

voir aussi un résumé pour le gaz carbonique : <http://cousin.pascal.free.fr/abattage.html#gaz>

brochure, caractéristiques des méthodes recommandées pour l'euthanasie des oiseaux :

[http://cousin.pascal.free.fr/tableau\\_euthan\\_ois\\_CEE.pdf](http://cousin.pascal.free.fr/tableau_euthan_ois_CEE.pdf)

sur les pigeonniers et les autres méthodes : <http://cousin.pascal.free.fr/index3.html>

SOURCE : <http://www.dgmarket.com/eproc/np-notice.do?noticeId=1548830>

### AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT:

Mairie de Bordeaux, Direction des achats et marchés, annexe place Pey Berland, à l'attention de Mme Chauderon, F-33077 Bordeaux Cedex. Tél. 5 56 10 23 92. E-mail: [dam@mairie-bordeaux.fr](mailto:dac@mairie-bordeaux.fr). Fax 5 56 10 23 99.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S):  
Collectivité territoriale. Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non.

## SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

### II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:  
Assistance et contrôle du peuplement animalier.  
II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation: Services.  
Catégorie de service n° 16.  
Lieu principal de de prestation: Bordeaux.

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions: Peuplement animalier.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics):  
85200000.

II.1.6) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): Non. II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s): Valeur: 80 000.00 EUR.

TVA comprise Taux de TVA (%): 19.6.

## SECTION IV: PROCÉDURE

### IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure: Ouverte.

### IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

1. valeur technique (mémoire technique décrivant les moyens humains et matériels mis en œuvre). Pondération: 6.

2. prix. Pondération: 3.

3. délai d'intervention. Pondération: 1.

IV.2.2) Une enchère électronique a été utilisée: Non.

### IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché: Avis de marché

Numéro d'avis au JO: 2006/S 85-090046 du 4.5.2006.

## SECTION V: ATTRIBUTION DU MARCHÉ

### MARCHÉ N°: M060421

INTITULÉ: Capture de pigeons, et autres volatiles, et effarouchement

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ: 13.11.2006.

V.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES: 1.

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ:

SACPA, Domaine de Rabat, F-47700 Pindères. Tél. 5 53 89 60 59. Fax 5 53 93 90 38.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ Estimation initiale du montant du marché:

Valeur: 30 000.00 EUR.

TVA comprise. Taux de TVA (%) 19.6

En cas de montant annuel ou mensuel: le nombre d'années: 4.

V.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ: Non.

## SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES: Non.

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS: 28.11.2006.

### MARCHÉ N°: M060420

INTITULÉ: Capture, enlèvement, prise en charge et transport de chiens, chats et autres animaux

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ: 13.11.2006.

V.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES: 1.

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ:

SACPA, Domaine de Rabat, F-47700 Pindères. Tél. 5 53 89 60 59. Fax 5 53 93 90 38.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ Estimation initiale du montant du marché:

Valeur: 50 000.00 EUR.

TVA comprise. Taux de TVA (%) 19.6

En cas de montant annuel ou mensuel: le nombre d'années: 4.

V.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ: Non.

**Nilvange (Lorraine 57 France) le 26 octobre 2006**

Deux articles parus dans des journaux locaux, un exemple à suivre.

Vous pouvez envoyer un courriel de félicitations au maire :

M. René GORI courriel : [contact@mairie-nilvange.fr](mailto:contact@mairie-nilvange.fr)

**MERCREDI 26 AVRIL 2006**

### **pigeonnier**

Du beau monde à Nilvange pour une initiative unique dans la vallée : un ancien transformateur est devenu un pigeonnier, et ce, en plein centre de la localité. Cela permettra de gérer et de réguler la population des volatiles.

En septembre 1981, la municipalité de Nilvange avait adhéré au réseau de la Ligue de la Protection des Oiseaux, cette cérémonie avait eu lieu dans le parc du château où nichent de nombreuses espèces. Un pas supplémentaire a été franchi avec l'inauguration officielle d'un pigeonnier à l'intersection des rues Joffre, Castelnau et de Moselle. Déjà, la réalisation d'un pigeonnier municipal est unique dans la vallée mais ce qui l'est

encore plus, c'est l'endroit où se trouve ce pigeonnier : un ancien transformateur ! Une initiative intéressante qui a amené du beau monde pour assister à l'inauguration officielle de ce pigeonnier. Le lieu de rendez-vous était le parc du château et : l'on retrouvait là en particulier le sous-préfet M, François Marzorati, le député Michel Liebgott. le responsable départemental de la LPO Jacques Seltzer tous saluant cet événement.

Le beau soleil et la présence de la fanfare donnaient un air champêtre à la manifestation qui débutait par une visite guidée du parc du Château. Pascal Cayetanot responsable du service des espaces verts jouait les guides donnant moult explications.

Tout ce petit monde revenait sur le parvis du Château pour écouter les différents discours. René Gori remerciait et félicitait Pascal Cayetanot et le service des espaces verts qui œuvrent au quotidien pour la beauté de ce parc fréquenté par de nombreux oiseaux. « Dans la continuité du partenariat avec la LPO, nous avons demandé sa collaboration pour la construction d'un pigeonnier. C'est Pascal Cayetanot et Fabien Éngelmann deux agents du service des espaces verts qui ont eu l'idée de s'attaquer à ce problème » a précisé le maire nilvangeois.

### **Réguler la production**

« Un ancien transformateur sert actuellement de refuge à un nombre important de pigeons qui se reproduisent tout en dégradant les alentours et en perturbant la quiétude des riverains. N'ayant plus aucune utilité, il a été aménagé en colombier municipal destiné à attirer les pigeons et à les gérer en détruisant les œufs et en régulant leur production, A l'heure où les oiseaux migrateurs sont souvent décriés, nous faisons le maximum pour trouver des solutions qui conviennent à tout le monde » a conclu René Cori. L'initiative était saluée par le Sous-Préfet, le député et le responsable départemental de la LPO. « J'ai vu une initiative de ce genre au Canada » a précisé Le Sous-Préfet François Marzorati

Il n'y a aucun risque, le pigeon ne transporte pratiquement pas de maladie. Ce pigeonnier sera une distraction et une attraction pour les scolaires » a conclu Jacques Seltzer responsable départemental de la LPO. Tout le monde s'est alors déplacé d'une centaine de mètres pour se rendre jusqu'au pigeonnier où René Gori a découvert la plaque commémorative.

Les visiteurs sont alors entrés dans le pigeonnier s'intéressant à l'aménagement avant qu'un lâcher de pigeons par le club colombophile de Knutange ne conclut cette inauguration.

## **Vallée de la Fensch**

### **Nature**

#### **L'ingéniosité a fait son nid dans le pigeonnier**

Qui ignore le fonctionnement du nouveau pigeonnier installé au centre de Nilvange pourrait lui adresser bien des noms d'oiseaux, Mais bien loin de ses initiateurs l'idée d'aider les pigeons à proliférer sur la ville, Au contraire...

Deux mois maintenant que le pigeonnier de Nilvange a officiellement été inauguré. « Mais cela fait près de trente ans que les pigeons y ont pris leurs habitudes », rigole Pascal Cayetanot au pied de l'ancien transformateur de la SMK. Au croisement des rues Joffre et Castelnu, nichent désormais "en toute légalité" des dizaines de couples d'oiseaux. On y est même aux petits soins pour eux. Une fois par semaine, un employé communal vient ainsi déposer ce qu'il faut de graines et d'eau pour que les volatiles trouvent leurs aises sur les deux étages de cette tour.

Mais si la Ville fait l'effort d'assurer le service (et a investi dans l'installation de perchoirs, mangeoires et abreuvoirs), c'est qu'elle entend bien tirer profit de ce pigeonnier. L'idée est on ne peut plus basique : les pigeons qui sont logés ici ne vont pas fienter ailleurs ou déranger certains par leurs roucoulements... « En plus, regroupés en un lieu, on peut mieux contrôler leur multiplication », rappelle le responsable des espaces verts à l'initiative du projet.

#### **Un bain très sain**

Chaque visite est ainsi l'occasion de casser environ deux tiers de la ponte et de remplacer dans les nids les œufs brisés par des factices. « C'est donc un contrôle sain, assure Fabien Engelman, employé communal et grand défenseur de la caisse animale. Tous les dix jours, ce sont ainsi une trentaine d'œufs qui disparaissent. Autant de pigeons en moins dans le ciel, et dont les nuisances seront évitées plus tard. » A charge pour la commune de veiller, par contre, à ce que les alentours de ce très fréquenté "Hôtel à pigeons" restent propres.

L'hygiène est d'ailleurs une des préoccupations majeures de la LPO et de ses partenaires nilvangeois qui ont œuvré pour l'ouverture de ce pigeonnier, unique en son genre sur la Fensch. En veillant sur la condition sanitaire de ses habitants ailés, la Ville s'assure contre la non-transmission de certaines maladies. On ne parle pas ici grippe aviaire (!), mais d'ornithose, salmonellose, cryptococcose. Pas de panique toutefois, les cas de contamination pigeons-hommes sont bien rares. « Pour s'assurer de la parfaite santé des pigeons, nous leur faisons prendre des bains, indique Fabien Engelman. Ils peuvent ainsi se laver les plumes en se plongeant dans des bacs, mais aussi se désinfecter le tube digestif en avalant le liquide. » Alors qui osera encore piailler contre ce colombier ? « Au contraire, foi de LPO ; c'est un exemple à développer », piaffe même Pascal Cayetanot.

Patrick Jacquemot.

#### **Des initiatives à tire-d'aile**

Les oiseaux nilvangeois peuvent piaffer de bonheur : ici, on pense à eux ! Et pas seulement via le pigeonnier. En effet, toute une série d'initiatives ont été prises (ou le seront) pour que ville et animaux ne se volent pas dans les plumes. Ainsi, au parc municipal, une mangeoire a été implantée « mais ne sert que pour les périodes de grand froid : le reste du temps les oiseaux doivent trouver leur pitance tout seuls », indique Pascal Cayetanot, le "Monsieur Nature" des services techniques de la commune. Sous les arbres du parc, divers panneaux pédagogiques ont aussi été installés aux visiteurs qui chantent au-dessus de leurs têtes. « Nous avons aussi intégré une vingtaine d'arbustes à baies propices à abriter et nourrir les petits piafs. », poursuit l'employé. Sorbier et prunellier ont pris racines, par exemple. L'établissement d'une petite prairie champêtre n'est pas à exclure non plus. Elle permettrait à toute une série d'insectes de se développer, et donc aux oiseaux à trouver là une nourriture de premier choix ; « l'idée étant de recréer un biotope naturel en plein milieu urbain », argumente Pascal Cayetanot.

Le spécialiste des espaces verts a aussi proposé aux élus de Nilvange d'ouvrir un verger municipal, sur la (bien nommée) Côte des moineaux.. « là, on ferait pousser des cerisiers, des mirabelliers, de l'aubépine ou des néfliers par exemple. ».De quoi assurer gîte et couvert pour bien des passereaux. Sans oublier le projet commun avec la Ligue de Protection des Oiseaux d'organiser des interventions dans les écoles. On dit merci à qui les pioupious ?

**Paris Gare Saint-Lazare le 14 novembre 2006**

Ce matin des témoins ont vu des employés d'une entreprise spécialisée capturer des pigeons au filet d'une façon très brutale.

Merci la SNCF. Ils seront probablement gazés au CO 2 concentré à 100 %.

**Une bonne nouvelle** : un programme de recherche sur les pigeons de ville vient d'être lancé.

Il durera 5 années. En 2006, période d'étude préliminaire, le budget prévu est de 279 000 € dont 80 000 pris en charge par la région d'Ile-de-France. Si elle continue cet effort les années suivantes elle investira donc  $5 \times 80\,000 = 400\,000$  € pour les pigeons et si le budget des années suivantes ressemble à celui de 2006, l'investissement total pour ce projet sera de  $280\,000 \times 5 = 1\,400\,000$  €.

De quoi susciter bien des appétits... On ne peut qu'être étonné que certains acteurs majeurs du petit monde du pigeon des villes soient écartés du projet, ni d'ailleurs consultés, à savoir :

Principalement la SPOV (Société Protectrice des Oiseaux des Villes) qui a lancé en France l'idée du pigeonier contraceptif et s'est battue pour faire admettre ce genre de projet auprès des pouvoirs publics. C'est n'est pas la LPO, contrairement à ce qu'on affirme ici ou là qui a eu cette idée. Ceux-ci n'ont fait que rattraper un train en marche déjà depuis plusieurs années.

La présidente de la SPOV, Nadia Fontenaille, est certainement une de nos meilleurs spécialistes en matière de pigeons de ville mais elle a été écartée du projet pour une association nouvelle venue dans ce domaine. Il faut dire que les enjeux financiers deviennent importants et même colossaux pour de petites structures associatives...

La SPOV tient le plus grand refuge permanent à oiseaux de France :

En 2005 2500 oiseaux y ont été soignés (pigeons biset, pigeons ramiers, merles, moineaux, corneilles, autres petits passereaux, volailles domestiques, canards colverts, et toutes sortes d'oiseaux) sans recevoir aucune subvention. Les oiseaux dans ce refuge ne sont pas euthanasiés parce qu'ils sont handicapés, c'est-à-dire incapable de vivre de nouveau seul, en liberté dans la nature, mais gardés soit dans le refuge même, soit adoptés par une famille d'accueil. Un travail admirable.

La SPOV contrôle les pigeoniers des Hauts-de-Seine (92). Pourquoi cette association d'Ile-de-France qui n'est même pas indiquée sur le site internet de la ville de Paris (si vous trouvez un oiseau que faire ? Appelez la LPO) alors que tous les oiseaux de la région atterrissent chez elle (la LPO renvoie les demandes des particuliers sur la SPOV), cette association qui soigne même les "nuisibles", que personne n'aide financièrement (une honte), n'a pas été associée au projet ?

Devinez. En tout cas c'est injuste et de toute façon l'étude sera faussée.

Le milieu militant de la protection des pigeons et l'association Stéphane Lamart n'ont pas été non plus consultés. Ni d'ailleurs, à notre connaissance certains nourrisseurs de Paris.

Alors comment l'étude anthropo-sociologiques pourra être valide ? Mystère.

**RAPPORT POUR LA COMMISSION PERMANENTE DU  
CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE  
PRESENTE PAR  
MONSIEUR JEAN-PAUL HUCHON,  
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE  
DECEMBRE 2005**

**1.2. Programme de recherche "le Pigeon en Ville : écologie de la réconciliation et biodiversité urbaine" : étude de définition**

Contexte

Avec l'urbanisation croissante des paysages, un grand nombre d'espèces animales et végétales s'est progressivement adapté aux nouvelles conditions offertes à elles : invertébrés, rongeurs (rats, écureuils) mais aussi oiseaux (faucon crécerelle, chouette chevêche) ou mammifères (renards). Or, favoriser le maintien de la biodiversité en ville est une problématique en plein développement, qui demande un minimum d'études pour appréhender au mieux une cohabitation parfois complexe entre l'Homme et la Nature.

Parmi les nombreux exemples de cohabitation entre la nature et l'Homme, le cas du pigeon semi-domestique *Columba livia* var mérite une attention particulière. Son adaptation aux conditions environnementales de la ville a été facilitée par la sélection artificielle de l'homme, qui, en domestiquant le pigeon biset (utilisation encore actuelle comme pigeon voyageur), a produit un oiseau à fort taux de reproduction avec peu d'exigences pour les lieux de nidification. Les pratiques de nourrissage des pigeons par le grand public ont probablement contribué à l'augmentation des effectifs des pigeons en ville (Haas-Wackernagel 1997). Ainsi, certains nourrisseurs le font de manière "pathologique" (en déposant des centaines de kilogrammes de graines chaque nuit), d'autres de façon "protectrice" (toujours au même endroit, pour une certaine population de pigeons). D'autres communautés enfin nourrissent les pigeons de façon "cultuelle" (les pigeons seraient considérés par certaines communautés musulmanes comme sauveurs de Mahomet, donc comme des animaux sacrés).

Les effectifs importants de pigeons dans certaines grandes agglomérations sont considérés comme des problèmes : dégradation de monuments, nuisances sonores et problèmes de santé publique. De nombreuses villes européennes ont mis en place des méthodes de contrôle (Gorenzel et al. 2002) parmi lesquelles la protection des monuments par des systèmes de dissuasion comme l'électrorépulsion (Loose 1998). Ces méthodes efficaces sur un site localisé (Haas-Wackernagel 2000) n'empêchent cependant pas les grands rassemblements et ne diminuent pas de façon notable les effectifs des populations. D'autres procédés, comme la destruction ou la stérilisation, ne sont pas très efficaces (Sol & Senar 1995).

Les propositions actuelles de gestion des populations de pigeons s'articulent autour de la création de pigeoniers (Ligue de Protection des Oiseaux 2000), présentés par les collectivités locales comme ayant deux objectifs :

- stabiliser la population de pigeons en la fidélisant au pigeonier et en limitant la reproduction,
- améliorer l'état sanitaire des populations, en proposant aux pigeons de la nourriture saine.

L'espace urbain offre des conditions de qualité de vie très hétérogènes pour les animaux sauvages (notamment via des pollutions chimiques ou biotiques spatialement hétérogènes). Les pigeons sont confrontés à un environnement rendu encore plus hétérogène par l'implantation de pigeoniers dans certains quartiers, qui offrent des sites de nidification et de la nourriture de qualité. L'étude de différentes populations de pigeons offre donc la possibilité de contraster des situations individuelles afin d'étudier la réponse adaptative des organismes à des contraintes différentes. Cet aspect fondamental de la recherche se double d'un aspect appliqué d'identification et d'étude des pollutions urbaines.

Projet de recherche

Dans ce cadre, l'association AERHO (Association Espaces de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux), en partenariat avec le CNRS, le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Université de Liège et la Ligue de Protection des Oiseaux propose un projet de recherche visant à étudier les populations urbaines de pigeons sous plusieurs aspects (dynamique, épidémiologie), ainsi que les représentations sociétales de ces populations par les citoyens.

La région Ile de France offre une situation particulièrement intéressante pour ce projet, puisqu'elle regroupe des villes d'importances variables, abritant des populations plus ou moins grandes de pigeons. Ce projet, en plus d'avoir une ambition scientifique et interdisciplinaire forte, veut se doubler d'actions de sensibilisation du public et de propositions de gestion auprès des collectivités locales.

Cette étude, novatrice par son caractère intégrateur de l'écologie urbaine et de la sociologie, apportera des éléments concrets de réponse à des questions de biologie de la conservation en milieu urbain.

Etude de définition

Le projet "pigeons en ville" est donc un projet ambitieux et novateur qui concilie des recherches en biologie de la conservation, des recherches en anthropologie de la nature et des actions de sensibilisation et de gestion des pigeoniers et des populations urbaines de pigeons.

Avant de lancer un projet sur 5 ans, il paraît important de tester les méthodes utilisées, ainsi que la mise en relation des différentes approches au cours d'une

Ainsi, la Région est sollicitée pour participer à la réalisation d' une d'étude préliminaire de ce projet.

### Contenu

Cette étude préliminaire comprend essentiellement :

- des actions de coordination, des actions de gestion, d'animation et de recherche
- le baguage des pigeons
- le suivi individuel des pigeons bagués
- le suivi individuel des pigeons par télémétrie
- des tests préliminaires des études génétiques
- le suivi anthropologique (enquêtes de terrain, interviews, rencontres...)
- des premiers essais de gestion des populations de pigeons dans les pigeonniers et dans la ville

### Budget prévisionnel et participation régionale

Le budget prévisionnel est estimé à 279 000 € (voir annexe au rapport). La participation régionale serait de 80 000 €.

Selon l'article 5 du règlement d'attribution des aides régionales (CR n°42-03) La connaissance / Programmes de recherche, les études sont subventionnées à hauteur de 40 % maximum, et ce dans la limite d'un plafond de dépenses subventionnables de 200 000 €.

Il est donc proposé d'affecter en faveur de l'association AERHO, coordinatrice du programme, une autorisation d'engagement de 80 000 € disponible sur le chapitre 937 « Environnement » code fonctionnel 76 « Patrimoine naturel » programme CP 76-003 (276003) « Protection des milieux naturels et des paysages » action « Aides aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité » (2760030207) du budget 2005, conformément à la convention qui sera passée avec l'association.

<b>Nom</b>	<b>Association AEHRO</b>
Statut	Association Loi 1901
Date de déclaration	04/04/2003
Présidente	Mme Catherine DEHAY
Trésorier	Mme Pascale BEAUVOIS
Coordonnées	1, rue Malot 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS
Téléphone	01 43 62 05 23
Télécopie	01 48 58 67 81
E-Mail	oiseauville@aerho.fr

### Dépenses prévisionnelles

Personnel statutaire	100 000
Suivi individuel automatique des pigeons	20 000
Suivi satellite des pigeons	30 000
Suivi télémétrique des pigeons	15 000
Etudes génétiques	10 000
Etudes anthropo-sociologiques	15 000
<i>Sous-total</i>	<b>190 000</b>
Gestion des pigeonniers et des populations urbaines de pigeons	15 000
Matériel informatique	10 000
<i>Sous-total</i>	<b>25 000</b>
Coordination des actions	40 000
Exposition – plaquette	4 000
Films	20 000
<i>Sous-total</i>	<b>64 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>279 000 €</b>

## **2. Programme “Le Pigeon en Ville”**

<b>INTITULE</b>	Le Pigeon en Ville – Ecologie de la réconciliation et biodiversité urbaine – Etude de faisabilité
<b>LOCALISATION</b>	Ile de France
<b>CADRE GENERAL</b>	Programme de recherche
<b>OBJECTIFS</b>	- proposer des scénarios de gestion aux collectivités locales
<b>CONTENU</b>	- des actions de coordination, des actions de gestion, d'animation et de recherche - un suivi individuel des pigeons bagués - un suivi individuel des pigeons par télémétrie - des tests préliminaires des études génétiques - un suivi anthropologique (enquêtes de terrain, interviews, rencontres...) - des premiers essais de gestion des populations de pigeons dans les pigeonniers et dans la ville
<b>RESPONSABLE DE L'OPERATION</b>	Association AERHO

<b>BUDGET GLOBAL</b>	279 000 €
<b>FINANCEMENT Région IDF</b>	80 000 €
<b>COFINANCEMENTS</b>	Agence nationale de la Recherche Conseils Généraux Autofinancement

**Epinay-sur-Seine** le 10 novembre 2006

Des centaines de pigeons ont été capturés vers 9 h. Un témoin mentionne une camionnette blanche banalisée immatriculée dans le 93 remplie de cages avec plein de pigeons.

Ils vont être gazés au CO 2. Pauvres bêtes.

**courriel de la RATP** le 09 novembre 2006

A la suite de **notre publication en ligne** de photos montrant des cages pièges déposées sur le toit d'un quai de métro place Denfert-Rochereau à Paris près des catacombes, des personnes ont envoyé des courriels de protestation à la Direction de la RATP qui leur a fait cette réponse :

Bonjour,

Je vous remercie d'avoir bien voulu patienter.

Je suis aujourd'hui en mesure de répondre à votre message.

Voici l'information qui m'a été transmise concernant la lutte contre les pigeons.

Le département sécurité est sollicité régulièrement par les exploitants (métro et rer) pour lutter contre les nuisances occasionnées par les pigeons (déjections sur les clients ou sur les équipements de la station). Pour cela, le département environnement et sécurité fait appel à des sociétés extérieures qui mettent en place différentes méthodes.

Pose de filets à mailles métalliques pour empêcher les pigeons de nicher et de se reproduire ; Pose de fils tendus inox sur les équipements tels que bandeaux lumineux..., dans le but d'empêcher les pigeons de se poser sur ce support devenu instable ; Mais, les piquets installés ne sont pas, parfois, assez efficaces. Ils ont une durée de vie limitée ; Un prototype de pigeonnier a été installé à Denfert mais outre un coût de maintenance élevé (nettoyage du pigeonnier, stérilisation des oeufs) son efficacité n'est pas probante car il attire de nouveaux pigeons sur le site et augmente les nuisances, il a été démonté dernièrement.

Lorsque le nombre de volatiles est trop important, la solution reste la capture. Cette opération se déroule en nuit, hors service voyageurs. Les pigeons sont appâtés et capturés immédiatement au filet, ils ne restent pas sur place à la vue des voyageurs.

Voilà les différentes techniques employées pour lutter contre les nuisances engendrées par les pigeons. Il ne faut pas oublier qu'ils polluent les sites par leurs déjections et se reproduisent vite.

Je regrette de ne pouvoir vous apporter une réponse plus en concordance avec vos souhaits et je vous souhaite une très bonne soirée.

Cordialement,

Christine Delaunay  
Département Commercial / Relation de service

L'association Stéphane Lamart a écrit au PDG de la RATP le 25 septembre 2006 (lettre en PDF [ici](#)). La RATP n'a pas daigné lui répondre (ce jour le 13/11/2006).

**LYON** le 07 novembre 2006

Ce matin, une grande action se déroule sur la place à l'angle de la rue Paul Bert et de la rue Duguesclin

Les pauvres pigeons sont piégés par des filets et entassés brutalement dans des cagettes minuscules afin d'être euthanasiés.

l'action doit être étendue à toute la ville de LYON

**Marseille** le 25 octobre 2006

Marseille pratiquera à la fin du mois sa première capture de pigeons au moyen d'un filet propulsé par un ressort...

**Cela va être un massacre.**

**Strasbourg** le 08 octobre 2006

On apprend dans un article des **Dernières Nouvelles d'Alsace** :

Du 16 au 20 octobre, Strasbourg sera, à 41 endroits différents, le théâtre de la capture de pigeons. Un procédé de régulation des « rats du ciel », agréé par le ministère de l'Agriculture, pouvant néanmoins choquer les âmes sensibles. Actuellement, les pigeons sont en effet appâtés tous les jours à la même heure aux endroits critiques. Ils seront ensuite capturés dans des filets à ces heures dites, avant d'être euthanasiés au CO 2.

L'agglomération de Strasbourg fait capturer puis tuer 3000 pigeons par an (officiellement mais officieusement il fait multiplier ce chiffre par combien ? deux, trois .....). Une société extérieure est payée pour les captures et l'abattage des animaux. Ceux-ci sont tués au gaz carbonique concentré à 100 % en air .....

Des méthodes alternatives existent, plus efficaces, (en effet il y a toujours autant de pigeons dans la région alors que la ville les massacre depuis 30 ans .....) mais coûtent plus cher : tuerie en chambre à gaz : 13 000 euros, pigeonniers : 30 000 euros.

Sur la chaîne de TV Alsatic quelques minutes ont été consacrées à ce problème : on interroge un responsable de la ville qui se présente comme un expert de la question sur la méthode de mise à mort employée, à savoir le CO2 où il dit : C'est génial comme moyen les oiseaux s'endorment et ne souffrent pas.

C'est la SACPA qui intervient. La SACPA utilise pour tuer les pigeons (dans un camion) du gaz carbonique pur. Ce qui fait souffrir les oiseaux. Les recommandations officielles d'organismes reconnus au niveau international demandent depuis quelques années déjà qu'on ne soumette pas les oiseaux à une concentration supérieure à 30 % de CO2. Les dernières avancées scientifiques suggèrent que ce gaz est nocif et donc fait souffrir même aux basses concentrations. Il est même devenu inacceptable pour tuer tous les vertébrés selon l'autorité européenne de sécurité des aliments. [voir ici](#)

On entend partout que les pigeons des villes sont dangereux, vecteurs de germes, porteurs de maladies transmissibles à l'homme. Mais est-ce bien vrai ? En fait cet oiseau n'est pas plus contagieux que n'importe quel animal et cette mauvaise réputation faite au pigeon relève plutôt d'une phobie collective, phobie alimentée, entretenue par les entreprises spécialisées dans le dépeçonnage.

#### Dernière remarque :

Strasbourg avec son budget de 350 millions d'euros et l'agglomération 750 millions d'euros soit **un budget total de 1,1 milliard d'euros** préfère tuer inutilement ses pigeons

(tous les meilleurs spécialistes de la question l'affirment : tuer les pigeons ne sert à rien, plus on les tue, plus ils se reproduisent.)

par une méthode d'un autre âge

(le responsable de la ville intervenant sur la TV est-il plus expert que ceux de la CEE, des U.S.A., d'Australie, de Grande-Bretagne, etc.)

que d'utiliser d'autres moyens écologiques, efficaces, en ce 21e siècle, en plein âge de crise écologique et climatique.

Les pigeonniers coûteraient 30 000 euros et l'agglomération prétend qu'elle n'en a pas les moyens. 30 000 euros divisés par 1 milliard = 0,003 % du budget annuel...

En fait les politiques ne veulent même pas consacrer une somme infime à l'écologie dans cette belle région. Je ne parle même pas des problèmes de bien-être animal et du respect des normes européennes, à Strasbourg !

Quelle époque, c'est une honte.

Grenoble le 22 septembre 2006



Mardi 19 septembre 2006

ENVIRONNEMENT Polémique sur l'élimination des volatiles

Mobilisation autour des pigeons

#### GRENOBLE

Les pigeons font partie du paysage urbain : la Ville de Grenoble l'affirme sur son site internet. Leur prolifération n'en suscite pas moins quelques légitimes réserves quant à leur présence envahissante et polluante... De là à cautionner leur massacre, il y a un pas que même leurs plus acharnés délateurs ne sont pas prêts à franchir.

Une polémique nourrie par diverses associations au plan national connaît un écho grandissant à Grenoble, du moins si l'on en juge par la pétition qui circule actuellement, à l'initiative de l'association Stéphane-Lamart, relayée en l'occurrence par la Société protectrice des oiseaux des villes, ainsi que la Société protectrice des animaux de Paris.

À l'origine, l'observation par des Grenoblois des interventions récentes d'employés de la Ville, et très exactement du service hygiène-salubrité-environnement, chargés de l'élimination des pigeons, et occupés à la capture de ces volatiles, suite à des plaintes émanant des Grenoblois eux-mêmes. Nous avons interrogé à ce sujet le responsable de ce service (notre article du 10 septembre), lequel s'est exprimé sur la nature de ces interventions et leur justification. Rappelons brièvement la teneur de cette interview, pour préciser une fois de plus que ce service municipal n'intervient qu'à la demande expresse des riverains, et qu'en outre les méthodes utilisées officiellement par la Ville pour juguler l'invasion des pigeons se résument à l'utilisation d'oxyde de carbone. L'usage des caissons à vide (méthode consistant à aspirer l'air de l'espace où sont consignés les pigeons) est absolument prohibé par la Ville de Grenoble, ressort-il de notre enquête.

#### Plus de cent signatures déjà

A la suite de la parution de cette interview, l'association Stéphane-Lamart, qui s'était déjà manifestée auprès du maire, a de nouveau fait part de ses inquiétudes à Michel Destot. Apparemment peu convaincue par les réponses municipales relatives à l'élimination des pigeons, elle reformule la même question : « Comment la Ville de Grenoble tue-t-elle ses pigeons biset ? », ne manquant pas d'exprimer de claires suspicions quant aux méthodes employées. La solution invoquée selon laquelle les pigeons seraient tués à l'aide d'oxyde de carbone ne semble pas convaincre l'association, qui l'estime « bien dangereuse et très toxique »... pour les employés municipaux eux-mêmes. Plus d'une centaine de Grenoblois ont d'ores et déjà signé la pétition. Plusieurs vétérinaires de l'agglomération ont accepté de la faire circuler. Pour la Société protectrice des oiseaux de ville, il existe une manière douce de régler le problème, sous la forme d'un pigeonnier contraceptif, au sein duquel les pigeons peuvent être nourris à l'aide de graines anticonceptionnelles. En résumé, si la nécessité de limiter la population des pigeons dans les villes et la nôtre en particulier, s'impose à l'évidence, il reste à établir de manière claire au niveau national comme à tous les niveaux les méthodes les plus "humaines" de leur élimination...



La direction du centre Georges Pompidou a fait capturer environ 100 pigeons sur le parvis du bâtiment. Une entreprise de dépigeonnage connue pour ses actes de maltraitance commis lors des captures a été choisie pour cette besogne. Cette entreprise capture aussi dans beaucoup d'endroits à Paris à la demande d'organismes comme la SNCF, la RATP, des copropriétés, etc. Elle se débarrasse des pigeons en les tuant avec un caisson à vide ou au gaz carbonique pur. Atroce et horrible.

Et cela dure depuis plus de dix ans, soit des centaines de captures. En sachant qu'à chaque fois ils en tuent au minimum 100 on peut raisonnablement estimer que 20 000 pigeons auraient été massacrés depuis la création du centre .....

**Le centre G Pompidou est-il un haut lieu de l'esprit ou un haut lieu de la barbarie ?**

#### Villes tueuses de pigeons 14 septembre 2006

- Bordeaux
- Orléans [lien](#)
- Saint-nazaire
- Grenoble
- Tours (tués au CO2)
- Reims (tués par une entreprise privée)
- Chantilly (60)
- Vincennes (94)

#### TOULOUSE 10 juin 2006

##### Lettre ouverte à Monsieur Moudenc, Maire de Toulouse

des Docteurs en médecine : Capdevielle Marie-Pierre et Guiraud Gilbert  
et du Docteur vétérinaire Berges Philippe

Monsieur le Maire,

Vous vous targuez dans le dernier " Courrier du Maire" d'éliminer 20000 (20000...) pigeons par an sur Toulouse, avec capture (et mise à mort nous supposons) en outre des tourterelles, étourneaux, corvidés, et canards !!!!!!!

Nous vous demandons de bien vouloir nous préciser les raisons exactes de cette extermination (alors que les pigeonniers contraceptifs seraient bien moins cruels et moins chers !!!!!), et les conditions exactes de la mise à mort de ces oiseaux.

Alors que dans cette bonne ville de Toulouse, la population crache sans interdiction ses milliards de germes à l'origine des épidémies perannuelles sans fins, que nous n'avons jamais eu dans notre clientèle de maladie transmise par les oiseaux sauvages (le risque de grippe aviaire étant lié aux élevages industriels et aux échanges intercontinentaux de volailles), et que les déjections canines et l'urine humaine (au mieux) souillent les trottoirs.....

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

#### à ARGENTEUIL (95) France des pigeons sauvés 23/05/2006

A Argenteuil des pigeons qui nidifiaient dans une espace vide situé en toiture, qui entourait tout le bâtiment, ont été enfermés le 23/05/06 par une entreprise venue spécialement à cet effet; qui a remis en place la refixant avec des rivets, l'unique plaque en zinc qui était écartée et par où entraient des pigeons, qui nidifiaient à l'intérieur, tout autour certainement du bâtiment.



Les personnes qui travaillaient dans les bureaux, voyant cela, dirent à l'entreprise de ne pas emmurer vivants les oiseaux mais l'employé sur sa nacelle n'en tint compte et ferma.

C'est alors que les employés outrés et qui entendaient les pigeons marchant sur leur tête qui cherchaient une issue appelèrent une association de protection animale (association Stéphane Lamart) qui après avoir joint un responsable des bureaux et devant la détermination du personnel, témoin et prêt à porter plainte, décida d'ouvrir le panneau pour laisser sortir les pigeons.



L'opération fut menée avec succès les pigeons purent entrer et sortir, pouvant alimenter les pigeonneaux installés à l'intérieur. Les employés avaient fait pression sur leur hiérarchie et avaient obtenu que l'ouverture fût laissée telle quelle car ils voulaient que les oiseaux puissent rester y nidifier, ceux-ci ne les dérangeant pas.

Si tout le monde était comme cela .... La vie serait meilleure.

#### Villes tueuses de pigeons 06/05/2006

- Albigny-sur-Saône : [lien](#)
- Thonon : [lien](#)
- Venelles : [lien](#)
- Arcachon : [lien](#)
- Angoulême : [lien](#)
- Laval : [lien](#)
- Asnières-sur-seine : [lien](#)
- Narbonne : [lien](#)
- Cannes : [lien](#)
- Rueil-Malmaison : [lien](#)

#### Toulouse 06/05/2006

un article Dans la [Dépeche du Midi](#)

Les opérations de stérilisation qui, de toute façon, ne concernent jamais plus de 4 % des 25 000 pigeons capturés chaque année à Toulouse ont été suspendues au moins jusqu'en juin, pour laisser place à l'élimination systématique des volatiles par immersion dans le CO2. Résultat **12 000 oiseaux gazés au rythme de 2000 par mois.**

Endormis avant de mourir

Lorsqu'ils arrivent dans les locaux de la Sacpa enfermés dans des cages en plastique, les pigeons sont introduits dans un caisson étanche rempli de gaz carbonique. « Au départ ils tombent dans le coma. Puis on prolonge l'immersion jusqu'à la mort. Cette méthode anesthésie les animaux avant de leur donner la mort », explique Jean-François Fonteneau le patron de la Sacpa.

Lorsqu'ils interviennent loin de leur entreprise, les employés de la Sacpa utilisent un caisson à CO2 embarqué dans un Renault Master blanc afin d'euthanasier les oiseaux à proximité de leur lieu de capture.

**Ils mentent les pigeons souffrent à cause du CO2**

voir [ici](#)

- Crépy-en-Valois (60)
- Lyon - 8 000 pigeons par an
- Nice - 12 000 pigeons sont capturés et euthanasiés chaque année

**Hambourg, Allemagne 09/04/2006**

**Hamburg - Altona (22:00 Uhr) 03.04.2006**



Un tunnel nettoyé au Karscher, des protecteurs manifestent et réussissent à sauver 60 bébés pigeons. Ils sont amenés au "Tierheim" (SPA) où ils seront nourris à la main.

*Seit gestern Abend um 22.00 Uhr wird dem Schandfleck in Altona zu Leibe gerückt. In zwei Wochen soll der Lessingtunnel wieder richtig ansehnlich werden. Runde 150.000 Euro kostet die Aktion, sie wird bezahlt vom Bezirk Altona und der Bahn AG. Mit Hochdruckreinigern wird der dicke Taubendreck weggespült, die Autofahrer müssen mit Behinderungen rechnen. Vor der Reinigungsaktion kam allerdings erst die Rettungsaktion. Tierschützer holten runde 60 Taubenküken aus den Nestern im Lessingtunnel. Sie sollen jetzt im Tierheim Süderstrasse aufgefäppelt werden. Eine Demo von Taubenfreunden vor dem Lessingtunnel setzte sich für die Tiere ein.*



[lien](#)

**Lisle (24) Dordogne 07/04/2006**

Une battue de pigeons est prévue au sein de la commune le jeudi 13 avril 2006 pour tuer les pigeons au fusil.

**Montbéliard (25) 31/03/2006**

**Témoignage :**

Ils envisagent de manière certaine la construction d'un pigeonnier mais ne conserveront que 500 pigeons pour une ville de 30 000 habitants. Les autres sont capturés tous les 2 jours (environ 50 pigeons à chaque fois); possèdent des caissons et un tueur formé à ceci. C'est vraiment 'facho' là bas ; beaucoup de personnes se dénoncent entre elles auprès de la police et il y a beaucoup de verbalisation. Et tous les corbeaux sont aussi massacrés par caissons.

**Nancy (54) 31/03/2006**

**Témoignage :**

plus de 1500 pigeons vont mourir (ils font 2 captures par an) et il y a 2 sociétés dont l'une est Hygiène Action ..... (les pigeons) ... Ils sont heureux mais plus pour longtemps surtout qu'il y a aussi les pigeons de la proche banlieue ... Cela va être un réel massacre. J'ai vraiment envie de gerber...

**Charleville-Mézière 08 31/03/2006**

**Témoignage :**

J'ai été témoin l'année dernière de la capture de pigeons organisée par la ville de Charleville-Mézières sous les fenêtres de mon lieu de travail avec un filet. Ces pauvres bêtes ont été attirés plusieurs jours durant par de la nourriture qu'un homme leur apportait le matin et puis un jour il est venu avec toute une délégation pour piéger ces pigeons.

Or, qu'elle ne fût pas ma stupeur de voir que depuis 2 jours un homme travaillant à la ville (j'ai vu la camionnette) vient redonner de la nourriture aux pigeons. Encore pour mieux les piéger ensuite.

**Encore une capture de prévue !**

**Châtenay-Malabry 92 31/03/2006**

Cette ville "régule" le nombre des pigeons en les faisant capturer et tuer.

**Une capture prochaine est prévue**

**Aulnay-sous-bois 93 27/03/2006**

**Conseil municipal** - 23 juin 2005

- Signature du marché concernant la capture de pigeons par prise au filet à la société Office Technique d'Hygiène

sur un forum on lit :

*Des pigeonniers sont répartis sur le territoire communal pour éviter l'installation sauvage des volatiles. Par ailleurs, pour réduire leur prolifération, des campagnes de capture des pigeons sont conduites par les services techniques municipaux en avril - mai 2005, sur 10 sites dans la ville. Nous attirons également votre attention sur le fait de ne pas les nourrir !*

**Bien qu'il existe des pigeonniers installés dans cette ville on continue à capturer et à tuer les pigeons. CARTON ROUGE au maire qui est un exemple du double langage des élus**

- Albigny-sur-Saône : [lien](#)
- perigueux : [lien](#)
- Thonon : [lien](#)
- Asnières : [lien](#)
- Cannes : [lien](#)
- Annecy : [lien](#)
- Saint-Etienne : [lien](#)
- Belgique Saint-Gilles : [lien](#)
- Crest (26400)
- Ales : [lien](#)

LYON 27/03/2006

LYON 6 arrondissement [site de la mairie du 6°](#)

Grippe aviaire : la Tête d'Or sert de sentinelle à Lyon  
Presse | jeudi 9 mars 2006

*Et les pigeons ? Population à risque ?*

*Il est vrai qu'en Irak quelques-uns ont été trouvés porteurs du virus. Mais contrairement au cygne hypersensible, le pigeon est plus résistant. A Lyon aucun n'a été trouvé présentant des risques. Ceci dit, ce n'est pas une raison pour les manipuler. Ils peuvent avoir la salmonelle ou une autre maladie, et transportent des tas de miasmes. Il faut donc prendre les précautions normales vis-à-vis d'oiseaux sauvages. Mais aujourd'hui la nécessité de santé publique ne justifie pas une opération massive de capture et d'euthanasie même si de gros propriétaires de biens voudraient sonner la Saint-Barthélémy des pigeons.*

**Les pigeons ne transmettent pas la salmonellose, ni une autre (laquelle?) maladie, ni des miasmes!  
C'EST FAUX, MAIS IL FAUT BIEN JUSTIFIER LES MASSACRES**

Seraing Neupré - Belgique 27/03/2006

sur leur site :

*Prochainement la capture et à l'extermination des pigeons errants aura lieu à plusieurs endroits de la Ville.*

*Malheureusement, cette opération est rendue difficile du fait que de nombreuses personnes nourrissent encore ces volatiles.*

*Il est rappelé à la population qu'il est interdit de nourrir les pigeons errants sous peine d'amende (article 32 d du chapitre 4 du règlement de police).*

Londres 16/03/2006

Signez la pétition contre l'interdiction de nourrir les pigeons à Londres: "Give pigeons a chance."

Si vous mettez un petit commentaire, même en français, Ken Livingstone, maire de Londres, saura que le monde le regarde.

To: Ken Livingstone

We, the undersigned, call for an immediate halt on the ban of feeding pigeons in London.

Pigeons are creatures that need food.

It is inhumane to ban this traditional practise that is hundreds of years old. It is tantamount to torture. Birds have rights too.

Sincerely,

Arcueil (France 94)

ici les pigeons sont tués par caisson à vide

Le port de Haifa (Israel) 07/03/2006

Le port de Haifa, Israel, a engagé des tueurs pour les pigeons qui viennent s'y nourrir de blé etc...

Les pigeons sont abattus à coups de fusil; pendant une émission à la télé israélienne on voit comment des pigeons blessés sont "terminés" à coups de pieds.

La Mecque 04/03/2006

Un juge saoudien s'est condamné lui-même après avoir écrasé un pigeon au volant de sa voiture à La Mecque, selon le quotidien Arab News. Dans la ville sainte, il est interdit de tuer des animaux et le juge, se sentant coupable, a introduit une plainte contre lui-même.

Au cours du procès, le juge a rempli les fonctions de magistrat, d'accusé, de plaignant et de témoin de ses propres actes. Il s'est imposé pour punition de sacrifier un mouton et de le partager avec des pauvres.

[lien](#)

VANDOEUVRE (54 France) 02/03/2006

Cette ville capture puis tue les pigeons par caisson à vide.

En cette période de "grippe aviaire" la mairie en a profité pour intensifier sa politique de capture des pigeons. "Jusqu'à l'année dernière, nous procédions à la stérilisation des oiseaux attrapés, nous pratiquons désormais des euthanasies", a souligné le conseiller municipal.

"On estime à plusieurs dizaines de milliers la population de pigeons de la ville. Nous en attrapons entre 500 et 800 par semaine", a-t-il expliqué.

#### ville de brens dans le tarn à côté de gaillac (France 81) le 11/02/06 et le 18/02/06

En pleine ville on assiste à une tuerie à la carabine de pigeons, à savoir que sur la place il reste plein de sang et que des pigeons sont laissés à moitié mort sur le bitume, en plus nous avons des voitures et des enfants qui passent par là et ces messieurs sont sans-gêne, tout cela est organisé par la ville.

#### Nivelles, Morlanwelz et Mouscron - (Belgique) 02/02/2006

##### sur le journal le soir

REGIONS, jeudi 2 février 2006, p. 11

**Nivelles Trois buses sont à l'oeuvre dans le centre historique Les pigeons sont effarouchés Trois cents pigeons nourris par une vieille dame. L'enfer pour les voisins. Trois buses font enfin le ménage. MICHAËL CHALKLIN**

Nivelles, sa cathédrale, sa djote. Et ses pigeons. Dans le centre, ils sont des centaines. Une plaie. À la rue de Charleroi, c'est le paroxysme. Une vieille dame les nourrit par sacs de maïs entiers. Des voisins envahis par la fiente se sont mobilisés. Et la Ville, donc la collectivité, paye. La campagne d'effarouchement et de capture a commencé. Trois buses viendront à dix-neuf reprises, durant les trois premiers mois de 2006.

Le dentiste Jean-Bernard Bleret, installé au no 15 de la rue de Charleroi, envoya son premier courrier à la Ville en février 2003. Parmi ses voisins, une vieille dame, au no 14 de la rue Saint-Georges. Amie des volatiles, elle jette sur sa plate-forme de 15 à 20 poignées entières de grains de maïs à l'heure du nourrissage. « Les pigeons sont alors plus de 300, témoignent les Bleret. On croit revoir Les Oiseaux de Hitchcock. Ils sont conditionnés. Ils en sont fous. »

Les voisins, eux, deviennent fous. Dans le jardin des Bleret, prendre la douceur du soleil peut être salissant. Et plus question d'y faire sécher du linge. Un jour, un couple roucoulant s'était donné rendez-vous dans la chambre d'un des quatre enfants des Bleret. Les deux chiens de la maison s'y invitèrent aussi. Après la curée, la pièce était badigeonnée de fiente et de sang.

La vieille dame reçut la visite courtoise de l'agent de quartier ou du bourgmestre. « Elle nous envoie paître », avoue Maurice Dehu. Le règlement de police interdit de jeter de la nourriture sur la voie publique. Mais dans une propriété privée ? Le bourgmestre devait se renseigner. La Ville a tenté plusieurs techniques pour convaincre les pigeons d'aller picorer ailleurs : ondes, picots,... Rien n'y fit.

Le collège s'est résolu à faire appel aux rapaces. La société Birds Control de Serge Calonne a obtenu le marché de l'effarouchement. Estimation : quelque 4.950 euros. S'y ajoute la capture par cages. En deux semaines, trente pigeons ont été piégés et euthanasiés. En justice de paix ?

Le fauconnier Axel Schröder et sa compagne, sous-traitants, ont mobilisé trois buses de Harris. «Nous élevons surtout des faucons, témoigne Claude Rigo Gravioloff, fauconnier de Jauchette, demi-frère de Serge Calonne. Les éleveurs nous réservent des buses quand on en a besoin. » « Les trois buses viennent à Nivelles de manière régulière mais aléatoire, poursuit le fauconnier. Il faut éviter l'accoutumance. En général, les pigeons comprennent très vite. Tout dépend de leur type et de leur nombre. Sauf à Paris, je n'en ai jamais vu autant qu'à Nivelles. C'est incroyable ! » Les nuisances sont à l'avenant.

Certaines communes réagissent. « On travaille par sous-traitant depuis une quinzaine de jours à Morlanwelz, précise Claude Rigo Gravioloff. Le 13 février, on signe à Mouscron. » À Nivelles, Axel Schröder a prévenu : les survivants seront sans doute effarouchés, mais si la vieille dame persévère, ils reviendront. Le Dr Bleret a préparé un dossier pour saisir le juge de paix.

## Ma réponse

à Monsieur le Bourgmestre Maurice Dehu de Nivelles  
et aux Echevins de Nivelles

à Monsieur Jacques FAUCONNIER, Bourgmestre de Morlanwelz  
et aux Echevins de Morlanwelz

à Monsieur DETREMMERIE Jean-Pierre Bourgmestre de Mouscron  
et aux Echevins de Mouscron

Messieurs les Bourgmestres,

Je viens d'apprendre par le journal Le Soir que vous avez décidé de diminuer le nombre des pigeons peuplant votre agglomération en utilisant les services de la société Birds Control de Serge Calonne. Cette entreprise spécialisée effarouche les pigeons à l'aide de rapaces et capture et euthanasie les oiseaux. D'autre part à Nivelles vous en auriez un nombre incroyable d'après le fauconnier. La première idée qui me vient à l'esprit en lisant cet article est "mais par quelle méthode ils euthanasient les pigeons, j'espère que ce n'est au moyen du gaz carbonique CO2 qui fait tant souffrir les oiseaux". Messieurs les Bourgmestres je proteste vivement contre ces euthanasies inutiles, et je vous signale que les moyens employés ici sont vains et inefficaces. Pourquoi allez-vous penser? L'expérience des autres villes européennes nous apprend que :

- Les effarouchements au moyen de rapaces sont inefficaces, coûteux et posent des problèmes à la population. Ils ont été abandonnés par la plupart des grandes villes européennes et ne servent que dans quelques cas très particuliers. Il est évident qu'ils ne font que déplacer le problème. Au départ les pigeons fuient et certains se font attraper par les rapaces mais très vite ils apprennent à les éviter en volant le long des bâtiments.

- Les captures suivies par l'euthanasie des oiseaux ne servent à rien (j'emploie le mot euthanasie qui signifie mort douce mais malheureusement il faudrait plutôt employer l'expression mise à mort car les sociétés de "dépigeonnage" utilisent souvent des méthodes cruelles). Une fois qu'une partie de la population a été éliminée, il reste plus d'espace et de nourriture pour les autres qui n'en demandent pas tant et se reproduisent donc d'autant plus rapidement. Au bout d'un certain temps, la population s'est totalement reconstituée et tout est à refaire. Certaines municipalités l'ont compris, comme Paris qui n'effectue plus de capture. Il en est de même pour certaines villes à l'étranger, comme Barcelone qui, après avoir capturé et mis à mort un nombre important de pigeons sur une dizaine d'années, s'est rendue à l'évidence que la concentration d'individus au mètre carré était restée la même (même s'il était possible d'éliminer complètement les pigeons, d'autres espèces viendraient occuper l'espace vacant, étourneaux, goélands...).

- Quant à l'interdiction de nourrir les oiseaux (qui vise souvent toutes les espèces : pigeons, moineaux, etc.) et que n'apprécient pas les associations de protection des oiseaux : cette méthode se révèle complètement inefficace et dans certaines grandes villes comme Paris aggrave les nuisances. En effet avant que n'existent ces mesures d'interdiction les nourrisseurs réguliers ou occasionnels donnaient à manger aux pigeons un peu partout en toute liberté et les populations de pigeons étaient réparties sur le territoire de la commune sans faire de trop grandes concentrations (sauf exceptions notables). Mais depuis que ces mesures coercitives existent, les nourrisseurs réguliers, chassés, verbalisés, prenant peur, ne donnent plus la nourriture que dans les rares endroits où ils ne sont pas vus, et ce moins de fois dans la journée. Ce qui entraîne une aggravation des concentrations de pigeons dans certains lieux, les quantités de nourriture à chaque dépose en hausse pour diminuer les risques.

Mais alors, que faire, que penser. Pourquoi nos agglomérations sont-elles surpeuplées de pigeons?

À l'origine, les pigeons bisets vivaient dans les falaises rocheuses, les montagnes ou les zones désertiques. La première domestication connue du pigeon date de l'Égypte des pharaons, il y a 5.000 ans. L'élevage du pigeon était initialement alimentaire. Mais ses compétences de grand voyageur revenant fidèlement à son pigeonnier ont bien vite été observées et le " pigeon voyageur " est né. Une économie très importante se développa autour de cet oiseau au fil des âges. Au XVIIe siècle on estimait le nombre des colombiers en France à 42 000. En Angleterre l'introduction des pigeonniers remonte à l'arrivée des Normands et suit - via la Normandie - une tradition apportée par les Romains. Au milieu du XVIIe siècle on estimait à 26 000 le nombre des colombiers d'Angleterre. Cette économie déclina au XVIII puis passa la mode du pigeonnier du 19<sup>e</sup>, après la Seconde Guerre Mondiale, des individus sont retournés à l'état sauvage abandonnant les pigeonniers pour s'installer le plus souvent en ville où ils occupent des constructions dont la verticalité évoque leurs falaises d'origine. Le pigeon de ville est le descendant du pigeon domestique, lui-même issu du pigeon biset initialement sauvage.

Quelques idées reçues complètement fausses et qui expliquent les échecs des tentatives pour contrôler le nombre de ces oiseaux :

## **AFFIRMATIONS ERRONNÉES**

### **donner à manger aux pigeons augmente le nombre des pigeons**

Plus la quantité de nourriture disponible est importante plus les pigeons se reproduisent, ceux-ci grâce aux nourrisseurs passant moins de temps à chercher leur pitance peuvent mieux poursuivre leur activité de reproduction.

Cette affirmation part du principe que les pigeons biset des villes sont des animaux sauvages comme le gibier. Comme les espèces sauvages sa stratégie de reproduction est dépendante des saisons et de la quantité de nourriture disponible. Cette supposition s'avère fautive et est en contradiction avec toutes les observations scientifiques sur les pigeons des villes, en effet ces pigeons sont des animaux domestiques. La distinction entre animal sauvage et domestique est primordiale, puisqu'une forte capacité de reproduction est une caractéristique de l'animal domestique. Tout le monde sait que les pigeons urbains sont très prolifiques... Ces oiseaux étant le fruit d'une sélection génétique des anciens. Le Docteur Daniel Hagg-Wackernagel a constaté dans une étude datant de 1984 que les pigeons affamés pondent plus que les pigeons nourris régulièrement par l'homme ! Donc pourquoi accuser les nourrisseurs de la prolifération des pigeons urbains ? Ne serait-il pas logique de tenir l'Homme responsable de cette situation par son abandon du pigeon biset dont la domestication remonte à l'antiquité.

### **Interdire de nourrir les pigeons est le moyen le plus efficace et les nourrisseurs sont la source du problème de la prolifération des pigeons biset**

Ici on présuppose encore que l'augmentation du nombre de pigeons est proportionnelle à la quantité de nourriture disponible, on affirme que le pigeon biset, domestique, a le même comportement qu'un oiseau sauvage, vivant en plus en pleine campagne. Le contrôle du nombre de pigeons biset ne peut se faire par une interdiction des les nourrir. Il faut à l'inverse, comme n'importe quel animal domestique, s'en occuper : le nourrir dans certains endroits bien déterminés et non gênants permettant d'y fixer les populations de pigeons où on pourra y installer éventuellement des pigeonniers contraceptifs

### **Donner à manger aux pigeons leur nuit, les rend dépendants et ils ne vivent plus d'une façon naturelle**

Si les pigeons biset dépendent de l'homme c'est en raison de sa domestication et non du fait des nourrisseurs. La thèse soutenant que les pigeons puissent vivre sans l'aide de l'homme, d'une façon naturelle est absurde du point de vue biologique. Ces oiseaux ont maintenant les villes comme habitat naturel. Ils sont peu mobiles, et ont un rayon de mouvement restreint. Ces animaux étant incapables de trouver sans l'homme leur alimentation, ils en sont réduits à vivre des déchets de l'homme. Et pour eux manger du pain et d'autres restes n'est pas sans conséquences pour leur santé, ces aliments étant mauvais pour leur métabolisme. Une alimentation contrôlée, adaptée à leur physiologie peut seule les maintenir dans un état sanitaire satisfaisant. Pour preuve l'espérance de vie d'un pigeon biset nourri convenablement est de 12 à 15 années alors qu'en zone urbaine elle est de 2 à 3 années, cette faible durée générée par ses conditions de vie très dure (faim, système immunitaire affaibli, recherche permanente de nourriture qui l'épuise, stress...).

### **En nourrissant les pigeons, les nourrisseurs commettent des "incivilités", nuisent à la collectivité, parce que ces animaux font courir un risque sanitaire et parce que les fientes de pigeons endommagent les bâtiments**

Indépendamment du fait que leur "prolifération" n'est pas due aux nourrisseurs, des préjugés, lieux communs sont colportés un peu partout : ils transmettent des maladies et détruisent les bâtiments. Il a été prouvé que les pigeons des villes ne transmettent pas plus de maladie à l'homme que n'importe quel animal (dont les chiens, les chats, etc.). La fiente de pigeon dont le PH physiologique est pratiquement neutre n'est pas la cause de la destruction des immeubles, ni même des soi-disant problèmes esthétiques (gris, noirceur, etc.). Il faut en rechercher la cause dans la pollution atmosphérique. Beaucoup de bâtiments historiques sont en très mauvais état alors qu'aucun pigeon n'y a résidé... Les campagnes de diabolisation des pigeons deviennent aussi une campagne de stigmatisation des nourrisseurs. Ceux-ci sont humiliés, sanctionnés pécuniairement, violentés. Les nourrisseurs devenant des délinquants alors qu'ils sont les seuls à assumer la responsabilité de l'homme vis-à-vis de cette espèce qui l'a longtemps servi. Cet homme qui l'a abandonné, fuyant sa responsabilité.

Alors que faire ? Et bien installer des pigeonniers contraceptifs ! Ceux-ci donnent entière satisfaction aux nombreuses villes françaises qui les ont adoptés.

### **La maîtrise en zone urbaine des populations de pigeons :**

Ces oiseaux posent deux types de problèmes :

- un réel :

un surnombre dû à une gestion inconsidérée par les municipalités

- un subjectif :

les fameuses plaintes que les services municipaux reçoivent chaque jour pour cause de salissure, « il y en a trop , ils risquent de transmettre des maladies etc. » . Ce côté subjectif est irrationnel car ce sentiment n'est appuyé sur aucun fait constaté scientifiquement (en particulier pour les maladies) mais provient plutôt d'une phobie collective moderne visant cet oiseau.

Pour résoudre ces deux types de problèmes il faut déplacer et fixer les colonies de pigeons biset dans les espaces verts en y installant des pigeonniers. On les fixera en y distribuant la nourriture dont ils ont besoin et en leur offrant des lieux de nidification adaptés, si bien adaptés qu'ils ne chercheront pas à retourner à leurs anciens lieux. On contrôlera leur nombre en prélevant leurs œufs et éventuellement en leur distribuant une graine anticonceptionnelle, la nourriture pouvant être distribuée dans des emplacements spéciaux autorisés par la ville. Les anciens lieux de nidification seront traités, neutralisés, dans la mesure du possible, pour éviter une ré-implantation des colonies de pigeons; les procédés utilisés seront agréés par les associations de protection des animaux.

Il est également possible de distribuer aux pigeons des graines anticonceptionnelles.

Veuillez agréer, Messieurs les Bourgmestres, l'expression de mes respectueuses salutations.

**Agen-d'Aveyron aux portes de Rodez (France) le 15 janvier 2006**

**Article paru sur le Midi Libre le 15/01/06**

"Une chasse originale était organisée, hier, à Agen-d'Aveyron, aux portes de Rodez. Elle avait pour but de maîtriser une population de pigeons surabondante qui cause des dégâts aux semelles, mais aussi au centre du bourg où les volatiles importuns ont élu domicile au sommet du clocher de l'église, ainsi que dans la tour carrée d'un particulier. L'opération était encadrée par la brigade de gendarmerie de Pont-de-Salars, et c'est la société de chasse de la commune qui a été chargée de tirer au plomb

l'escadrille de pigeons récalcitrants. Six groupes ont été répartis à différents emplacements du village. Ils ne pouvaient abattre les pigeons qu'en l'air. Il s'agissait donc de les effrayer pour qu'ils prennent leur envol. Plus d'une centaine d'oiseaux peuplant leurs repères agents, ont ainsi essayé, jusqu'à la tombée de la nuit, d'échapper aux coups de fusil."

**Quelle violence, que des barbares je vous dis ! Ces gens, un jour, ne pouvant exercer leur méchanceté sur les animaux s'en prennent aux humains : guerres, rafles racistes, etc.**

**C'est la vie**

**Le Mans (72 France) le 13 décembre 2005**

un article sur le journal Ouest-France du 19 octobre 2005 nous apprend que la municipalité capture et tue au CO2 les pigeons de la ville dont le nombre est estimé à 10 000/16 000 et qu'elle vient de faire appel à un maître fauconnier pour éloigner les pigeons de la cathédrale Saint-Julien .....  
La municipalité se vante de massacrer 6 000 pigeons/an au CO2 (certainement pur, ce qui fait très souffrir les oiseaux .....)

**Barbezieux st hilaire (16 France) le 13 décembre 2005**

vu sur FR3 LIMOUSIN :

barbezieux st hilaire en charente se débarrasse de ces pigeons.. en les tuant, évidemment.. on voit les employés municipaux qui laissent entrer les pigeons dans une tour, et les capture à la sortie pour les envoyer soi disant chez le vétérinaire !!!

on a bien vu à la TV la capture, c'est dégouttant !! ces pauvres pigeons traqués, souvent des petits, qui courent..

**Châlons-en-Champagne (Marne France) le 11 décembre 2005**

la ville de Châlons-en-Champagne, qui s'était déjà fait remarquer dans le passé par l'achat d'un caisson à vide d'air pour lutter inefficacement contre la prolifération des pigeons, a décidé d'utiliser les services d'un fauconnier

Extrait d'une lettre de L'Association Nouvelle Catalaunie envoyée au maire de la ville :

"S'agissant des aboutissants du fauconnage, se limitent-ils à un simple effarouchement en vue de les éloigner du centre-ville, ou bien l'intervention des faucons visent-elles à les rabattre vers un lieu de nidification identifié en vue de les piéger vivants avant de les euthanasier ? Si telle est bien votre intention, quelle méthode entendez-vous utiliser ? Avez-vous renoncé à utiliser votre caisson à vide d'air qui fit polémique entre nous dans le passé en raison de son caractère cruel, tant par la durée de l'agonie (jusqu'à 2 minutes et 30 secondes) que par l'extrême douleur qu'il occasionne aux malheureux pigeons ? "

**La Courneuve (93 France) le 05 décembre 2005**

message reçu :

ma ville a décidé que le 14 décembre aura lieu un appâtage de pigeon  
je pense que le lieu d'appâtage se trouvera dans ma cité car sur l'affiche était écrit "avec l'aide de votre gardien"

**Ville-Saint-Jacques (77 France) le 05 décembre 2005**

j'ai découvert dans mon jardin un nombre impressionnant d'os. Je me suis aussi vite aperçu que beaucoup de pigeons restaient immobiles et finissaient par mourir... Ils sont tout ébouriffés, ont du mal à voler et généralement, au bout de 3 jours, meurent. Au tour de l'église, on trouve des cadavres un peu partout... Je suis donc allée sur internet me renseigner et apparemment, il s'agirait d'empoisonnements... Depuis 15 jours, cette situation recommence et chaque semaine, je ramasse des pigeons morts... Je suis de nouveau retournée à la mairie afin de le signaler, mais, comme l'année dernière, on m'a répondu que personne n'était au courant et n'empoisonnerait les pigeons...

**Evry (91 France) le 03 décembre 2005**

message reçu trop tard (plus d'une semaine après les faits) :

l'immeuble où je suis possède une passerelle extérieure avec un faux plafond extérieur lui aussi depuis un an ce faux plafond en laine de roche et dalle amovible était en piteux état et des pigeons en ont profiter pour faire leur nid dégradant certes par leurs fientes l'entrée de l'immeuble. mais depuis une semaine la municipalité a refait le faux plafonds en changeant les dalles et quelques traverses.

ils n'ont pas pris la peine de voir si des nids étaient à l'intérieur et c'était le cas !!

donc de puis une semaine des pigeons mâles et femelles essaye de retrouver leur nids ! de plus on entend les petits appeler leurs parents a travers le faux plafond ces derniers ne pouvant plus accéder a leur nid !!! mon immeuble se situe 2 place de l'yerres à EVRY essonne

**Valence (26 France) le 09 novembre 2005**

interdiction de nourrir et campagnes de capture.

**Bourg-en-Bresse (01 France) le 09 novembre 2005**

**Captures, mises à mort des pigeons et interdiction de les nourrir :**

*ponctuellement, pour assainir un secteur, la capture est utilisée (535 captures en 2 ans 1/2). A cet effet, nous prêtons des cages-pièges aux particuliers qui le demandent" expliquent Sophie Aulaz, responsable du service Hygiène et Santé publique et Françoise Morandat, agent de salubrité.*

**Par quelle méthode les services techniques tuent les pigeons ?**

**Bourgoin Jallieu (38 France)** le 09 novembre 2005

Le Service Hygiène Santé Environnement capture et tue les pigeons.....

**Par quelle méthode le service Hygiène Santé Environnement tue les pigeons ?**

**Fontvieille (13 France)** le 09 novembre 2005

Une campagne de capture de 105 pigeons effectuée par la Fédération des groupements de défense contre les organismes nuisibles en octobre.

**Angoulême (16 France)** le 09 novembre 2005

Les services techniques capturent et tuent régulièrement les pigeons de la ville par *une nouvelle méthode permanente de capture des pigeons : en cinq mois, déjà 1 000 pigeons ont été prélevés*

**Par quelle méthode les services techniques tuent les pigeons ?**

**Etterbeek (Belgique)** le 09 novembre 2005

Deux fois par an, l'administration communale organise des campagnes de capture de pigeons sauvages sur l'espace public. Ces captures ont lieu sur une dizaine de lieux publics choisis en fonction des plaintes écrites et enregistrées. Le Parc de Fontenay et la Place du Roi Vainqueur sont retenus pour chaque campagne.

**SERAING (Belgique)** le 09 novembre 2005

La capture et l'extermination des pigeons a lieu dans plusieurs endroits de la Ville.

**Oloron Sainte-Marie (64 France)** le 09 novembre 2005

Les Services techniques font appel à la SACPA pour capturer et tuer les pigeons de la ville.

**Nancy (54 France)** le 09 novembre 2005

La municipalité organise deux campagnes de captures par an. Elle explique sur son site internet que : "Cet animal, vecteur de germes, est susceptible de générer des pathologies respiratoires ou allergiques chez l'homme, justifiant les campagnes de captures"

**toujours la même chanson**

**Rouen (76 France)** le 09 novembre 2005

Le service Hygiène organise une à deux captures au filet par an dans une douzaine de quartiers du centre ville.

D'autre part sur son site internet on y lit les mensonges habituels sur les fameuses maladies pouvant être transmises aux humains : "ils peuvent véhiculer des maladies infectieuses par les puces qu'ils ont et les virus se trouvant dans leurs déjections."  
- sans commentaire

**Par quelle méthode les services techniques tuent les pigeons ?**

**Romans sur Isère (26 France)** le 09 novembre 2005

On peut lire sur son site internet : "depuis plusieurs années la commune de Romans organise des captures sur les lieux de rassemblement importants. Les oiseaux capturés sont ensuite euthanasiés en respectant la réglementation sur la protection animale"

**Ixelles (Belgique)** le 09 novembre 2005

La Commune d'Ixelles organise annuellement 2 captures de pigeons.

**Bagnolet (93 France)** le 09 novembre 2005

Malgré un pigeonnier implanté la ville organise deux campagnes de capture par an (printemps et automne).

**Aulnay-sous-Bois (93 France)** le 09 novembre 2005

Bien que plusieurs pigeonniers soient installés dans la ville la municipalité organise des campagnes de capture qui sont conduites par les services techniques municipaux (en avril - mai 2005, sur 10 sites dans la ville).

**Par quelle méthode les services techniques tuent les pigeons ?**

Paris (75 France) le 08 novembre 2005

La direction du centre Georges Pompidou a fait capturer environ 200 pigeons sur le parvis du bâtiment.

Une entreprise de dé pigeonnage connue pour ses actes de maltraitance commis lors des captures a été choisie pour cette besogne. Cette entreprise capture aussi dans beaucoup d'endroits à Paris à la demande d'organismes comme la SNCF, la RATP, des copropriétés, etc.

Elle se débarrasse des pigeons en les tuant avec un caisson à vide .....

**Le centre G Pompidou est-il un haut lieux de l'esprit ou un haut lieux de la barbarie ?**

Issy-les-Moulineaux (92 France) le 30 octobre 2005

La mairie continue à faire capturer puis tuer les pigeons au petit matin, en catimini.

Pourtant le 18 novembre 2004 des **défenseurs** des pigeons des villes avaient réussi à stopper une rafle et avaient été reçus en Mairie pour revendiquer leur opposition à cette méthode d'un autre âge. la municipalité faisait appel en 2004 à Hygiène Action pour cette sale besogne; cette société de dé pigeonnage qui possède son propre caisson à vide pour tuer dans de grandes souffrances les malheureux oiseaux.

Les responsables municipaux, à la suite de cette initiative citoyenne, stoppèrent pour quelques mois les massacres. Mais maintenant c'est reparti comme en 14.

**Honte donc à Issy-les-Moulineaux et à son député maire André SANTINI.**

émission sur France 2 " L'hebdo du médiateur" du 29/10/2005

A la suite de nombreuses protestations des défenseurs de pigeons accusant la chaîne publique de répandre la rumeur comme quoi les pigeons pourraient transmettre la grippe aviaire, le Médiateur de la rédaction de France 2, Christian-Marie Monnot a invité une téléspectatrice mécontente pour exprimer ses doléances, en direct.

Celle-ci profitant de l'occasion, signala à toute la France la non sensibilité des pigeons biset à la grippe aviaire et l'atrocité des massacres des volailles sans anesthésie qu'on a pu voir en direct.

**Enfin on parle positivement des pigeons des villes à la TV**

Maisons-Alfort (94 France) le 25 octobre 2005

paru sur le Parisien du 25/10 :

Des pigeons, dont on ignore le nombre exact (entre 200 et 800), ont trouvé refuge depuis plusieurs années dans un bâtiment insalubre et muré, là où jadis une auberge faisait le plein au coin du pont de Charenton, juste au dessus du quai Fernand-Saguet. Tout près de la péniche où des riverains excédés ont porté plainte contre x pour « atteinte à la salubrité publique.

L'article du Parisien insinue que les pigeons des villes pourraient transmettre la grippe aviaire :

" A L'HEURE où l'on parle des risques de prolifération de la grippe aviaire, le sujet prend un éclairage inquiétant."

Boulogne-sur-Mer (62 France) le 21 octobre 2005

La mairie a décidé de capturer ses pigeons (population estimée à 3000) pour les relâcher à plusieurs kilomètres en dehors de la ville en espérant que les oiseaux ne reviendront pas. Des pièges ont donc été achetés (machines lançant des filets) et permettent aux agents municipaux de capturer les oiseaux gênants.

A la SPA locale on se demande tout de même si les oiseaux sont bien relâchés comme l'annonce la municipalité ou s'ils ne sont pas tués en dehors de la ville pour s'assurer qu'ils ne reviennent vraiment pas sur Boulogne !

Un reportage a été fait sur ce sujet par FR 3 régional Nord Pas-de-Calais Picardie.

Une enquête est en cours.....

Montgeron (91 France) le 06 octobre 2005

La mairie et les bailleurs sociaux des cités comme l'orly ont décidé de faire appel à des sociétés d'extermination de pigeons car beaucoup de plaintes émanent des habitants.

c'est paru dans le parisien du 6 octobre 2005.

Louvain (Leuven) Belgique le 09 septembre 2005

**copie d'une partie d'un courrier que j'ai envoyé :**

je viens d'apprendre que vous allez capturer les pigeons de ville de Louvain pour diminuer leur nombre.

Je suis scandalisé car je soupçonne que vous allez les faire tout simplement tuer. En effet vous auriez affirmé que :

- 1) Les "malades" seront euthanasiés
- 2) Les pigeons bagués seront rendus à leur propriétaire
- 3) Les autres seront "donnés" à un marchands de volailles

Et bien je ne crois pas du tout ce genre de déclarations faites uniquement pour cacher au public que vous les faites tuer. Les propriétaires en général ne récupèrent jamais leurs pigeons égarés et il me semble vraiment impossible qu'en Belgique vous mettiez sur le marché, destinés à la production de viande, des pigeons considérés dangereux au niveau sanitaire. En France c'est strictement interdit, Santé publique oblige ! (même si en fait c'est à tort puisque le pigeon des villes ne présentent aucun risque sanitaire pour l'homme, toutes les études vétérinaires françaises le démontrent). En Belgique je suppose que les lois sont certainement très semblables à celle en vigueur en France donc ..... vous mentez. En France quand on capture des pigeons pour les tuer on dit qu'on va les relâcher à la campagne ..... alors que c'est interdit en France. Il faut bien cacher ces massacres .....

Une honte. Et comment faites vous mettre à mort ces pigeons ? J'espère que ce n'est pas encore une méthode barbare .... ?

.....

Roanne (42 France) le 07 septembre 2005

Sur le site internet de la ville on y véhicule les mensonges habituels sur les pigeons qui contribuent à raffermir, dans l'inconscient collectif, la diabolisation du pigeon des villes.

**extrait :**

"Ces oiseaux véhiculent plus de maladies transmissibles à l'homme que le rat. Les volatiles infectés sont victimes de torticolis, pertes d'équilibre ou possèdent des moignons à la place des pattes. Ils sont également porteurs d'argasses (tiques molles du pigeon) qui sont très facilement transmissibles à l'homme, et peuvent provoquer, sur simple morsure, une réaction inflammatoire, source potentielle de transmission de germes, notamment d'arbovirus à tropisme neurologique."

**Ils font fort !**

**Saint-Cloud (92 France) le 31 août 2005**

En surfant sur le net je suis tombé sur ce magazine d'information de décembre 2004 où on y lit concernant les pigeons des choses complètement fausses et non scientifiques :

"Question : J'observe souvent des personnes qui nourrissent des pigeons. Est-ce autorisé ? Réponse : Le pigeon trouve en ville un environnement confortable où aucun prédateur ne le menace. Dans des conditions « favorables » (par exemple, si la nourriture lui est abondamment fournie), **un couple de pigeons peut avoir une centaine de descendants en deux ans**. Or, **ces animaux peuvent être porteurs de maladies infectieuses transmissibles à l'Homme** et sont à l'origine de nombreuses salissures et dégradations. Dans certains cas, les tribunaux ont même condamné des copropriétaires qui attireraient des pigeons et empêchaient ainsi leurs voisins de jouir de leurs balcons. Pour limiter la prolifération de ces volatiles, il est possible de les empêcher de nicher en bouchant les orifices leur permettant d'accéder aux caves et aux greniers. Mais surtout, il faut cesser de les nourrir. Cette simple mesure individuelle permettrait d'éviter le développement de colonies pléthoriques de pigeons et puis... saviez-vous que c'est la **consommation excessive de pain qui rend leur fiente corrosive ?**"

Tout ce qui est en gras est faux !

**mail reçu le 02 juillet 2005**

"hier je suis montée dans une tour de l'église a coté de chez moi pour voir le faucon crécerelle qui niche sur la flèche d'en face.. j'ai été horrifiée.. sur chaque marche et il y en a !! il y avait des pigeons morts.. soit disant que des gens laissent les portes ouvertes puis certains les referment et les pigeons sont emprisonnés.. je vais essayer de contacter le curé.. c'était horrible.. quel calvaire pour ces pauvres pigeons.."

**ma réponse :**

ne soyons pas naïf, c'est voulu.

**Saint Florentin (89 France) le 28/05/2005**

On nous signale à Saint Florentin, dans le 89, l'existence d'un homme qui n'a rien de mieux à faire que d'être "piégeur de pigeon, agréé et bénévole". Il piège les pigeons et il les tue, ne demandant qu'une participation financière pour la nourriture qu'il utilise pour les attirer.

